Motion pour

Congrès de Reims du Parti Socialiste 2008

Motion présentée par Benoît HAMON

Et les parlementaires, premiers fédéraux, membres des instances nationales :

AMIRSHAHI Pouria (16, CN), ANGELS Bernard (95, Sénateur-maire), ARNAUD LANDAU Arlette (43, CN CR), ASSOULINE Tania (93, CN), ASSANTE Vincent (21, CN), AUROUX Jean (42, ancien Ministre), BALAS Guillaume (75, CR CN), BARASZ Johanna (75, CN), BAYOL Philippe (23, 1er fédéral), BENARD Emmanuelle (29, CNC), BOURDAT Bernadette (02, CN), BRUN Charlotte (95, CN CR), CABANNE Marie-Pierre (64, CN), CARRERE Jean-Louis (40, Sénateur), CARROY Yves (63, CR CN) , CASIER Philippe (80, CN), CASSANY François (03, CNC), CASTEX Françoise (32, député européenne), CAUSSE Christiane (09, CN), CHERET Pierre (64, 1er fédéral), CHERKI Pascal (75, BN), CORDERY Florence (FFE, CN), CROMBECQUE Yann (69, CN), CUTURELLO Paul (06, CN), DARRIULAT Philippe (75, CN), DELAPIERRE François (91, BN) , DELLACHERIE Emmanuel (95, BF DN), DELPEYRAT Stéphane (40, CN CR), DOLEZ Marc (59, Député), DUCHARNE Tifen (14, CN) , DUFAU Jean-Pierre (40, Député), DUMESTRE Isabelle (43, CN), DUNEUFJARDIN Stella (62, CN CR), DUPOND Cédric (62, CN), DUSSOPT Olivier (07, Député Maire), EMMANUELLI Henri (Député), FERREIRA Anne (02, député européenne CR), FILOCHE Gérard (75, CN), FLEURAT Dominique (36, CN CR), FLEURY Jacques (80, CN), GARRIDO Raquel (75, CNC), GAUCHE Marc (82, CNCF), GENEREUX Jacques (75, CN), GIRARDIN Olivier (10, CNCF), GODEFROY Jean-Pierre (50, Sénateur), GOURINCHAS Michel (16, Maire), GRESSUS Michèle (44, Maire), GRICOURT Marc (41, Maire), GUEDJ Jérôme (91, DN CG), HAMMADI Razzy (94, SN), HOANG NGOC Liem (75, CN), HOUSSIN Sylvie (60, CNC), JARNAC Janine (40, CN), JARRAUD-VERGNOLLES Annie (64, Sénatrice), JARRY BOUABID Anne-Claire (FFE, DN), JEANNE Patrick (76, Maire), JUANICO Régis (42, Député, BN), JULLIARD Bruno (75), JUSFORGUES Julien (31, CNCF BF) , KERLAN Marie-France (35, CN), KIZIRIAN Philippe (42, Maire), KRIBI HELLA (91, DN), LAGRAVE Renaud (40, 1er fédéral), LALANNE Jean Yves (64, Maire), LANTERNIER Ugo (93, DN), LARROUTUROU Pierre (75, DN), LASCOMBES Pierre (32, CN), LE CACHEUX Hélène (13, CN) , LE CORRE Mireille (89, CN CR), LE NEOUANNIC Pascale (92, CN CR), LE PESANT Thierry (17, RN), LEFLECHER Claire (02, CN), LEJEUNE André (23, Sénateur), LEVY-VALENSI Stéphane (07, CN), LIBRATI Yann (06, CN), LIENEMANN Marie-Noëlle (62, députée européenne), LIKIERNIK Anne Marie (81, RN CR), LOIDI Janine (31, CN CR), LOUIS Marianne (91, 1ére SF, BN), MARANZANA Bruno (83, CN-CG), MARRE Christian (33, DN), MARTEL Georges (19, CNC), MARTIN Elisa (38, CN), MATTHIEU Simone (91, Maire), MAUREL Emmanuel (95, BN CR), MAYRARGUE Delphine (03, CN), MELENCHON Jean Luc (91, Sénateur BN) , MICHEL Jean (63, Député), MIERMONT Laurent (75, CN), MOGLIA Mickaël (59, CN), PAIN Frédéric (17, DN), PEIRO Gérminal (24, Député, SN), QUILÈS Paul (81, Ancien ministre maire RN), REVOL René (34, CN), REYNAUD Marie Lyne (16, députée), RODRIGUEZ Salvador (64, CN), ROMAGNAN Barbara (25, CN CG), ROMDHANE Ali (95, DN), ROMERO AGUILA Roberto (92, CN), ROUVEYRE Matthieu (33, CNCF), SADDIER Jérôme (69, CNC), SELLIN Jean-Christophe (31, CN), TESSIER Séverine (93, CNC), TETSI Liliane (67, CN), THOMAS Isabelle (35, CR BN), THOUZEAU Eric (44, CNCF), TOUCHEFEU Catherine (44, CN VP CG Adj. Maire), TOURNEMAINE Myriam (62, CNCF), TRAVERT Stéphane (50, BN 1er fédéral), VAXELAIRE Elodie (91, RN), VERGNIER Michel (23, Député Maire), VIGUIER Thibaud (60, CN), VUILLEMOT Marc (83, Maire), WEILL Pierre-Alain (75, DN)

Et…

ABADIE J.M. 40 - ABADIE S. 64 SdS - ABBADIE-CLERC Christiane 64 - ABBAOUI Ahmed 91 - ABBAOUI Khadija 91 - ABBAOUI Rime 91 - ABDALLAH Faid 91 - ABDALLAH Françoise 91 - ABDELMALEK Arrous 57 - ABEL Thibault 34 - ABELLAN Ascension 33 - ABIN Guy 44 - ABLAIN jacqueline 35 - ABLARD Jean-Pierre 66 - ABOU Jean-Louis 91 - ABRAS Gilbert 42 - ABRIAL David 42 - ABRIEL Françoise 39 - ABROUK Nora 91 - ACHARD Pascal 75 - ACHILLI Georges 36 - ADAHCHOUR Said 91 - ADEL Jamila 91 - ADEL Joshua 95 - ADELL Jérôme 14 Sds, BF, CF - ADJAOUD Lhoucine 91 - ADJAOUD Majid 91 - ADRAR Hassan 91 - ADRIEN Derain 91 - AEBISCHER Sylvie 59 - AFCHAIN Céline 75 - AFROUN YAMINA 91 - AGGOUNE Karim 83 - AGGOUNE Majid 83 - AGGOUNE Warda 83 - AGGOUNE Zineb 83 - AGHA BABAEI Syamak 67 CM, CF- AGORRETA Alain 81 - AGOUBI Abdelaziz 69 - AGUER Pierre 16 - AGUERRE Jérôme 64 - AGUILAR Conchita 71 - AGUILLON Olivier 80 CM- AHRWEILLER Jérôme 44 - AHUES Isabelle 75 - AICARD Corentin 91 - AIDER Samia 31 - AIME Damien 06 - AIRIEAU Philippe 38 - AISSOUN Miriem 09 - AIT AMAR Kamel 51 CR- AIT AMROUS Nourredine 57 - AIT KHEDDACHE Audrey 62 - AKA De Charles Claude 91 - AKKARI KALTAOUM 91 - AKOPIAN Jacques 26 - AKOTOANOSY Asam 91 - AKOUM Françoise 30 - AKROUT Noura 75 - ALAOUI DRAI Ali 91 - ALAVER Manuel 34 - ALBERNY Stéphane 12 - ALBRECHT Alexandre 67 - ALCANIZ EVA 30 - ALCARAZ Alix 11 - ALCHAER RACHRACH 91 - ALFAMA Jean-Marie 91 - ALI ABDALLAH Alphonse 91 - ALIBERT Michelle 81 - ALINAT Catherine 06 SdS- ALIOUI Hichem 91 - ALLAH Alexis 63 Sds - Allain Gwenola 29 - ALLAIN Monique 50 - ALLAIN Patrice 50 - ALLAIZEAU Vincent 87 - ALLIGIER Maryline 13 - ALLIRAND Olivier 42 - ALLOU Samir 91 - ALLOY Emmanuel 62 - Almeida Frédéric 94 - ALMONACID Fanny 64 - ALONZO Anne 75 - ALVAREZ José 64 - ALVES Antonio 91 - AMAJOUD Ali 54 - AMALRIC jean françois 81 - AMAMENA MADELEINE 91 - AMARD Gabriel 91 Prés. d'Agglo - AMBASSA Serge 67 - AMBROSIO Juliette 06 - AMEZIANE Djebara 75 - AMICH Lassaâd 78 CM- AMIOT Jacqueline 77 - AMIOT Jean 77 - AMIOT Marc 91 - AMIR boulima 75 - AMIRSHAHI Pouria 16 - AMMARI Abdelilah 91 - AMMARI Abdelmoula 91 - AMMARI Yacir 91 - AMMARI Youssouf 91 - AMMOR Azelarab 80 - AMMOR Azelarab 80 - AMMOR Malika 80 - AMRANI Hicham 91 - AMRANI Mohamed 91 - AMRANI Nawal 91 - ANAZEL Jean-Pierre 14 - ANCELIN Jean-Guy 30 - ANCIAUX Arnaud 75 - ANDÉRODIAS Cassandre 43 - ANDRAU Olivier 83 CM- ANDRE Stanislas 83 - ANDRE Sylvie 91 - ANDRIEU Philippe 11 Maire- ANDRIEU Serge 12 - ANGELERI Frédéric 06 - ANGENAIS Jean-Pierre 35 - ANGLARES Pierre 12 - ANGRAND PASCALINE 69 - ANGST Annette 17 - ANGST Jean-Yves 17 - ANN Severine 67 - ANOTO Nicolas 34 - ANSEL Michèle 80 - ANTOINE Alain 78 - ANTOINE Philippe 88 - ANTONETTI Delphine 91 Maire - ANTONI Thomas 75 - ANTONINI Bruno 75 - ANTONINI Christophe 83 - ANTONINI Monique 83 - ANTONINI Roger 83 - ANTONNELLI Hélène 51 CM- ANTONY Jacques 2B BF- AOUCHAR Erick 91 - AOUDIA Sahra 30 - AOUDJANE Kamel 93 - APY Frederic 57 - ARADJ Serge 95 - ARAGON Marie Christine 64 - ARAINTY Aurélie 17 - ARANJO Marcel 80 - ARBONA Céline 44 - ARBONA Patrick 44 - ARCHAMBEAU Joël 64 - ARCONDEGUY Gaël 78 - ARDEOIS Françoise 44 - ARGAUD Denis 42 MA- ARGUDO-BLUM Daniel 67 - ARIAGNO Jeff 69 CM, SF- ARLABOSSE Gilbert 81 - ARMENGOL Michel 32 - ARNAUD Catherine 50 MA- ARNAUD DONZAC Marie Laurence 33 - ARNAUD Julia 63 - ARNAUD LANDEAU Arlette 43 VP CR- ARNAUD Pierre-Yvain 75 CF- ARNOULD Jean-Pierre 80 - ARNOULT Nausica 93 - ARRACHE Bouchaïb 80 - ARRIVE BENOIT 50 MA, VP CUC- ARRONDEAU Christophe 40 - ARRONI Gérard 75 - ARRONU Christine 75 - ARROUS ABDELMALEK 57 - ARROYAS Jean-Michel 55 - ARTINS Angélique 06 - ARTINS Christian 06 - ARTINS Mandoline 06 - ARTOLA Yvette 40 - ARZUR michel 22 - ASMI Medhi 31 - ASO Michel 64 - ASSALIT Christophe 81 - ASSANTE Vincent 21 - ASSELIN Anne-Sophie 69 CF- ASSELIN Elisabeth 01 - ASSEYAY Bertrand 33 - ASSIDON Marie-Emmanuelle 75 - ASSIÉ Chantal 81 - ASSIÉ Max 81 - ASSOGBA Maurice 69 - ASSOUMOU Dany 75 CR- ASSOUN jacky 91 - ASTRUC Jacques 81 Maire- ASTRUC Jean 81 - ASTRUC Lucienne 81 - ASTRUC Sylvie 32 - AT jean louis 31 - ATICI Ozgur 75 - ATINDEHOU just 33 - ATLAN Richard 69 - ATTAL-LEFI Violette 75 - ATTAR Michèle 75 - AUBERT Jérome 42 - AUBERT Nicolas 05 SdS- AUBERT Pascal 69 CFC- AUBERT Roland 60 CF- AUBERY Robert 84 - AUBIER Marianne 63 - AUBIN alain 58 - AUBRESPIN Gilbert 42 CM- AUBRESPIN Marie-Jo 42 - AUBRONStéphane 44 - AUCLAIR Martine 23 - AUCOUTURIER Daniel 23 - AUDET Cécile 63 CM- AUDINAT Colette 42 - AUDOIN Mikael 37 - AUDOIRE Brigitte 24 CM- AUDOUY Gilles 31 - AUDURIEAU Patrice 06 - AUFRANC Thierry 34 CM - AUFRERE Rémi 75 - AUGÉ Christian 73 - AUGELON Fernand 71 - AUGER Colette 23 - AUGER Maurice 23 - AUGIER Pierre 75 - AUGUSTINIAK BARZIN Rémi 59 - AUNEAU Michelle 85 - AUPECLE Julien 63 - AUPEE Arlette 14 - AUPEE Marcel 14 - AURENSAN Nadine 32 - AURENTY Jean-François 75 - AURIOL Philippe 69 - AURORA Michael 32 - AUROUX Jean 42 - AUSBOURGER Thomas 57 - AUSLENDER Jérôme 63 - AUSTRUY Christophe 75 - AUTHIER-FABRE Isabelle 13 - AUTRET Guy 44 - AUTRET Marie-Dominique 44 - AUXEPAULES DIDIER 14 CM - AUZARY Gilles 42 - AVELINO Yannick 92 CM- AVEZ Catherine 69 - AWAD Basma 91 - AWAD Dalia 91 - AWAD Fayza 91 - AWAD Talaat 91 - AYACHE Ghyslaine 31 - AYAD Akim SdS 93 - AYAD FARID 91 - AYAD FATMA 91 - AYAD MILOUD 91 - AYADI Wissal 95 - AYRAL Martine 31 - AZAM Francis 12 - AZAM Rolande 81 Maire- AZAMI Mounia 80 - AZNAR Blaise 81 - AZZALA ali 29 - AZZAZÈNE BEN-SÂAD 54 - AZZOUZI Hakim 95 - AZZOUZI Yohan 67 - AZZOUZI Yohann 67 - BA Abdou 91 - BA Amadou 91 - BA Diyé 91 - BA Mamadou 91 - BA Soule 91 - BABOUOT Dominique 31 - BAC Nicole 31 - BACH Nicole 31 - BACHELERIE Jean 19 - BACHELET Yvon 01 AM- BACHELIER Frédéric 06 - BACHELOT Hugues 23 - BACI Patricia 71 - BADANI Maxime 83 - BADINIER Fabien 75 CF- BAETI Samuel 44 - BAFFIER Jean-Charles 07 - BAFFIER Jean-Claude 07 - BAGALCIAGUE ANNICK 75 - BAGLIN Serge 31 - BAGNAUD gérard 33 - BAGUE Françoise 81 - BAIGUINI Daniel 69 - BAILLET Dominique 75 – BAILLIF Laetitia BF 10 - BAILLEUL Henri 02 - BAILLY Agnès 63 - BAKAYOKO Abou 91 - BAKIRI Nadia 31 - BAKKALI Sabah 40 - BAKU MADUDA Cécile 91 - BAKU MADUDA Magali 91 - BAKU MADUDA Roger 91 - BALA Laurent 92 - BALADE Gérard 32 - BALAIR Andrée 62 - BALAIR Claude 62 - BALAS Guillaume 75 CR, BF- BALAYE François 07 - BALDANZA Marie-Laure 14 CM - BALDELLI Philippe 92 - BALDIZZONE Hélène 13 - BALEPA SAMUEL 91 - BALEPA SOPHIE 91 - BALEZEAUX Marcel 91 - BALICHARD Alix 63 - BALKAN Beril 67 - BALL Anne-Marie 14 - BALLANGER Charles-Emmanuel 91 - BALLESTER Jean-Luc 77 Sds, CF- BALLON Maeva 75 - BALSSA Jean-Pierre 81 - BALZANETTI Joelle 13 - BAMBA Souleyman 75 - BANCEL Julien 69 CM- BANDOUI Abdel 69 - BANDOUI Zena 69 - BANTZ Simone 91 - BANVILLE Françoise 02 - BAOUAFI Issam 92 - BAOUCH yacine 54 - BARADAT Robert 64 - BARAILLER Bernard 69 - BARAT Joelle 08 CR- BARATS Frédéric 91 - BARBAIRE Jean-Luc 23 MA- BARBAUD soline 59 - BARBE Florent 33 - BARBE philippe 33 CM- BARBERON LAURENT 75 - BARBIER Marcel 77 - BARBRON Ludovic 35 - BARCAT Claude 23 - BARCET Nicolas 94 - BARCZYK Jean-Pierre 62 CM- BARDE henri 7 - BARDES Odile 83 - BARDES Pierre 83 - BARDET Didier 23 Maire- BARDY-FONTENEAU Sonia 31 - BARENFELD Sylvie 75 - BARETS Benjamin 92 - BARGE JACKY 69 SdS- BARGE Suzanne 69 - BARGES Joséphine 37 SF- BARGÈS Joséphine 37 BF- BARGUE Christine 33 - BARKERDJAN Eric 75 - BARKHOUKH Lahcen 999 - BARLATIER Alain 13 - BARLIS Corine 75 - BARNIER Alain 12 - BARON Philippe 32 VP CC- BARON Philippe 75 - BAROT Frank 80 - BAROUD M P 76 - BARRA laurence 30 - BARRAUD Marcelle 69 - BARRAULT Jean-Michel 80 - BARRET Frédéric 80 - BARREYRE christiane 63 - BARREYRE maurice 63 ancien maire - BARREYRE Virginie 63 CM - BARTET Sylvain 13 - BARTHE Francine 31 CG - BARTHE Thierry 92 - BARTHE-DEJEAN Vincent 31 - BARTHELEMY Laetitia 63 CM- BARTHELEMY Laëtitia 63 CM- BAS Marie-Noelle 78 CM- BASCIANO Stéphanie 91 - BASILE Christophe 14 - BASTARDY René 31 - BASTE Roxanne 64 CG - BAT Michèle 75 - BATAILLE Jean Michel 76 - BATAILLE Robert 23 - BATARD Anne 92 - BATARD Lucien 92 - BATARD Maxime 44 - BATTAGLIA Pierre 81 - BATTAIS Christelle 91 - BATTEUX Roselyne 07 - BATTIER Eric 38 - BATTINI Yan 07 - BAUBE Hervé 02 - BAUDE Grégory 91 - BAUDE Jean Paul 91 - BAUDE thierry 07 - BAUDIN Marie-Claire 50 MA- BAUDIN Any 83 CM - BAUDIN PHILIPPE 50 - BAUDIN Sophie 83 - BAUDOIN Stéphanie 75 CM- BAUER PATRICK 95 - BAULIEU florent 67 - BAUMEL Céline 78 CR, MA- BAUR Olivier 38 - BAUREL Jean-Luc 31 - BAURY Jacqueline 14 - BAUZA-RUIZ Christine 31 - BAWEDIN Vincent 80 CF- BAYLET JANE-MARY 24 - BAYLET JEAN 24 - BAYOL Jacqueline 23 - BAYOL Louis 23 - BAYOL Philippe 23 - BAYON Jean 23 - Bazelle Betty 15 - BAZEMA Pierre 75 - BAZILE Ange 13 - BAZIN Pierre 89 - BAZOGE Agnes 78 BF- BEAL LONG Julien 06 - BEAU Daniel 92 - BEAUCHOT JULIEN 74 - BEAUDOIN Stéphanie 75 - BEAUDOUIN Eliane 34 CR- BEAUDOUIN Jean-Pierre 14 CF - BEAUGAS Michel 14 Sds- BEAUJEAN corinne 35 - BEAUJOLIN Lucas 75 - BEAUNÉ Guy 72 - BEAUVAIS Georges 91 - BEAUVAL Laurent 76 - BEAUVALLET Mathilde 41 MA- BEBBOUCHA Abdelkader 91 - BEBBOUCHA Nawel 91 - BECASSE Jean-Pierre 63 - BECEL Bernard 27 - BECHBACHE Lakhdar 75 - BECHERIF Moussa 31 - BECHEUR Amina 75 CM- BECHEUR Hakim 75 - BECK Jean Clément 34 - BECKER Blaise-Samuel 67 - BECKER Luc 84 - BECKER Sarah 59 - BEDON bernard 40 - BEDOT Elise 38 - BEEL Louisa 91 - BEFORT Nicolas 51 - BEGARDS Evelyne 33 CM- BEGIN Ghyslain 51 - BEGNI Vincent 83 - BEGUERIE Julie 94 - BEGUIN Yves 75 - BÉHAGUE Jean-Louis 80 - BEIROTO Ilidio 91 - BEKKOURCHE Abdelkader 77 - BELAMECHE Shady neize 32 - BELAMRI Mounia 69 - BELAUD Théo 62 - BELEGUIC Jacques 91 - BELGACEM AZIZA 78 - BELHADJ Youssaf 69 - BÉLINGUIER Christian 31 - BELLAL Farid 92 - BELLALI Sofiane 75 - BELLARD Nicole 34 - BELLET Marc 38 - BELLIART-PERI David 14 - BELLIERE Blanche 81 - BELLOCQ Gabriel 40 CG, Maire- BELVAL Rémy 62 - BELVALETTE Maurice 60 - BEMBA Julien 80 - BEMEVENT Roseline 07 - BEN AMARA Ridha 83 - BEN MECHEDAL Mustafa 59 - BEN REHOUMA Sarah 92 - BEN SLIMANE Karim 91 - BENABDELLI Yvon 02 - BENABID Lokmane 57 CM- BENABID Mohcene 57 - BENAILI Asmah 14 - BENAILI Mounia 91 BF, MA- BENAILI Rajae 14 - BENAILI Samya 14 - BENALI Ahmed 91 - BENARD Alain 13 – BENARD Wilfrid 77 CM- BENHAROUS Lionel MA CF 93 - BENBOUAZIZ Fadila 64 - BENCHADI Haurya 92 - BENCHEIKH Farid 78 - BENCHIKH Hameaud 78 - BENEDINI Catherine 80 - BENEKEIHK Hicham 91 - BENEZECH nadine 81 - BENFAIZA Adel 83 - BENHAYOUN Yann 69 CF- BENISTRAND Catherine 63 - BENJILALI Mohamed 91 - BENKIMOUN Pauline 75 - BENNETOT Jacques 76 CF- BENOIST Michel 79 - BENOIST Tristan 75 - BENOIT Gabriel 62 - BENRAJEB Nacer 91 - BENSAADI Asmahane 42 - BENSAADI Karim 42 - BENSAADI Khedija 42 - BENSAADI Nadgim 42 - BENSAADI Saïd 42 - BENSABAI Nordine 91 - BENSAID Nathaniel 75 - BENSAIDI Abdelhak 91 - BENSAIDI Nars Eddine 91 - BENSEGHIER Ali 92 - BENSFIA Mohamed 51 - BENSOUSSAN Remi 75 - BENTAOUNE Anissa 92 - BENZINA Fouad 81 - BERARD Denise 14 - BENARDI Claude MA 93 -BERARDI Christophe 01 - BERASATEGUI Andoni 59 - BERAUD Robert 42 - BERCOVICI Rivka 75 - BERDOU André 64 CG- BERGER Françoise 80 CM- BERGER Mathieu 64 CM- BERGER SERGE 71 - BERGERET Clothilde 81 - BERGERON Monique 23 - BERGEROO sylvie 40 - BERGEY Michel 33 - BERGHERBI Wissam 42 - BERKOUN Ahmed 42 - BERLAND Jean-Louis 91 CM- BERLEMONT Carole 02 CM- BERLEMONT Salomé 02 - BERMUDEZ Thomas 02 - BERNABET Paul 78 - BERNADICOU Michel 64 - BERNALICIS Marc 62 - BERNALICIS Ugo 62 - BERNARD alain 66 - BERNARD Albert 77 - BERNARD Alexandre 63 - BERNARD Anne 64 MA- BERNARD Béatrice 63 - BERNARD Christel 63 - BERNARD Guy 63 - BERNARD Jacques 85 Sds - BERNARD Jean-François 63 - BERNARD Jonathan 75 - BERNARD Landry 63 - BERNARD Martine 87 - BERNARD Nathalie 63 - BERNARD philippe 63 - BERNARD René 63 - BERNARD Tony 63 Maire- BERNARD Valérie 63 - BERNARD Viviane 34 - BERNARD Xavier 78 - BERNARDEAU Alain 75 MA- BERNASCONI Philippe 01 CM- BERNE Jean-François FFE - BERNIQUET Alain 71 - BERON Alain 24 CM, SdS- BERON Huguette 24 - BÉROUD Adrien 69 - BERRANGER Jacques 91 - BERRANGER Laurence 91 - BERRANGER Michèle 91 - BERRARD DE MALAVAS Jean-Pierre 92 - BERRET Yann 17 CF- BERRUYER Marie-Hélène 42 -

BERTAND Gérard 13 - BERTE André 23 - BERTEL Michel 76 - BERTEMOND François 14 - BERTHAUD Alain 91 - BERTHELOT Gilles 44 - BERTHELOT Olivier 75 - BERTHIER christian 75 - BERTHIER Jean-Marie 08 - BERTHIOT Gérard 51 VP CG- BERTHIOT Romain 51 - BERTHIOT Violaine 51 - BERTHON Brigitte 91 - BERTHOZ Stéphane 69 - BERTIN Olivier 91 - BERTON Claudette 83 - BERTRAND Loïc 34 - BESNARD Antoine 29 - BESNEHARD Benoit 14 - BESNIER Sylvaine 35 - BESOMBES Laurent 23 - BESSET Sylvain 81 - BESSIERE Linda 81 CR- BESSIERES Linda 81 CR- BESSON marie-helene 85 - BESSON Robert 05 - BESSONNET Frédéric 94 - BESSSIERES linda 81 CR- BETANT Alain 91 - BEUZEBOC Bernard 07 - BEYRIS MARYLINE 40 - BEZ Bruno 42 - BEZINEAU Bernard 40 MA, Sds, CF- BIANCONI Fabrizio 06 - BIARD Lily 34 - BIARD tina 34 - BIAY Marthe 34 - BIBAL Sylvie 81 - BICARD Christiane 63 Sds - BICEP Hubert 971 - BICHRAOUI Najet 69 - BIELLE Marie-Ange 91 MA- BIGER René 35 - BIJU Guy 49 AM- BIJU Guy 49 MA- BILLAUD Jacky 02 - BILLIA Eric 91 CM - BILLIA Marion 91 - BILLIAU Aurélie 62 - BILLOT René 13 CM - BINANT Christine 91 MA- BINDA Jean 54 - BINET André 06 - Binet Dominique 77 - BINET Sophie 13 - BINTU Christophe 75 - BIOGET Alain 95 - BIOULAC Bernard 24 Maire- BISCAYE Alain 75 - BISCONS Joel 81 - BISLY Jean Pierre 66 SF - BIZEL- BIZELLOT Gérard 51 - BIZOUARN Franck 91 - BIZOUARN laurent 91 - BIZOUARN Louis 29 - BLAISE Patricia 91 - BLAISEAU Phillippe 999 - BLAISSE Muriel 75 SdS- BLANC Alain 75 - BLANC Gerard 26 - BLANC jean louis 11 - BLANC MONALDI Elda 26 - BLANC Stanislas 07 - BLANCHARD Jérome 35 - BLANCHARD Jérôme 35 - BLANCHARD Marie-Thérèse 69 - BLANCHARDI Roseline 79 - BLANCHARDIE Michel 79 - BLANCHET Pierre 23 - BLANG Brigitte 57 BF- BLATZ nathan 67 - BLÉMIS Jean 75 - BLERALD Wilfried 93 - BLERVAQUE Denis 80 - BLESS mathieu 81 AM- BLESS Mathieu 81 - BLIGUET Jérôme 44 CM- BLIN Matthieu 80 - BLOCQUET Michel 62 - BLOIN Robert 60 - BLONDET Lucien 51 - BLOT Jean-Paul 75 - BLOT Michel 02 - BLOT Philippe 02 - BLUM REBOUL Christine 75 - BOBOT Julien 75 MA- BOCHAND Edith 02 CR, MA- BOCHER Hervé 44 VP-CG- BOCK Nicole 78 MA, SdS- BOCOGNANI Jean-François 75 - BOCQUILLON Thomas 59 - BODEAU Eric 23 - BODEAU Florence 23 - BODEAU Jacky 23 - BOEHLER Nathalie 75 - BOILLETOT Francoise 25 SF- BOISIVON François 75 - BOISRAME Michel 40 SdS- BOISSE Jean-Louis 14 MA- BOISSIERE Nicolas 34 - BOISSON Nathalie 75 - BOISSY Jean-Pierre 63 - BOITEUX Jean 94 CM- BOLTEAU Jean-françois 85 - BOMBERT Jean-Marc 92 - BOME sandrine 30 - BOMPARD Thomas 26 - BOMPART Yannick 31 - BON Firmin 91 - BONALDI Geneviève 26 - BONATI Dominique 57 - BONATI Elise 57 - BONATI Paul 57 - BONATI Pierre 57 CM- BONATI-BOUDIÈRE Monique 57 - BONATO Philippe 974 - BONAZEBI FELICITE 91 - BONAZEBI HERVE 91 - BONGIOVANNI Christian 06 - BONGUE Bienvenu 42 - BONICEL Jean-Marc 63 MA- BONIFACIO Daniel 80 - BONIFACIO Daniel 80 - BONJEAN Élisabeth 40 - BONJOUR Michel 39 - BONNABELLE Alain 57 - BONNAL Henry 12 Sds - BONNAMOUR Guillaume 83 - BONNARD Laurent 09 SF- BONNAUD Claude 23 - BONNAY Brigitte 80 CM- BONNAY Cédric 80 - BONNAY Cédric 80 - BONNAY Martine 80 CF- BONNAY Xavier 80 - BONNEAU Rose 40 - bonnechere bernard 27 CF- BONNEMAISON Jean-Claude 31 - BONNEMAISON Jérome 31 - BONNET Alain 94 - BONNET gerard 30 - BONNET Jean Marc 83 - BONNET Josian 81 - BONNET Mathieu 06 - BONNETERRE Marie-Anne 36 - BONNEVAULT Christophe 27 - BONNOT Frederic 93 -BONZOM jean-pierre 33 - BORDAHANDY Audrey 40 - BORDENAVE Vincent 75 - BORDES Christian 91 - Bordes Marielle 33 - BORDES Solange 33 - BORDET Lydie 19 - BORDIER Daniel 41 - BORDIER Sylvie 41 MA- BOREL yves 73 - BORGOMANO dominique 81 - BORGOMANO jean charles 81 - BORNERT Laurent 77 - BORNET Serge 71 - BOSC Lionel 12 AF MJS- BOSCH Jacqueline 81 - BOSCHEREL Elise 93 - BOSO Frédéric 59 - BOSSE Camille 35 - BOST Jean-Claude 24 - BOST Marie-Paule 40 CF- BOT Jeanne 75 CF- BOU Yvonne 02 - BOUABBAS Amine 75 - BOUABBAS Meriem 75 - BOUALEM Karim 93 - BOUALI Elisabeth 23 - BOUALI Malika 33 CF - BOUALI Nadi 23 CM- BOUAMAR Karim SdS 93 - BOUAZIZ Claudine 02 - BOUAZIZ Georges 02 - BOUBEKEUR Nadjet 95 - BOUCHARD Olivier 75 - BOUCHER Jean 83 - BOUCHER julien 75 CM- BOUCHER Yvette 83 - BOUCHEZ Dorothée 62 Très- BOUCHEZ Rémi 62 - BOUDARD Gilles 95 - BOUDIN Clément 75 - BOUDJADI Philippe 51 - BOUDOULEC Clément 60 - BOUDRAA Mounir 84 - BOUET Gerard 14 - BOUET marie france 14 - BOUFFARD Antoine 69 - BOUGHIDA Faouzzy 69 - BOUHELALA NORA 91 - BOUHMADI Mustapha 75 - BOUMAHDI Naima 93 - BOUINOT Jérôme 51 - BOUIS Anne-Marie 03 - BOUIX Philippe 67 - BOUJOT Jérôme 41 MA- BOUKRA Majid 83 - BOUKRA Younes 83 - BOULAI Thierry 41 MA- BOULAIN DANIEL 95 - BOULANGER Philippe 02 - BOULANGER Yves 16 - BOULARD Jean-Robert 60 - BOULAY-RIMBERT Denise 75 - BOULET Germaine 12 - BOULET Rolland 12 - BOULIMA Amir 75 - BOULINGUEZ Julien 75 - BOULINGUI Jean Olivier 57 - BOULLET LAUMOND Cécile 12 Sds - BOULOGNE Michel 80 Maire, VP CG- BOUQUET Daniel 44 - BOUQUET Julie 67 - BOURABAA Hamama 78 - BOURACHOT Monique 51 - BOURCIER Frédéric 75 - BOURDAT Bernadette 02 - BOURDET Gérard 64 - BOURDI Saïd 42 - BOURDIER David 92 - BOURDIER Jeanine 63 - BOURDU Rémi 75 - BOURDUT Claude 03 MA- BOURE Philippe 06 - BOURELLE Quentin 57 - BOURFROU Abdallah 14 - BOURFROU Brahim 14 - BOURFROU Viviane 14 - BOURGEOIS Alain 80 - BOURGEOIS François 60 - BOURGET Maxime 14 CFC - BOURGOGNE Sophie 60 - BOURGOIN Jocelyne 75 - BOURGOIS Lionel 30 - BOURGOIS Catherine 94 - BOURGOIS Jean-Jacques 13 - BOURGOIS Patrick 94 CM, CC- BOURGUIGNON Pierre 23 CM- BOURGUIGNON Thierry 23 CM- BOURGUIGNON Tomas 91 - BOURHLAL Kacem 91 - BOURIEL Marie-Noëlle 14 - BOURIEL Martial 14 - BOURJADE Alain 31 - BOURLI MOHAMED 91 - BOURLIAUD Charlotte 23 - bourhani said 93 - BOURREL JEAN-LUC 31 - BOURROUILH-PARÈGE Guillaume 33 CM- BOURROUILH-PARÈGE Michel 64 - BOURRY Luc 37 CM- BOUSQUET BRIGITTE 81 - BOUSQUET Frédéric 31 - BOUSQUET georges 81 Maire, CG- BOUSQUET Patrick 75 - BOUSQUET-PITT Pascale 33 - BOUSSARD Damien 75 - BOUSSELIER Audrey 81 - BOUSSIN Ludovic 87 CM, CF- BOUTALLAKA Jihane 75 - BOUTEILLER Guy 22 - BOUTEILLER Olivier 14 Sds, CM- BOUTES Francis 34 CG- BOUTET Marie-José 37 SF- BOUTEVIN Jean-Louis 40 - BOUTIFLAT Dylan 75 - BOUTILLIER Claire 62 - BOUTIN Nicolas 80 - BOUTMEDJET Karim 69 CM, CF- BOUTON Michel 95 SdS- BOUTON Nicolas 80 - BOUVARD Marie-Hélène 91 - BOUVIER Danièle 02 CM- BOUYRIE hervé 40 CG, Maire - BOUZIANI Céline 80 - BOUZNADA Toufik 78 - BOYADJIAN Jules 26 - BOYER Christine 95 - BOYER HÉLÈNE 11 - BOYER Marcel 95 - BOYER Monique 43 - BOYER Fanny 95 - BRADEL-BUREAU Léonie 44 - BRAEMER Nicolas 75 BF- BRAHIM Naoufel 91 - BRAHIMI Farid 31 - BRAIRE Hervé 44 - BRALLY Gérard 42 - BRANCHEREAU Jean-Claude 76 - BRANCHU Luce 92 - BRANCO Francis 44 MA- BRANIER Dominique 59 - BRAUD Joseline 43 - BRAULT Alain 91 - BRAULT Lili 81 - BRAUN Christine 69 SF- BREBEL Daniel 31 MA- BREDY Bruno 34 MA- BREGEAT Julien 44 - BREGOU Gratien 12 - BRÈQUE Joël 64 - BRETECHER Marie-Claire 64 - BRETON Marc 19 - BRETON Thalia 75 - BRETON Thierry 02 - BRETOUT Stéphane 75 - BRIAND Robert 44 - BRIBOIS Juliette 62 - BRIBOIS Thomas 62 - BRICHET Laurent 80 - BRIDON Jean Claude 18 - BRIFFEUILLE Christian 33 - BRIKI Anouar 91 - BRILLAT Michel 91 - BRIN Céline 80 - BRIOIS Bernard 14 CF- BRISSY Gérard 63 - BRISSY Rosalia 63 - BRITEL Sylvain 56 MA- BRITTO Sauveur 34 - BRIY Amandine 54 - BROCHETON Laurent 02 CR, CM- BROCHIER Christiane 83 CM, SdS, CF- BROCHIER Jean-pierre 83 - BROCKER Chantal 75 - BROHEE Gilles 62 - BRONDEL Anthony 28 - BRONNEC Andre 17 - BROT LASNIER alexis 75 - BROUARD Jean-Pierre 57 - BROUDIC Valérie 35 - BROUILLET MIREILLE 10 - BROUILLOUX Olivier 42 - BROUILLOUX Sylvie 42 MA- BROUSSE Georges 12 - BROUSSE Sylvain 67 CM- BRU Guillaume 81 - BRUBALLA Marie 33 - BRUGUERA Dominique 91 Sds- BRUMENT Didier 75 - BRUN Charlotte 95 CR, MA- BRUN Evelyne 63 - BRUN François 92 - BRUN Frédérique 33 - BRUN Marie-Claire 71 - BRUN Martine 92 - BRUN Pauline 07 CM- BRUNE Eric 75 - BRUNEAU Roger 14 - BRUNEAUD Sandrine 75 - BRUNEAUX Jean Marie 51 - BRUNEEL Julien 59 - BRUNEL Bertille 63 - BRUNEL Julien 59 - BRUNEL Philippe 95 - BRUNETAUD Jean-Claude 23 CM- BRUNI BENQUET Danielle 66 - BRUNIER-ZSIGRAY Philippe 92 - BRUNIN Serge 42 - BRUNO Marianne 44 - BRUN-PIGUET Michelle 69 CF- BRUSSOT Dominique 14 - BRUSSOT Jocelyne 14 - BRYGO Philippine 75 - BSIR Rachid 91 - BUAILLON Jean-Claude 78 SdS- BUGAUD Michel 71 - BUGEON François 91 CA- BUGLER Stéphane 75 - BUISSON Pierre 69 SdS- BULEUX Pierre-Henry 80 - BURCU TOSUNOGLU Ambre 95 - BURFORD Jennifer 76 - BURGAT Yanis 38 - BURJAT Yannis 69 - BURLIER Sophie 17 - BURTIN-LAUTHE Christine 89 SdS, SF- BURTON Lionel 92 - BUSSIER Alexandre 91 CM - BUSTORI Jean-Pierre 28 - BUTORI Christian 64 - BUTORI Nicole 64 - BYLEVELD Valentin 91 - CABADI Jean 81 - CABANNE Germain 64 CG, CR- CABANNE Marie-Pierre 64 Maire, Pt UDSER- CABE Robert 40 CG, Maire - CABOT Vincent 12 CM - CACCAMO Jos 83 CF- CACHERA Elvira 62 CM - CACHERA Jean Pierre 62 - CADEREAU Josette 33 - CADET André 25 - CADOUX Dominique 40 - CADRECHA Encarnacion 91 - CAILLAUD Madeleine 23 - CAILLAVET Bernard 32 - CAILLETON isabelle 40 CG- CAKIR Keven 38 - CALA Charles 91 - CALFAYAN Jean-luc 63 - CALMELS PELISSIER Marc-André 63 - CALMELS Jerome 93 - CALMON jacques 19 CR- CALO Eve 92 - CALO Osvaldo 92 - CALVO Ariane 75 CM- CAMARA Assa 78 - CAMARA Ibrahima 91 - CAMARA Khayé 91 - CAMARA SALOUM 91 - CAMINAL Gilbert 31 - CAMPAGNE Claude 26 MA- CAMUS Thierry 94 - CAN Thomas 76 - CANDIDO Suzy 31 CF - CANEVET Manuel 44 - CANICIO Patrick 80 - CANIGIANI Amandines 57 - CANNEVIERE Jean Germain 78 - CANTEAUT Anne 75 - CANTINI Thierry 69 CM- CAP Michel 41 - CAPARROS Anne-Marie 81 - CAPARROS Antoine 31 - CAPARROS Sauveur 81 - CAPEL Lionel 75 - CAPLANNE JEAN 40 - CAPOCCI Jean-Dominique 75 - CAPOULADE Serge 12 - CAPRAZ Zülfiye 63 - CAPTIER Michel 33 - CARABEUX Annick 14 - CARABEUX Michel 14 Sds- CARADEC Gilles 91 - CARADEC Morgane 91 MA- CARAYOL FROGER Bernard 66 SF - CARBONNEL Cyril 59 - CARBONNEL François 31 CF - CARBONNIERE Olivier 40 - CARDON Bertrand 62 - CARDON Didier 80 VP CR- CARDON Didier 80 VP CR- CARDON Hélène 69 - CARDOT Daniel 79 - CAREMIAUX Matthieu 57 - CARENTON Jérôme 23 - CARISSIMO BERTOLA Quentin 93 - CARITG Philippe 91 - CARLES Fabien 06 - CARLES Marc-André 06 CM- CARLIER David-Olivier 31 - CARLIEZ Jacques 80 - CARON Patricia 02 AM, BF- CARON Régis 02 - CARON Viviane 02 - CARON Gilles 80 - CARON Gilles 80 - CARON Maurice 02 - CARPENTIER Benoit 80 Très- CARPENTIER Eric 32 - CARPREAU Pascal 59 - CARRARA Sébastien 80 - CARRE Edwige 91 - CARRE Elisabeth 91 - CARRE Marie-Claude 69 - CARRE Marion 91 CM- CARRE Serge 91 - CARRERE benoit 07 - CARRERE Bernard 07 SdS- CARRÈRE CHRISTOPHE 91 CM - CARRERE Jean-Louis 40 Sénateur, VP CR- CARRERE Pierre 40 - CARREY-CONTE Fanélie 75 - CARRIE Jean-François 12 - CARRIER Jean-Luc 94 CM- CARTAILLER Arnaud 63 - CARTAILLER Bernard 63 1erMA - CARTAUX Laurent 89 - CARTRY Didier 72 - CARUSO Adrien 67 - CARVALHO Fatima 02 - CASAGRANDA rené 57 - CASANOVA François-Xavier 65 - CASARI Sébastien 62 - CASEIRO Francis 31 - CASES roseline 31 - CASIER Philippe 80 CN- CASSAN ALAIN 81 - CASSAN Geneviève 30 - CASSANI François 03 - CASSIOT Liliane 75 - CASSON Michel 64 - CASTAGNET Michel 24 Maire- CASTAN Romain 11 - CASTANG Alain 24 Maire- CASTANY Gérard 66 CM- CASTANY Madeleine 66 - CASTEL Patrice 31 - CASTELEYN Daniel 59 - CASTEX Françoise 32 Députée européenne- CASTRO Nicolas 75 - CASTRO SERE Josefina 75 - CATALA Raymond 94 MA- CATALAN claude 12 Maire- CATHERIN Jackie 63 - CATHERINE Paris 75 - CATSOULIS DIDIER 81 - CAUCHE Audrey 06 - CAUDRON Jean-Luc 62 - CAUDRON Martine 62 - CAUËT Jérôme 91 MA- CAULLIER Gérard 60 SF- CAUMONT Jean-Paul 31 CM - CAUMONT Rémi 31 - CAUSEUR Mathias 29 - CAUSSANEL FRANCIS 81 - CAUSSE Lionel 40 CG- CAUSSIN Gérard 57 - CAUTERMAN Alexandra 62 - CAVAILLE Alin 49 - CAVAILLE Nelly 49 - CAVALI Samantha 91 - CAVALIE Jules 75 - CAVALOC Laurent 29 - CAVATORTA Toni 78 CM- CAYLA David 75 - CAYLA Françoise 31 - CAYUELA Gérard 57 - CAZADE Christian 40 CG- CAZALET Jean Michel 64 - CAZALS Edwige 75 - CAZAUX Christine 65 - CAZENAVE Pierre 33 - CAZENAVE-CAMBET Elie 47 - CAZOBON Gérard 60 - CAZOTTES ELIANE 81 - CECCARELLI José 12 - CEDOLIN Bruno 78 CM- CEDRON ANNE 75 - CELEBRIN Cyril 31 - CELEBRIN Hélène 31 - CELET jacques 92 CA- CERALINE DANIEL 91 - CERON Jacques 33 - CERQUEIRA David 91 - Cesa Johann 42 - CESAR Guy 81 - CESARD BYLEVED Valentin 91 - CESARD FARAIN Isabelle 91 CM- CESARI marie claire 66 - CESLIN Damien 14 CM- CESSELIN Damien 14 SF, Sds, CM - CHABALIER Christian 84 - CHABALIER Eliane 84 MA- CHABANIS Blaise 77 CM, CF- CHABANON Bernard 91 - CHABASSE Laurent 75 MA- CHABIN Michel 89 - CHABOT Mireille 83 CF- CHABOT Silvère 75 - CHABRIAIS Michel 37 SdS- CHADELLE Jean-Pierre 24 - CHADOEUF Thomas 69 - CHAFFAUT BREAULT Chantal 93 - CHAFIK Ines 69 Maire - CHAIGNOT Nicolas 75 - CHAILLEUX Flavien 75 - CHAILLOU Sebastien 75 - CHAIX Maurice 69 - CHALLIOL Paul 05 - CHAMAOUI HABIB 91 - CHAMARAT Gabrielle 75 CP- CHAMBON André 91 - CHAMBON Frédérique 89 - CHAMBON Marie-Christine 91 - CHAMBON Raphaël 91 - CHAMBRION Fabien 54 - CHAMINADE Virginie 34 - CHAMOUX Monique 07 - CHAMOUX Raymond 07 - CHAMPCLOS Guy 51 - CHAMPION Yanic 51 - CHANAL Pierre-Louis 43 - CHANAOUI Mohamed 31 - CHANAUD Antony 31 - CHANCHOLLE Stéphanie 33 - CHANOUX Pascal 91 - CHANRION Jean 71 - CHANSON Hugues 72 - CHANTECAILLE Antoine 85 - CHANTECAILLE Martine 85 CM- CHANTRE Michel 64 - CHAPARD Fabien 42 - CHAPITRE Anne-Marie 60 - CHAPITRE Frédéric 60 SdS, CF- CHAPOLARD Aurelien 02 - CHAPUIS Alain 74 - CHAPUIS Véronique 90 - CHAPY Jean-Romain 35 - CHARA Mehdi 91 CM - CHARAÏ Naïma 33 CR- CHARASSE Chantale 63 - CHARASSE Jérome 63 - CHARBONNÉ Colette 31 - CHAREILLE Didier 91 Sds, CM - CHAREILLE MATHILDE 91 - CHARGE Jérôme 75 BFA - CHARITAT Roger 42 - CHARITE François 68 - CHARLEC charlery 972 - CHARLES Francoise 75 - CHARLES Henri 01 - CHARLES Jean-Pierrick 37 - CHARMOT François 27 BF - CHARNAVEL Sophie 93 - CHARNOZ Sandrine 75 CP, BF- CHAROULEAU Claude 09 - CHARPENTIER Isabelle 50 – CHARPENTIER Raymonde 10 - CHARPENTREAU Jean-Pierre 85 SdS- CHARPIOT Christian 07 - CHARREIRE Cédric 91 - CHARRIER Jean Louis 79 - CHARRIERAS Catherine 64 - CHARROIN Cedric 21 - CHARROIN Séverine 21 - CHARRON Yannik 67 - CHARRON Patrice 92 CM- CHARUA-BROSSARD Yannick 91 - CHASSERIO Patrick 78 - CHASTRUSSE Myriam 87 - CHASTRUSSE stéphane 87 - CHATAING Patricia 63 MA- CHAUDRY Afzal 78 - CHAUMEL Christian 42 - CHAUMEN michel 65 - CHAUMON Jean Louis 87 - CHAUMON Jean-Louis 87 - CHAUSSADE jean 24 - CHAUSSON Christiane 02 - CHAUSSON David 39 - CHAUSSON Jérôme 02 CM, SF, SdS- CHAUSSON Michel 02 - CHAUTEMPS pascal 71 - CHAUVEAU Pierre 33 - CHAUVET Patrick 06 - CHAUVREAU Frédéric 83 - CHAVAGNE Francoise 69 MA- CHAVANAS Stéphane 31 - CHAVES Clement 57 - CHAVIGNÉ Jean-Jacques 80 CF- CHAVIGNÉ Jean-jacques 80 CF- CHAVIGNÉ Thomas 31 - Chavin-Somont Rosine 25 BF - CHAVON Romain 57 - CHAZE Christian 03 - CHAZE Marc 69 - CHAZELON Stéphanie 10 - CHEBAB Fouzia 54 - CHEBAK Abdelouafi 60 - CHEGRANE Timothée 33 - CHEGUT Jean Yves 03 - CHÉGUT JEAN-YVES sf03 03 - CHEISSON Jean-Claude 16 - CHEMIN François 73 Maire- CHENU Renaud 75 - CHERASSE Jean Claude 90 VP CG - CHERKI Claude 75 - CHERKI Hayem 75 - CHERKI Pascal 75 CP, CN, BF - CHERMAIN Claude 71 - CHERON Thibaut 33 - CHERRY Helen 91 - CHERVIN Guy 63 - CHERVY Eliane 23 - CHERVY William 23 ex sénateur- CHESNAIS Jacques 78 - CHESSOUX stephanie 40 - Chevaldonné Annie 63 VPCG- CHEVALIER Bernard 33 CM- CHEVALIER David 29 - Chevalier Dominique 63 - CHEVALIER Laura 62 - CHEVALIER Philippe 89 CF- Chevalier Pierre 12 - CHEVALLIER Stéphane 75 - CHEVER Elisabeth 35 - CHEVREL Laurent 86 BF- CHEVREUX Pierre Marie 02 - CHEVRIER Jean-Claude 32 - CHEVROT Françoise 71 - CHIBATI Chahra 78 - CHICHA Raphaël 43 - CHIKHINI ABDESLAM 91 - CHIKHINI BACHIR 91 - CHIKI Monia 51 - CHIROLEU André 06 - CHISIT Annick 64 - CHIUSANO Giovanni 31 - CHIUSANO Kim 31 - CHIZAT Alain 69 - CHKOUNI Myriam 91 - CHLLAL Sabrina 51 CG- CHOBY Brigitte 39 - CHOKY Cyprien 80 - CHOLLET Arlette 13 - CHOLLET Marceau 13 - CHOLLON alain 33 - CHONG Félix 93 - CHORETIER Eric 42 - CHOTIL-ROSA Carole 75 - CHOUCHENE Nassib 69 - CHOUIT Samia 34 - CHOVET Philippe 42 - CHRÉTIEN Christophe 14 CM, Trésorier Fédéral, SdS- CHRÉTIEN Guy 14 - CHRETIEN Jennyfer 40 - CHRÉTIEN Marie-Thérès 14 - Christelle L 40 - CHRISTOPHE David 91 - chupin johan 92 - CHUSSEAU Loïc 44 - CIAIS Nicolas 06 - CICERI Marc-Henri 75 - CIEUTAT Claudine 31 - CIEUTAT MAJDABADI Claudine 31 - CILGI Tuncay 64 - CILIBERTI Didier 31 - CILLUFFO Ottavio 64 - CIRIUS Marcel 91 - CISSE Richard 83 - CIUCIU Philippe 91 CM- CLAIR Eric 78 - CLAIR Jean-Claude 75 - CLARY Anne Julie 06 CR- CLAUDEL GILBERT 94 - CLAUDON Jean-François 75 - CLAUDOT Marc 35 - CLAUSON Daniel 63 - CLAVEL Gilbert 69 - CLAVET Claude 23 - CLAVIER Jacques 85 - CLÉMENCEAU Gilles 69 - Clément Cécile 75 - CLEMENT Edouard 41 - CLÉMENT Edouard 41 - CLEMENT Stéphane 91 - CLERGUE Laurent 32 CM- CLUZEL Augustin 75 - CLUZEL David 81 - CNOCKAERT Danièle 42 CM- COCHARD Marion 75 - COCHART Jean-Pierre 06 - COCHETON Françoise 91 - COETMEUR Mireille 91 - COGET jean yves 59 - COGNET Alain 23 - COHEN Cécile 91 - COHEN Jérémy 33 - COHEN Paul 31 - COITOUX marie-lise 91 - Cole Sarah 94 - COLIER janine 66 - Colier laurence 66 - COLIER Michel 66 - COLIN Anthony 62 - COLIN Etienne 75 CF- COLIN nelly 06 - COLINET Dominique 33 - COLLARD Albert 59 - COLLARD Rénald 75 - COLLET Alain 75 - COLLET Gilbert 02 - COLLET Jean Claude 02 CM- COLLET Mélanie 38 - COLLET Yves 14 - COLLETTE Jean-Paul 26 CM- COLLEY-FROMENTEL Sylvie 95 - COLLI Lena 02 - COLLINEAU Marlène 44 - COLLOMBET Catherine 75 - COLLON Marie-Thérèse 54 - COLLONGES Bernard 69 BF- COLLOT Jean Claude 14 - Colmant Jean-Loup 34 - COLOMB Eric 75 - COLOMBANI Marc 09 - COLOMBIER Françoise 42 - Colrat Christine 12 - COLSON Marie 91 SF- COLTILLOT Sylvie 52 VP CR- COMBY Pascal 83 - COMETA Yasmine 62 - COMONT Rémi 31 - COMPANYS Xavier 33 - COMPERE Francis 79 - COMPOINT Laurence 44 - COMPOINT michel 44 - COMTE Christelle 34 - CONAN Denis 29 - CONCAS Gilbert 83 - Condamin Luc 63 - CONDE PIQUER Thierry 91 - CONDETTE Christophe 50 - CONDOLF Gérard 17 - CONDOLF Muriel 78 CF- CONDOLF Viviane 17 - Confesson Alan 69 - CONFORTIN Clarisse 31 CM- CONSTANCE Garby 75 - CONSTANT Danièle 91 - CONSTANTIN Pauline 59 - CONSTANTINOPLE Christian 32 - CONTE Annie 33 CM- CONTENS Marie Christine 31 - CONTREMOULIN Gérard 27 Dél. Fed- CONVERSY Daniel 25 - COPITET Yolande 51 - COPPEL Stéphane 40 - COPPIER Jean-Claude 80 CM, CF- COPPIER Jean-claude 80 CM, CF- COPPIER Marie 80 - COQUILLAT Eric 80 - CORBE Gérard 44 - CORBIERE Alexis 75 Conseiller de Paris, 1erMA- CORBIN Stéphane 37 CM, SF- CORBOU daniel 81 - CORCELETTE Patrice 69 - CORDE Jean-Loup 58 - CORDIER Roger 38 - CORNEILLE Jean Pierre 02 Maire- CORNU Pierre 59 - CORPRON Jean-Louis 64 - CORREIA Eric 23 MA- CORTESE Claire 43 - Cortijos Boris 12 - Coskun Alparslan 63 CF- Coskun Zubeyda 63 Sds, CF- Cossevin claude 17 - Cossevin monique 17 - COSSON Jacqueline 02 - COSTE annie 43 - COSTES Josette 31 CM- COTELLE Jean 31 - COTELLE Lydie 31 - COTILLOT Sylvie 52 VP CR- COTONNEC annaig 44 - COTORA Maria 75 - Cottard Gilbert 95 Sds - Cottaz Cordier Bernard 81 - COTTIN René 64 - COTTREL François- Xavier 75 - COTTREL FRANCOIS-XAVIER 75 - COUBRET Marc 23 - COUBRET Yvette 23 - COUDASSOT Christian 64 - Couderc-Lumediluna Catherine 75 - Coueyras Lucienne 63 - COUFFIN Pascal 44 - couic serge 8 - COUJARD Anne-Marie 75 - COULANGE Michel 51 - COULANGEON Philippe 75 - COULON Bastien 95 - COUPANNEC Jean-Michel 85 - COURANT Judicaël 69 - Courbot Georges 12 - COURNEL Jean-François 30 CCF- Cournil François 63 - COURT Jean-François 06 - COURTADON Gérald 63 - COURTIADE Cédric 32 - COURTIADE Christian 32 MA- COURTIL Mylène 84 - COUSIN Alexandre 62 CF- COUSIN Céline 62 - COUSIN Daisy 62 CF, SdS- COUSPEYRRE Germaine 91 - COUSSEAU Roger 40 - COUSSIERES Olivier 16 - COUSSIRAT maurice 42 - COUSSIRAT Pélerbe Marthe 42 - COUTANT Cathy 02 - COUTANT Denis 02 - COUTEAU Brigitte 02 - Coutellier Stéphane 75 - COUTENS Marie-Christine 31 - couthenx marie christine 31 e - COUTIERE Dominique 40 CG, Maire- COUTURIER Sophie 75 CM- COUZINIE Alain 81 Pdt CC, Maire - cozzi Sylvie 14 - CRAMBERT Jean-Pierre 02 - CRAPIZ Apolline 06 CM- CRASTES Jean 44 CM- CREPUT Ronan 78 - CREQUY Albert 60 - CRESTON Henri 69 - CRETIN-MAGAND Emmanuelle 67 - CRETON Joel 33 Maire honoraire - CRINON Philippe 02 SF, SdS- CRISPYN Nicolas 62 - CRISTOL rose 81 - Crochet Pierre 63 CM- CROCQUET Bernard 02 - CROCQUET Nicole 02 - CROIZE michel 77 - CROIZIER Gérmain 33 - CROLAIS Pierre 22 - CROMBECQUE Yann 69 CN, SF- CROQUENNEC Pierrick 83 - CROQUET Sandrine 78 - CROS Alexandre 81 - CROS Benjamin 75 CP- CROS Pierre 30 - CROUZET Mauricette 07 CM- CROUZET Philippe 33 - CROUZEVIALLE Bernard 19 MA- CUBIZOLLES Bernard 23 CM- CUBIZOLLES Isabelle 23 - cuq emmanuel 31 - CURINIER Benoît 84 BF, CF- CUTUIL Thomas 92 - CUTURELLO Paul 06 CM- CUVILIER-MASSON Virginie 62 - CUZOU Gilbert 75 - CYPEL Ariel 75 - D'HONT Lucien 41 - Da Costa Sébastien 77 - Da Rocha Carole 19 - DA SILVA Paul 91 CG- DABONNEVILLE Bruno 59 - DAFROSE Coralie 59 - DAGUE Didier 95 MA, SdS- DAHAN Mickael 75 - DAHM Nathalie 51 VP CR- DAIREAUX Gwenaelle 14 - DAL FARRA Miccheline 77 MA- DAL FARRA Micheline 77 MA- DALASZYNSKI Emilie 62 - DALET Caroline 63 CM- DALLES Michel 31 - Dallet Cendrine 12 - DALM Jean-Pierre 40 CG, Maire- DALMAU Michel 25 - DAMOISEAU Jean-François 64 - DAMPURE Michel 85 - DANCAUSSE Thierry 31 - DANE Ghislaine 28 - DANEL Baptiste 91 - DANEL Céline 62 - DANFLOUS Daniel 32 - D'ANGELLO GIUSEPPE 81 - Daniel Vincent 69 - DANIELCZAK Julien 62 - Danneau Angeline 41 CM - DANNEAU Angeline 41 - DANY fondo 06 - DARBON Jean-Marie 31 - DARBON Marie-Andrée 34 - DARGASSIES Magali 31 - DARGNAT Gérard 95 - DARGNIAT Gérard 95 - DARIES Gilbert 16 - DARNAULT JACQUELINE 91 - DARNEAU Jean-Claude 07 - DARNEAU Yvette 07 - DAROCHA Christian 64 - DARONNAT Olivier 75 CM- DARRAMBIDE pierrette 40 - DARRE Gilles 21 - DARRIEUX Annie 32 - DARRIEUX Guy 32 CG Maire- darrigade bellocq marie laure 59 - DARRIGADE Marie-Laure 59 - DARROZE Sabine 40 - DASPET Virginie 75 - DASSO Jean-FranÃ§ois 31 - DASTE LEPLUS Cathy 32 MA- DASTE Roxanne 64 - DATTNER Clément 75 - DAUDIN Amaury 81 - DAUPHIN Raymond 17 - DAUPTAIN Olivier 59 - DAURAT Thierry 34 CM, SdS- DAURAT Thiery 34 Sds- DAUSSY Danièle 62 - DAVAL Etienne 57 CM- DAVEIGA Anne-Marie 91 - DAVEIGA Jose 91 - DAVEIGA Mario 91 - DAVEIGA Nicole 91 - DAVID Alexis 91 CM - DAVID Audrey 75 - DAVID Grégoire 75 - DAVID Guy 31 MA- DAVID Jacques 81 - DAVID Michel 75 - DAVIO Henry 83 - DAZIN Cédric 24 - DE ARRIBA-SELLIER Nathan 69 - De Barros Myriam 63 - DE BOERS Aurore 31 - DECRESSAC Nicolas 93 - De castro Francisco 75 - DE CIAN Noël 40 - DE FAUCIGNY Anne-Sophie 75 - DE FROMENT René 63 - DE HAAS magalie 67 - DE LA ROSA Alain 83 - DE OLIVEIRA Nicolas 95 - DE PETRO Charly 64 - DE POORTERE Aurélie 59 - DE ROSSI Alfredo 75 - de RUS Pierre 91 Maire - DE SALES Jean-Baptiste 23 - DE VENDT Thierry 62 - DE VILLEROCHE Thomas 02 - DEAK Jean Pierre 33 - DEAN Attilio 91 - DEAN Simone 91 - DEARY Lindsey 64 - DEBAILLEUL Virginie 91 CM - DEBANDE Joel 11 - DEBANDE Joël 11 CF- Debaros Carlos 63 - DEBAT Richard 71 - DEBAUVE Jonathan 35 - DEBAY Marie-Lise 75 - DEBORD Raymond 75 - DEBRACHY Albert 83 SdS- DEBRAUWERE François 80 - DEBRAY Alexandre 14 - Debrosse Marcel 77 - DECIO Patrick 23 CM- DECIO Renée 23 - DECOEUR Thomas 43 - decombis roger 66 - DECORET Jacques FFE - DECOUPIGNY Fabrice 06 - Dedenis Philippe 75 - Dedenis Sylvie 75 - DEDET Pierre 18 - DEDIEU Anne-Sophie 34 - DEFAYE - JUSTIN Maïté 33 - DEFAYE Marie-Thérèse 33 - DEFEVER Jacques 59 - DEFRACE THIBAUD 91 - DEFRANCE Serge 78 CM- Degenne Éric 37 - DEHAENE Jimmy 62 - DEHAESE Olivier 35 CM-

DEHAY André 62 SdS- DEHOS Veronique 64 - Dejean Pierre 78 CF - DEJEAN-DUPEBE Chantal 32 MA- DEJENNE Jean-Michel 94 - DEJONGHE Michèle 59 - DEKHILI Dalida 91 - DEKYNDT Vincent 37 - DEL PUPPO Annie 23 - DEL PUPPO Jean-Pierre 23 - DEL\'HOMMEAU Michel 51 - DELACROIX Adrien 93 - DELACROIX Jean-Gabriel 94 - DELAFONTAINE Anne-Claire 60 CG, Maire, SF- DELAFOSSE Michaël 34 - DELAGE Henri 24 CG, SdS- DELAGE Jean-Louis 16 - DELAHAYE Manuela CNE 75 - DELAIR Laure 75 - DELAISEMENT Philippe 95 - Delaitre Catherine 91 - DELAITRE SYLVAIN 91 - DELAMARRE Mathieu 44 - DELANNOY Damien 59 CF- DELAPORTE guy 11 - DELAROCHE Jean-Michel 75 - DELAROUE Jean-François 38 - delattre michel 75 CF- DELAUNE Sylvie 92 CM- DELAUTRE Colin 14 - DELAVENNE Marie-ange 40 MA- DELAVOIX Roger 10 - DELAY Jean 80 - DELAY Jean 80 - DELAY Maryse 80 - DELAY Maryse 80 - DELBENDE ANNE 75 - DELCAMISE Aurélien 91 - DELCLAUX René 12 CM - DELECOURT Franck 63 - delfly michel 30 - DELFORGE Annick 59 - DELFORGE Pierre 62 - DELGADO ANDREA 69 - DELIGNE Clément 78 - DELIGNIÈRES Elsa 31 - DELIGNY Frédéric 60 CM, SdS- DELISANTE Eliana 44 - DELNATTE Arthur 75 - DELNEF Pascal 80 MA- DELON Joel 30 - DELPAT andré 81 - DELPECH Alain 31 - DELPECHES Thierry 76 - DELPEYRAT Daniel 24 CF- DELPEYRAT Stéphane 40 CR- DELPOUX Alice 31 - DELPOUX Blandine 31 - DELPOUX Christophe 31 - DELPOUX Pauline 31 - DELRIEU Olivier 81 - DELRIEU Yvette 81 - DELSOL Bernard 81 - DELTIMPLE Nathalie 33 - DELTOUR Annie 34 - Delwal charles 17 MA- DEMAIE Alexis 95 - DEMAIE Jean-Claude 80 CM- DEMAIILY Maurice 62 - DEMAINE MICHEL 50 - DEMAISON Isabelle 80 VP CG- DEMANGE Bernard 67 - DÉMARE Laurent 76 - DEMARQUET Alain 80 SdS- DEMAY André 35 - DEMAY Danielle 35 - DEMAY François 57 - DEMERSSEMAN Gilles 89 - DEMOLLIÈRE Gauthier 57 - DEMONSAIS Bruno 78 - DEMOURGUES-ROBERT Danielle 63 CM- DENARDI Claude 33 - DENAUX Joël 40 - DENEFLE Geneviève 95 - DENEFLE Jean-Pierre 54 - DENIAUD Laurianne 44 - DENIEL Jean-Michel 44 - DENIS Alain 75 - DENIZ Emir 57 CM- DENIZ Serdal 57 - DENNEULIN denis 62 - DEPOIRE Camille 73 - DEQUIDT Roland 59 - DERIMAY Julien 92 - DERMY Christian 77 MA- DERNE Nicolas 69 - DERNONCOURT Roger 07 - DEROTHE Benjamin 93 - DESAULTY Pascale 80 - DESAULTY Pascale 80 - DESCAMP Jérome 62 - DESCHARMES Pierre 55 - DESCLOS Bernard 95 - DESCORMES Michel 26 CM- DESEINT Frédérique 59 - DESFONDS Jacques 38 - Desforges Romain 91 CM - DESHAYES Coralie 02 - DESHORS Guillaume 19 - DESJARDINS mathieu 76 - DESLANDES Monique 01 - DESLANDES Patrick 01 - DESMAISON Stéphane 13 - DESMELIERS Vincent 92 - DESPEISSE David 44 - DESPLANQUE Jean-Pierre 38 - DESSORT Jean-François 33 - DESTENAVE Guy 40 CG- DESUAUX DE MARIGNY Raymond 07 - DESVIGNES Joseph 39 CM- DESVIGNES Simon 39 - DETOURNAY Bertrand 71 CM- DETOURNAY Clothilde 62 - DETRY Stéphane 62 - DEVAY Bertrand 31 - DEVEMY Pascal 91 - DEVIJVER Dominique 36 - DEVVERRE Gilles 93 - DEVISMES Gaëlle 80 - DEWAËLE Hélène 02 - DEYRES Jean-Claude 40 CG, Maire- DEYRIES Antoine 91 - DHAM Nathalie 51 VP CR, BF- D'HONT Xavier 80 - DI BIANCA Cirino 14 - DI LUCCIO Thomas 69 - DI VINCEZZO Simon 59 - DIABY BOUNA 91 - DIABY NADISSOU 91 - DIAMANA Pierre 91 - DIANKA MAMADOU 91 - DIARD Frédéric 41 MA, VP CC- DIARRA MARIE JEANE 91 - DIARRA Mohamed 91 - DIATTA Sény 80 - DIAWARA Chérif 91 - DIAZ René 13 - DIBIANCA Réjane 14 - Dicko Waguy 75 - DIDIERLAURENT Romain 91 - DIDINE Pascale 95 - DIEZ Cécile 78 - DIMNA LAURE 91 - DINSE Noel 32 - DIOCOU Joseph 91 - DION Joseph 92 CM- Dionnet Didier 63 CM - DIOP AWA 91 - DIOP Lucielle 31 - DIOUF Makhoudia 95 - DISCLYN patrick 91 - DIVINCENZO Vincent 59 - DIYE Welly 75 - DJABALLAH Farouk 23 - DJARANE REZIKA 91 - DJEBARA Azwaw 30 - DJERMOUN Ahmed 51 - DJERMOUN Yann 51 CF- DJOUDI Richard 91 - DJOURI Abdul 31 - DO NASCIMENTO Lisa 63 - DOAT Suzanne 81 - DOBBELS David 75 - DOCHER Mathilde 84 - DOGNIN Daniel 42 - DOGNIN Paul 42 - DOLCEMASCOLO ANTHONY 57 - DOLHEM Anne 80 - DOLLAT Christine 03 - DOLLET Eliane 06 - DOLLET Jean-Marc 06 - DOLLET Roland 06 - DOMBROWSKI Mireille 95 - DOMENECH Kristof 38 - DOMERGUE Philippe 20A - DOMINGUEZ François 06 - DOMINIQUE jean-michel 33 - DOMINIQUE Lamy 57 - DOMY Francois 51 - DOMY françois 51 - DONCK Patrick 35 - DONNETTE Michel 24 - dontaine alain 38 SF- DOOREMONT Christophe 62 CF- DORAFI Brendan 80 - DORBEC Jean-Luc 69 - DOREAU , Henri 35 - DORIER Jean-Paul 75 - DO-ROSARIO Alfrédo 28 - DOS SANTOS Reinaldo 75 - DOTTO Pierre 69 – DOSORUTH Sandra 93 - DOUARA Rabha 81 - DOUARINOU Gérard 24 - DOUBOVETZKY Pierre 69 - DOUGNAC Georges 64 - DOUILLOT Thibault 62 - DOUILLOT Thomas 62 - DOUMEAU Manuel 53 - DOUMEAU Monique 53 Maire - DOURSOUT Jacques 77 - DOUZINEL Patricia 80 - Douzou Thierry 12 - DOYNEHARD Jean-Jacques 64 MA- DRA Ahmed 91 - DRAME Fatima 91 - DRAUSSIN Serge 75 - DRAY jean françois 75 - DRAY Paul 06 - DREANO Claude 83 - DRECOURT Joselyne 02 - DRIAN Yohan 54 - DRIOLI Adrien 69 CM, CF- DROIN Jean-Fred 24 CG, CF- DROMER Marie 02 - DROUIN André 40 CR- DROUIN René 57 Maire- DRUELLE Jacques 59 - DRUON Magali 59 - DRUT Nicolas 62 - DUBEAU Claude 11 - DUBEOIS-Geoffroy Adrien 59 - DUBERTRAND jean-luc 40 - DUBIN Marie-Thérèse 89 - DUBIN Olivier 78 – DUBOCQ Claude 30 - DUBOIS Aloïs 34 - DUBOIS Elisabeth 64 - DUBOIS Jean Claude 66 - DUBOIS Jean-Claude 66 - DUBOIS Jean-Marc 59 - DUBOIS Loïc 14 SF - DUBOIS Sabrina 14 - DUBOISY Genevieve 51 - DUBROCA François 40 - DUBUIS CATHERINE 91 - DUBUIS FRANCOIS 91 - DUBUT Marie 60 Maire, SdS, CF- DUCAMP MOLIA Michel 40 - DUCELLIER Jacqueline 02 - Duchamp Annie 7 - Duchamp jean-claude 7 - DUCHATEAU Jean 87 - DUCLOS Jean-Marc 91 - DUCLOUX Pascal François 91 – DUCOME Patrick CNE 75 - DUCOURNAU Marie Josée 40 - DUCOURNEAU Alain 32 - DUCOURNEAU Chantal 32 - DUCQ christine 78 - DUCROCQ Camille 23 - DUCROCQ Raymond 23 - DUFAU Jean-Pierre 40 Député Maire- DUFAY M 76 - DUFAY V 76 - DUFFAUD Laurence 35 - DUFORESTEL Inès 75 - DUFOUR Guy 02 - DUFOUR Gysèle 02 - DUFOUR Monique 62 - DUFOUR Nicolas 62 - DUFOUR Patrice 25 - DUFOUR Serge 02 - DUFOURNET Paul 75 - DUFRENE Jacques 80 - DUFRENE Joséphine 75 - Dugelay Danièle 91 - DUGUET Robert 91 - DUHEM Héléne 62 - DUHEM Nicolas 62 - DUIZABO Julien 40 - DULAMON Camille 40 - DUMESTRE Isabelle 43 - DUMESTRE Pierre 38 - DUMET Jean-Jacques 95 - DUMEZ Nicolas 44 - DUMINY Christian 59 - DUMONT alexandre 68 - Dumont Frédérique 91 - DUMONT Julien 62 - DUMONT Martine 60 - DUMONT-MAUREL Elizabeth VP CG 02 - DUMONTEL Jean Yves 79 - DUMONTET dominique 59 - DUMORTIER Rémi 51 - DUMOUCHY Stéphane 78 - DUMOULIN GUY 63 - DUNIS Jeremy 43 - DUPERRON Daniel 86 CM, SF- DUPEUX Jean-Pierre 23 CM- DUPIRE RAPHAEL 59 - DUPLAN Claude 83 - DUPONCHEL Alain 75 - Dupont Jacques 75 - DUPRAT Bernadette 40 - DUPRAT catherine 92 - DUPRAT Denis 40 - DUPRAZ Amandine 75 - DUPREAU Didier 62 - DUPUIS Bruno 80 SF, CF- DUPUIS Gérard 31 - DUPUIS Joëlle 64 - DUPUIS Manu 69 - DUPUY Laurent 83 - DUPUY Michel 34 - DUQUENNOY Etienne 59 - duraffourg brigitte 33 - Durand Andrée 63 CFC- DURAND DOMINIQUE 81 - DURAND Emeline 75 - DURAND Gérard 33 - DURAND jean rémi 81 - DURAND Jean-Louis 81 - DURAND Martial 33 - DURAND Michel 51 - DURAND Monique 26 CF- DURET Catherine 38 - DURET Daniel 16 - DURET Juliette 75 - Duret Thomas 03 - DURIEUX Grégory 17 - DURIEUX marie josé 64 - DURON Jacques 92 - DUSSAULD Patricia 17 CF- DUSSEL Joseph 69 - DUSSIN Jean-François 40 CG, Maire- DUSSOPT Christian 23 CM- DUSSOPT Olivier 07 Député, Maire- DUTILH Isabelle 02 - DUTRANNOY Bernadette 95 - DUTRANOIS Thierry 31 - Dutrecq D. 63 - Dutrecq F. 63 - DUTREY Marie-Amélie 75 - Dutrieux Maria-Livia 75 - DUTRUC-ROSSET Roger 83 - DUVAL Bernard 57 - DUVAL Romain 35 - DUVAL Sylvère 14 - DUVAU Nicolas 77 - DUVERNAY Philippe 25 - DUVIGNAC Christian 33 - DUVOID Nadège 07 - DY Jérôme 29 - EBOSSE MOUDIO Jacques 80 SF- EBTISSEM BEN BAGHDADI 91 - ECHEIKR Farid 95 MA- EDEY Christelle 93 - EDOIRE Goeffrey 62 - EECKHOUDT-ROUGERIE Marie-France 91 - EHRET Sylvie 03 - EICHERS Denis 51 - Ejangue Lottin Sohomti 91 - EL AMAMI Imene 06 - EL BAKKALI Issam 78 CF- EL FALAH Chedlia 80 - EL GHOZI Laurent 92 CM- EL GUIDJ Clara 59 - EL GUIDJ Justine 59 - EL HADDOUTI Mohamed 77 - EL HAJJAJI nadia 68 - EL HARTI Otman 42 - EL KOUACHERI Fatma-Zhora 31 - EL MALKI Genevieve 94 CM- EL MRABTI Tabet 91 - EL MRABTI Yassin 91 - el quati hafida 75 - EL YOUSSFI Hamid 91 - ELBAZ Gérald 33 - ELBEL francis 57 - ELDIN Jean 07 - ELGUIDJ Justine 62 - Elhas Cherif 63 - ELISSONDO Maïté 64 - ELUERD gilles 24 - EMAIN David 91 CF- EMERIAUD Françoise 81 MA, SdS- ENJALBERT marc 13 - ENJALBERT MICHELE 13 - Enjelvin François 12 - ENJOLRAS Eliane 42 - EON HERVE 53 - EONIN jacky 44 - EQUETER Jeremy 62 - ESCHEMANN Jean-Luc 75 - ESCHMANN Jean-Pierre 71 - ESCHMANN Nicole 71 CF, BF- ESCOBAR victor 75 - Escot Laurent 91 - ESCUDERO Michel 83 CM, BF- ESCUDERO Nadine 83 - ESMERY Maryse 75 - ESPA Christine 13 - ESPA Mathilde 13 - ESPILATIER Jean Luc 81 Maire- ESPILONDO Jean 64 Maire- ESPINOSA Mauricio 69 - ESPINOZA Alejandro 64 - ESPITALIER andré 81 maire- ESQQUERE Francis 65 CR- ESSELINCK Pierre 42 - ESSER Olivier 68 - ESTAGER Jean 19 BF,CF- ESTELLANO Fabian 92 - ESTEVE christian 53 - ESTEVE Pierre 84 - ESTIVILL GOULENE Monique 91 - ESTIVILL Juliette 91 - ESTIVILL Marie Thérèse 91 - ESTOURNES Thomas 33 - ETCHEBERRIA Jean-Baptiste 16 - ETCHETO Henri 64 CM- ETCHEVERRY Benjamin 75 - EUGENIE NADEGE 91 - EVIN Aude 75 CR- EVIN Gwenaelle 75 - EWANE Jean Jacques 91 - EZABADI Milad 75 - FABBRETTI Christiane 06 - FABIELLE angel 67 - FABRE alain 30 - FABRE Annie 91 - Fabre Frédéric 12 CM, VP CC – FABRE Jean-Michel 31 CG AM - FABRE Jean-Pierre 84 - FABRE Marie-Madeleine 80 CM- FABRE Régis 16 - FABRE SERGE 13 - FABREGUE Maryse 81 - FABRET Sébastien 06 - FACCHIN Alexandre 91 MA- FACHE Jeanine 76 CM- FADHLOUN Basma 75 - FADILI Marion 59 - FAGNEN Sébastien 50 - FAGOT Rebecca 29 MA- FAIFE Claude 91 - FAIVRE Jean-Pierre 70 - FAKOUHI Roxana 75 - FAKRI Karim 29 - FALL Alexandre 93 - FAMY Albert 83 - FANDI Abdellah 95 - FANINOZ Robert 40 - FARAL-GUÉRINEAU Christine 81 - FARAVEL Frédéric 95 - FARCY Marie-Claude 31 CM - FARDONNET Frederic 62 - FARFAL Alain 84 MA- FARFART ginette 40 - FARGE George 69 - FARKAS Nicolas 69 - FARRE Jacques 06 SdS- Farrouch Nicole 38 CF - FARYSSY Farid 84 - FARYSSY Salima 84 CF- FASSBIND Anne-Laure 54 - FASSO Bruno 75 - FASSO Louise 75 - FASSO Sybille 75 CM- FAUCHEUX Claude 03 - FAUCON Claudia 80 - FAUQUET Dominique 75 - FAURE Boris FFE trésorier de section (Varsovie)- FAURE Jacques 75 - FAURE Jean 07 CM, SdS- FAUTHOUX Remy 64 - FAUVEL Alain 75 - FAUVET Frédéric 80 SdS, BF- FAVARO Vanessa 93 - FAVARO Vanessa 75 - FAVENNEC Bernard 19 - FAVIER Anne 91 - FAVIER Christian 23 MA- FAVIER Frédéric 55 BF- FAVIER Nicole 23 - FAVIER Pierre 40 - FAVRAUD Pierre 64 - FAVRE Jérémy 69 CM- FAVRE Joseph 74 - FAVREZ Dominique 59 - FAVRIAU Mathieu 79 - FAY Paul 42 - FAYE Georges Marcel 06 - Faye Michel 63 - FAYOLLAT Fernand 38 - FAYOLLE Ludovic 71 - FECHNER Erik 91 - FECHTALA Abdelkarim 80 - FEDJKI Amanda 06 - FELLAH Omar 80 - FELSEMBERG Bernard 91 CM - FENAYON Michel 92 - FENDRICH Yannick 67 - FENOY MARCEAU 75 - FER Jacky 59 - FERAND Pierre 80 - FERCHAUD Vincent 14 CM - FERCHAUX Gaétan 44 - FEREC Marie 29 - FEREC Stéphane 78 CM- FERHAOUI Said 95 - FERHAOUI Saïd 95 CM - FERJULE AUDE 91 - FERMENIAS Louise 02 - FERNAGU Xavier 78 - FERNANDEZ José Angel 91 - FERNANDEZ Lucie 13 - FERRAND Vincent 44 - FERRANDON Pascal 23 - FERRANI Gérard 31 - FERRARI Anne-Laure 62 - FERRARI frédéric 33 - FERRARI Jean Pierre 34 Sds Adj- FERRARI Pierre 62 MA- FERRASSE Jean 31 - FERRÉ Christiane 78 - FERREIRA DA COSTA André 02 - FERREIRA Françoise 02 - FERRET Jacqueline 95 - FERRI-BATTINI Elsa 69 - FERRIER CHRYSTELLE 93 - FERRIER Pierre-Luc 71 - Ferrière Hervé 14 CCF- FERRIERE Laurent 64 - FERRO Max 06 - FERSATOGLU Ismail 75 - FERSATOGLU Ismail 93 - FETE Michel 31 - Fetet Louise 88 - fetet nicolas 88 Sds, BF - FETET Renaud 88 - FEUGAS Roger 64 - FEUILLAQUIÉ anne marie 81 - FEUILLET Christophe 90 - Feunteun Georges 75 - FEUNTEUN Marlène 75 - Fevrier Anne 78 - FEVRIER Jean-Louis 91 - FEYRIN henri 33 - FEYTE Bernard 24 - FICHTALI Yassir 93 MA, CF- FIGUE Noël 37 - FILHOL Raymond 40 - FILLET Pierre 32 - FILLION Marc 75 - FILLOL Etienne 92 - FILOCHE Emma 75 - FILOCHE Françoise 75 - FILOCHE Gérard 75 CN- FILOCHE Germain 75 - FILOCHE Léa 75 CP, BF- FILS Arnaud 76 - FINEL OLIVIER 91 - FINEL Patrice 91 CG- FINOT Jean-Pierre 38 - FIORE René 84 - FIORI Stéphane 05 - FIRMIN Célia 75 - FITA claire 81 - FITA Claude 81 - Flacher bruno 34 Sds, MA- flamand Chantal 1 - Flamand Joseph 1 CF- FLAMENT Damien 75 - FLANDRIN Hélène 32 - FLAVIE RABAY NOEL 50 - FLEURAT Dominique 36 CR, CN sup- FLEURY Jacques 80 Maire, CN- FLOCH Laurent 44 - FLODERER Hélène 14 CM - FLORENCE Maryvonne 40 CG- Florent Gérard 91 CM - FLORIET Dominique 91 - FLORINS Anthony 34 - foglio ANNIE 38 - FOISSEY Benjamin 80 - FOLTRAN Hubert 31 - FONDECAVE Albert 06 - FONDEVILLE Francis 33 CA- FONSECA FATIMA 75 - FONTAINE Evelyne 69 CM, SF- FONTAINE Lucien 80 MA- FONTALIRAND Jean-Luc 31 - FONTANA Henry 75 - FONTENAS Alban 38 - FONTVIEILLE EMELINE 81 - FONTVIELLE Hélène 31 - FORESTIER Armand 13 - FORESTIER Jean-Claude 25 - FORICHER GERARD 29 - FORMAGE patrice 33 - FORTE VRAY Marie Thérèse 42 - FORTINON Xavier 40 CG- FORTUIT Eveline 83 - FOTI Antoine 75 - FOUCHECOURT veronique 42 CM- FOUCHIER Esther 13 - Fouilloux Maxime 63 - FOUQUES Jean Luc 02 - FOUQUET Emmanuel 75 - FOUQUET Frédéric 62 - FOUQUET jean-claude 35 - FOURCOT Laure 75 - FOURCROY Annabelle 62 - FOURESTIER Dominique 51 - fourgassie jean-bernard 91 MA- Fournier Alberte 33 - FOURNIER Bernard 15 CM- FOURNIER Guy 81 - Fournier Jean Clotaire 33 - FOURNIER SICRE Patrick 24 - FOURRÉ Bernadette 49 - FOURTUNE Claude 93 - FOX nicolas 57 - FOX Patrick 57 - FOX Rémi 57 - FRABOULET Simon 14 - FRADET Benjamin 54 - FRADIN Jean Guy 63 - FRADIN Julie 75 - FRADIN Sébastien 63 - FRADIN Stella 63 - FRAIN Annick 02 - FRANCHIN patrick 29 - FRANCK Justine 57 - FRANCK LOQUET Naël 38 - FRANCO Albert 39 - FRANCO Christiane 39 - Franco Hélène 75 - FRANÇOIS Christian 80 - FRANCOIS Christophe 07 MA, SdS- FRANCOIS Rodolphe 31 - FRANCOIS Yves-Noel 75 - FRANÇOISE Charles 75 - FRANCQ Natalie 64 CG- FRANQUES Eric 17 - FRAPIN Jean-Yves 44 - FRAPPART Martine 60 - FRASCA Eric 64 - FRAYSSE Olivier 75 - FRAYSSINET Hélène 81 CM- FRCOT Luc 95 - FREDERIC Claude 54 - FREDON Bernard 71 SdS- FREDONNET Colette 94 - Frégonèse Michèle 43 - FREGUIN Jean-Michel 58 - FRÉMONT Louisette 14 - FRENDRICH Yannick 35 - FRENOT Christine 60 - FRESNEL Franck 14 - FRESSE Caroline 57 - FREUDENREICH Pascale 02 - Freyermuth Bruno 67 CM - FREYSSENGE Pierre 78 - Fride Isabelle 75 - FRIGOUT Bernard 14 - FRIGOUT Gweltaz 93 CF- FRIGOUT Marie-Dominique 14 CM-CR- FRILLEUX Jean 64 - FRITZ Karim 32 - FRITZ Linda 32 - FRITZ MANA Nadjama 32 - FRITZ Noura 32 - FRITZ SAMEH 32 - FROUARD Jean-yves 16 - FUCHS Gérard FFE - FURAHA Olga 14 - FUREIX André 87 - FURLAN Stephane 31 - FUSEY Virginie 93 - FUSTER sandra 71 - FY patrice 88 - GABIACHE Claire 92 - GABRIELI Alain 31 CG- GABRIELI Raymond 31 - Gabriel-régis Noelle 42 - GACHARD Philippe 34 - GACIRI Samir 42 - GADÉ Raymond 44 - GADET Louis 94 - GADRAT Benjamin 75 - GAGNA Jean-Claude 75 - GAGNA Madeleine 75 - Gaillard Jean-Claude 63 - GAILLARD Patrick 60 - GAILLARD Pierre 38 CM- GAILLAT Jean-Etienne 64 MA- GAILLET Jean-Claude 76 - GAILLIOUT Béatrice 69 - GAIN Frédéric 38 - GALAN Charles 81 - GALATAUD Jacky 23 - GALEAU Thierry 15 Maire- GALEWSKI Antoine 62 - GALIAY François 75 - GALIRI Jean Claude 42 - GALIS Denise 31 - Galland Audrey 75 - GALLICHIO Michèle 84 CM- GALLIER François 75 - GALLIX Christiane 71 - GALLIX Dominique 71 - GALLON Jean-Pierre 19 - GALTIER Catherine 80 - GALVAN Hugo 69 - GALY Jean-Pierre 12 - GAMBARINI Jean 02 - GAMBARINI Monique 02 - GAMBÉ Jp 76 - GAME PHILIPPE 36 - GAMICHON Louise 60 - GANDON Bruno 84 MA- GANDZIRI François 91 - GARAT Jacques 64 - GARAUD Pierre 37 - GARBY Constance 75 - GARCIA ABIA JOSE 06 CM- Garcia Antoine 12 - GARCIA Corinne 41 - GARCIA Cyril 69 - GARCIA Dominique 93 CM- GARCIA Françoise 94 MA- GARCIA Gilbert 12 Sds- GARCIA JEAN CLAUDE 81 - GARCIA Laurent 49 - GARCIA Marie 31 CM- GARCIA Marie-Carmen 31 - GARCIA Ondine 75 - GARCIA Patrick 81 - GARCIN Céline 05 - GARCIN Georges 05 - GARCIN René 05 - GARCIN Thierry 95 - GARDE Raymond 42 - GARDÈRE Jean-Marc 39 - GARDES JOSIAN 81 - GARDEUR Evelyne 69 - GARECHE Mohamed 75 - GARELLI Julie 57 - GARINO Laurent 38 - GARNIER Alain 93 - GARNIER Juliette 69 - GARNIER Philippe 83 - garnier-lavalley mikael 93 - GARO Patrice 75 - GARRABOS Marise 40 CM- GARRIGUE Huguette 31 - GARZELLI Marie France 32 maire- Gasc André 12 - GASC Robert 40 - GASCO Florian 42 - GASCON Janine 81 - GASSE Didier Nouvelle Calédonie - GASTON Marie-Lise 64 - GATEL jean 84 ancien ministre CM - GATTEAU Alain 02 SdS- GATTEAU Sylviane 02 SF - GAUBEN René 81 SdS- Gaubert Patrick 12 - GAUCHE Marc 81 CN, BF- GAUDILLIER COLETTE 39 Sds - GAUDIN Emmanuel 44 - GAUGAIN Claude 50 - GAUMONT Alexandre 14 Sds- GAURIAT Gaëlle 92 - GAUSSERAND Thierry 31 - GAUTHERON André 69 - GAUTHIER Mickael 78 - GAUTHIER Patrice 75 - GAUTHIER Thomas 41 - GAUTHIER Véronique 44 CM- GAUTIER Elise 92 BF- GAUTIER Valentin Christian 40 - GAUTRELET Anne-Sophie 91 CM - GAUTRELET Julien 91 Sds Adj - Gautron Jean 12 - GAXIE Marie-Jeanne 75 - GAY Géraldine 11 CM- GAYA Olivier 59 CM- GAY-HEUZEY Aude 35 - GAZENGEL Claude 76 CM- GAZON Jean-Franois 41 - GEIDEL Hinda 75 - GEISSER Jean Yves 32 - GEKIERE Michel 59 - GEMINIANI Eric 31 - GENDRE Nathalie 69 - GENDRE Pierre 75 - GENDRON ALAIN 94 - GENEIX Christophe 30 - GEORGE Evelyne 91 - Georgel Jean-Claude 63 - GEORGES Guy 94 - Georges Michel 63 - GERARD Anaïs 75 - GERARD Anne 86 AM, SF- GERARD Anne 86 MA, SF- GERARD Marc 80 - GERARD Pierre 75 - GERARD Xavier 60 - GERBAUX Martin 38 - GERENTON Caroline 91 - GERIN Olivier 13 - GERMAIN Jean-Marie 17 - GERMERIE Constant 06 - GERNET jean-baptiste 67 - GESNOT Dany 10 - GESQUIERRE Carmen 57 - GÉSURET Mélanie 75 - GHALLAL Sabrina 51 CG, CF- GHEBGHOUB Abdelhafid 77 - GHEDDACHI Hora 75 - GHEMAR Ali 91 - GHERBI Djamel 31 - GHIELENS Anne 62 - GHIELENS Pascal 62 - GHIGHI Eugénie 93 - GHILACI Farid 81 - GHOUSSAUB Sabyl 75 - GHOUSSOUB Rif 75 - GIACALONE Brice 14 - GIACALONE Reynald 69 SdS- GIACOBBO alain 31 - GIAMPINO Béatrice 91 - GIBSON Anna 75 - GICQUAUD Florian 29 - GIEN Alexandre 83 - GIEN Armel 83 SdS, CF- GIL cedric 33 - GILARDINI Adrien 67 - GILBERT Bruno 14 - Gilda-Duclos Helen 91 Sds- GILGUIN Alex 57 - GILIBERT Maryse 94 - GILLES Cédric 06 - GILLES Jean-Jacques 02 - GILLES Laura 31 - GILLET Bernard 04 CF- GILLOTIN Noel 51 - GILQUIN Alexandre 57 - GILQUIN Béatrice 57 - GILQUIN Norbert 57 - GIMENEZ Lauren 75 - Gineste François 12 - ginières loïc 46 - GIORDANO Anne 59 CF- GIOUX Colin 62 - GIOVANNELLI fabien 41 - Gipoulou David 23 - GIRAL Espérance 81 - GIRARD ALAIN 91 Maire- GIRARD Anick 93 - GIRARD Charlotte 91 - GIRARD Philippe-R. 75 - GIRARDIN Olivier 10 Maire- girardot alain 69 - GIRARDOT Johny 50 - GIRARDY Danièle 91 - GIRAUD David 83 - GIRAUD Denis 91 - GIRAUD Mathilde 92 - Girault Jean-Charles 77 - GIRE Bertrand 17 - GIRIER stephane 75 - GIRIER stéphane 14 - GIRIN Georges 64 - GIRMA Jacques 31 - Girod Emmanuel 25 CF - GIROD Patrick 25 - GIRON Yves 23 - GIRONDE Marie Thérèse 63 - GIRONDIER Michel 24 Maire- GIRY Michel 38 - GIRY-JOLY Evelyne 23 - GIULIANI Jean-Louis 02 - GJONI Kastriot 10 CM- GLACHANT Jean Marc 06 - GLOBA Madeleine 89 - GLORIES JACQUELINE 81 - GLORIES LÉON 81 - GNATCHO Jean 89 - GNENEGBE Boniface 91 - GODARD catherine 75 - GODBARGE Pascale 91 - GODBARGE Pierre 91 - goddard brigitte 75 CA- Godeci Ibrahim 63 - Godeci Nurten 63 - GODEFROY Annick 50 MA- Godefroy Jean-Marc 92 CA - GODEFROY Jean-Pierre 50 Senateur- GODEFROY Patrick 14 - GODET Bruno 50 - GODFREY Alice 33 - GODIVIER Dominique 63 - GOFFREDO Jean 13 - GOGO Paul 50 - GOLDBERG William 69 - GOLDSTEIN Jean-Pierre 75 - GOLDSTEIN Stéphane FFE - GOLIN Florent 57 - GOMEZ Emilio 75 - GOMEZ Jean-pierre 38 - GOMEZ Stéphane 69 BF- GOMIS Sofian 62 - GONCALVES Christine 69 - GONEL Jean-François 28 - GONNARD Violaine 75 - GONTIER Christiane 81 - GONZALEZ Audrey 31 - GONZALEZ Eloi 31 - Gorce Annie 12 BF - GORIZIAN Jean 69 - GORSON-TANGUY Guillaume 75 - GORSSE Brigitte 38 - GOSSET Vivien 14 Sds- GOUA DE BAIX Micheline 65 - GOUARD Etienne 33 - GOUARD Nadine 33 - GOUBELLE dominique 62 - Goubely Jean-Yves 63 CM - GOUBET Agnès 02 - GOUET-BREVAULT Mélody 35 - GOUETH Honorine 91 - GOUGAIN Nicolas 75 - GOUGAM Liliane 94 - GOUJON Gérard 02 - GOUJON Marie Claire 51 - GOUJON Nelly 02 - GOUJON Roland 51 - GOULÉ Jean-Pierre 49 - GOULESQUE GINETTE 81 - GOULESQUE JACQUES 81 - GOUNET Jean Louis 81 - GOUPIL PATRICK 14 CM - GOUPIL SYLVIE 14 - GOURC Alice 31 - GOURC Nicolas 31 - GOURCH Abdelkader 91 - GOURDES Juliette 75 - GOURDET Christian 95 - GOURDOL Stéphanie 93 - GOURDON Isabelle 13 - GOURDON Patrick 24 Maire- GOURJADE maurice 81 - GOURMANEL Christian 33 - GOURRET-HOUSSEIN Galéry 64 - GOUT Lydia 31 - GOUT Nadine 31 - GOUTHIERE Manuel 75 - GOUX Daniel 69 CM, SdS- GOUX Ginète 03 - GOY Alexis 69 - GOYHENEIX Jackie 40 - GOYHENEIX Joël 40 CG, Maire - GOZZO Franck 83 - Grac Thibault 92 - GRACIA Andree 64 - GRACIA Andrée 64 - GRACIA Françoise 64 - GRACIA Jean Claude 64 - GRAELLS Adolphe 84 - GRAGNIC Vincent 29 - GRANAT Stéphane 75 - GRAND Patrick 91 - Grandesso Yvan 12 Sds - grangeon bernard 63 - GRANGEON Georges 69 - GRANGEPONTE Florence 63 - GRANIER Ghislaine 06 - Granier Roger 12 - GRATTON Michel 80 - GRAU Janine 91 - GRAVELINE Daniel 80 CM- GRAVIER JEAN CLAUDE 54 - GRELAT JEAN LOUIS 81 - GRELIER Denis 33 - GRELLETY Jean-Christophe 24 - GRENEAU Michele 95 - GRENON Christian 91 - GRENON Marie-José 91 - GRENOUILLOUX Marie-Claude 14 - GRESSIER Anne 62 MA- GRESSUS Gaël 44 - GRESSUS Michèle 44 Maire- GREVERIE Catherine 38 - GREVERIE Marie 38 - GREVIN Axel 02 - GRÉVIN Michel 02 - GRICOURT Marc 41 Maire- GRICOURT Marion 41 - GRIFFAULT Jm 92 - GRIFFOND Juliette 75 - GRISON François 62 - GRIVET Quentin 01 - Grizon Pascal 12 - GROISE Marie-Edith 80 - GROLHIER Jean-Pierre 24 Maire- GRONDIN Bernard 10 CM-CR- GROS Gérard 34 - GROSMANGIN Anne-Marie 33 - GROSSELIN jocelyne 54 - GROSSET François 78 - GROSTEPHAN Vincent 51 - GROULT Hervé 25 CM, CF- GROUNON Wilfried 33 BF- GROUX Jean-Marc 62 - grovel claude 22 CM - GRUET stéphanie 54 - GRUET Stıphanie 54 - GUALLAR Gabrielle 91 - GUALTIEROTTI Richard 06 - GUEFIF Manu 69 - GUEGUEN Clément 33 - GUELFAT Fatiha 80 CM- GUELLAEN Chantal 59 - Guelon Joel 63 CF, Sds- GUERARD Sabrina 92 - GUERIN Florence 75 - Guérin Georges 63 - GUERIN Gilles 62 - GUERIN Jean 31 - GUERIN Jocelyne 62 - GUERIN Julien 43 - Guérin Suzy 63 CFC- GUEROUI M'heidi 59 - GUERRE Jean-Michel 03 Maire, VP CR- GUÉTAZ Joseph 69 - GUEZENEC Pascale 31 - GUFFROY Guillaume 69 - GUGLIELMI Sandrine 69 CM- GUIANCE JOSIAN 81 - Guibert Martin 63 - GUIBERT Michel 37 - GUIBERT Olivier 31 CM- GUIBON Danielle 83 - GUIBON Marcel 83 CF- GUICHANNE Pierre 32 Maire, Président CdC- GUICHARD Benjamin 39 - GUICHARD Bernadette 95 - GUIGNARD LAURENT 91 - GUIGON Anne 07 - GUIGON Any 07 - GUIGON Daniel 07 - GUIGON Pierre 07 - GUIHENEUF Jean Charles 40 - GUIHO Pascal 44 - GUILBAUD David 44 - GUILBERT Romuald 44 - GUILHOT Jean-Marc 26 - GUILLAUME Catherine 75 CM- GUILLAUMIN Jacques 63 - GUILLAUMIN Nicole 63 - GUILLERM Ariane 31 CN - GUILLET Florian 34 - GUILLOT Edith 14 MA- GUILLOT Jean 33 - GUILLOU Audrey 75 - GUILLOU Jean-Jacques 14 - GUILLOY Jean-Marie 60 - GUINDET Claude 16 CM, SdS- GUINEFOLEAU Rémy 13 CF- GUINNAND Jean 42 Député- GUIOT Bruno 24 - GUIRKINGER Alexia 57 - GUISERIX Nathalie 91 CM - GUITTARD Abel 23 - GUITTON Anthony 51 - Guler Alain 91 - Guler Meliha 91 - GUNTHER Myriam 63 CM- GUTEMBERG Charles 75 - gutenberg charles 75 - Gutierez Andrée 12 - Gutierez Jean 12 - GUY Gilbert 23 - GUY pessoles 64 - GUYADER Pierrick 22 - GUYOT Philippe 42 Maire - GZANAY Samira 43 - HABERT Raphaël 81 - HABYAREMIE Dominique 75 -

HACHEMANE Nadir 30 - HACHEMANE Zineb 30 - HACQUART Didier 13 CF- Haddad Bougima 63 - HADDAD Nadja 40 - HADJ SAID Malek 91 - HADOUX Jean-Pierre 80 - HADOUX Jean-pierre 80 - HALLAIS Fabrice 75 - HALLER Michel 67 -
HAMA Karima 06 - HAMANT Pierre 64 - Hamel Antoinette 75 - HAMELIN Henriette 14 - HAMELIN Jacques 80 - HAMELIN Philippe 14 CM - HAMELIN-GALLET Nadine 80 - HAMEN vincent 54 - Hamideche Farid 63 - HAMILLE Claire 62 - HAMM
Christelle 67 - HAMON Jean-François 35 - HAMON Xavier 40 - hanana habib 91 CF/MA - HANIN S 76 - HANON Emmanuel 64 - HANOTIN Mathieu 93 VP CG, SF- HARDY Eliane 50 - HARKAT Mohamed 91 - HARKATI Olivier 63 - HARLAND
Corinne 92 - HARO Mathieu 67 - HARREGUY Patrick 31 - HASPEL Fabien 42 - HASPERUE Pierre 64 - HASS Daniel 94 - HASSINE Lamia 38 - HASSOUNA Nehdi 90 - HATEM Jacques 13 - HATI Nordine 75 - HAUQUIN Michel 40 - HAUTDIDIER
Michel 38 - HAUTIN REMY 59 AF MJS- HAYA Pierre 81 - HAYOUN GERALD 91 - HEBERT Dominique 50 MA- HEBERT Emmanuelle 59 - HEBERT Roselyne 92 - HEBERT Thibaut 59 - HEBRAS Michel 85 – HEBRARD HEINTZ-MACIAS Baptiste 67 -
HEINZ Gérard 69 - HEITZ Sébastien 67 - HEITZ Valérie 67 - HEMET Patrick 78 - HENIN Patrice 75 - HENION Gérard 02 - HENNEQUIN Aurélie 91 - HENNIN Jean-Marie 75 - HENON Emmanuel 51 MA- HENON Francis 51 CG, CM- HENRY
François 75 - HENRY Xavier 75 BFA- HERAUD Michel 30 CM- HERBAYS Francis 54 Maire- HERKEL Sylvain 57 - HERLUC Thérèse 91 MA- HERNANDO Jean-Louis 78 SdS- HERNANI Valérie 31 - HERNU Dominique 75 - HERPOUX Marc 94 - HERRI
Edmond 78 - HERRI-ESTIVIÊ Claire 06 - HERTIG Sandrine 92 MA- HERTOUT Christophe 80 CM- HERVE Antoine 75 - HERVÉ Sylvain 78 - HERY Franck 83 - HESBOIS Carole 91 - HESLOIN Stéphane 14 - HESSE paul 57 - HEYNMAN Harry 44 -
HEYRAULT Matthieu 30 - HIANNE Julien 62 - HIDOU Roland 92 - HIRSH Patrick 75 - HISEL Alain 40 - HOARAU Gilles 75 - HOBBÉ Jean-Claude 64 - HOCCRY-LESCARMURE Cyril 35 - HOCQUARD frederic 75 - HOELTGEN DIDIER 91 - Hoisnard
Christian 78 CM - HOLARD-SAUVY Gabriel 34 - HOLLMANN Henri 67 - HOORELBEKE Myriam 14 - HORRENT Josiane 42 - HOTION Christiane 64 - HOUADEC Virginie 31 - HOUAT Hamid 91 - HOUAT Samir 91 - HOUBRON Lionel 80 - HOUCKE
Nicolas 62 - HOUEL DESCHAMPS Patricia 27 - HOUNGBEME Blaise 91 - HOUNGBEME Kodjo 91 - HOUNGBEME Kresy 91 - HOUNKPATIN RAMANE 91 - HOUPPIN Nathalie 02 - HOURCLÉ Jean-Pierre 64 - Housseaux Gérald 2 - HOUSSIER Julien
75 - HOUSSIN Claude 60 - HOUSSIN Sylvie 60 VP CG, CM- HOUVER Julie 67 - HOUY Joël 32 - Hrouda Cyrille 75 - HUARD Maurice 28 - HUART Maryvonne 62 - HUBBERT jean 81 AM- HUBERT philippe 75 - HUET Sarah 75 - HUETTE Edmée 60 -
HUG Loïc 86 - HUGUET Michel 91 - HULIN Francis 62 - HULLO Pierre 92 - HUMBERT Chloé 31 - HUMEAU Philippe 92 - HUMPICH Chloé 75 - HUNOUT Véronique 14 - huot julie 91 - HURARD Hubert 87 CF- HUREL Patrick 14 - HURTADO Line
69 - HURTAUD Mario 91 - HUYGHE Olivier 62 CF - HUYNH David 92 - HYBOIS Camille 56 - HYVERNAUD Vincent 03 - IBANGU-NDILU Antonio 91 - IBARRA Stéphane 85 MA- IBATICI Dominique 02 - ibn salah lyazid 75 - IBRAHIM Manzelle 91 -
ICHARD AMANDINE 81 - ICHARD Nicole 81 - ICHARD Thierry 81 - IGLESIAS Emilie 10 - IKOMBO Blaise 91 - IMBERT François 89 CF- Impelizzieri Jérome 94 BF - Injai Léandro 75 - INJAI Sidate 91 - INOARSONA Rosario 07 - ISCHARD SOLANGE
91 - ISIC Sakine 51 - ISNARD Thierry 05 - ITHURY Bernard 64 - ITOURA ETIENNE 91 - IZARD Alexandre 33 - IZARD JEAN MARC 81 - IZARD Josiane 91 - IZARD MARGUERITTE 81 - IZARD MARYLINE 81 - IZZI Anita 02 - Jaafari Hicham 12 - JABRIN
Pierre 42 - JABRIN Samuel 42 MA- Jacky Jean Christophe 44 - JACOB Eric 33 - JACOB Matthieu 77 - JACOBS Anne-Marie 60 - JACOBS Lisa 60 - JACOTTIN Arnaud 64 SdS- JACQ Lydie 75 - JACQUEMIN François 03 - JACQUET Claude 75 -
JACQUET David 91 - JACQUET Nicole 60 CF- JACQUIER-BUR Philippe 69 - JACQUIN Henri 58 - JACQUIN Roger 62 - JACQUOT Alban 54 - JACQUY Eric 80 SdS- JAFFRE hervé 56 - JAGU DAVID Pauline 78 - JAILLANT Philippe 02 - JALES Rémi 24
Maire- JALFRE Gérard 81 - JALLOULI Mohammed 02 CF- JALLOULI Sylvie 02 - JAMBOU Christiane 83 MA, Ccom CC- JAMINION Gérard 64 - JAMINION MARTINE 64 - JAMME pierre 81 - JAMON Frédéric 26 - JAMOUILLET Jacques 44 -
JANODET Annabelle 75 - JANOT Bruno 40 - JANSEN Eric 67 - JAOUANNET Maëlle 35 - JAOUEN Roland 29 - JAOUEN Sylvie 29 - JAPPERT hugo 13 - JAQUEMART Laurence 25 - JAQUET Patrick 62 - JARDIN max 83 - JARDINÉ Martine 33 CG-
JARNAC Janine 40 CR- JAROUSSEAU Vincent 75 MA- JARRAUD-VERGNOLLES Annie 64 Sénatrice- JAUBERT Patrick 38 - JAURY Christine 40 - JAVELAUD Alain 16 - JAVIERE José 31 - JAY Lucien 38 - JEAN Bernard 77 - JEAN Nicole 77 -
JEANCARD Yves 63 - JEANDEL Christophe 54 - JEANJEAN Ophélie 54 - jeanne corinne 95 - JEANNE Patrick 76 Maire - VP CG- jeanne yves 95 - JEANTY kenny 94 - JEBALI Maxime 75 - JEDYNIAK Brigitte 62 - JEGADEN Marie 75 - JEHANIN
Romain 92 - JEHANNIN Roland 55 CG, Maire- JEHANNO jean-vincent 69 CR- JENDOUBI Saber 44 - JEQUIER Samuel 91 - JÉRABEK Roger-Pierre 69 - Jésu Frédéric 75 CA- JEUDY Mila 75 - JIMENEZ Laure 64 - JO Ganyji 93 - JOACHIM LAZARE 91
- JOANIQUET Jean-Pierre 31 Sds - JOAO Antonica 91 - JOASSARD Jules 69 CN, SF- JOASSARD Raymond 42 - JOBARD Dominique 71 - JOBARD Patrick 27 - JOBERT Yann 69 - JOHO julie 67 - JOIN Michel 31 - JOINT Christian 02 - JOLLIVET
Aurélie 69 CM- JOLY Catherine 75 CM- JOLY Cécile 91 - JOLY Evelyne 23 - JOLY Florian 14 - JOLY Jean-Yves 10 - JOLY Lorette 10 CR- JOLY PHILIPPE 62 - JONATHAN Michel 26 - JONCKEERE Marie 62 - JONEAU Bastien 45 - JORON Romain 80
BF- JORON Romain 80 BF- JOSUE Marcelle 34 - JOUATTE Marc 2A - JOUBERT Guillaume 63 CM - JOUBERT Rémi 63 - JOUBERT Sylvie 63 - JOUFFRON cécile 81 - JOUIN Michel 31 - JOUIRA Nordine 54 - JOUIRLIAC Marie-Hélène 31 - JOUJON-
HERNANDO Dominique 63 - JOUNIAUX Olivier 91 - JOURDAIN Dominique 02 CM- JOURDAIN Lucas 75 - JOURDAIN Patrick 02 - JOURDAN Bernadette 06 - jourliac mzrie-hélène 31 - JOURQUIN Dominique 25 - JOUSSIER Carole 51 CM-
JOUVENEL Jean-Philippe 69 - JOUVET Jean-Pierre 24 - JOYET Guillaume 33 - JUAN Jacques 81 Maire- JUANICO Régis 42 Député- JUBAULT Gérard 03 - JUERS Serge 34 - JUHEM Paul 13 - JULIARD Bruno 75 CP- Julien Pierre CLement 75 -
JULIENNE Christian 75 - JULISTE Edine 93 - JULLIARD Bruno 75 AM- JULLIARD Jean-Claude 31 - JUNG Jean-Marc 67 - JUNGO Aymeric 14 - JUNQUA jean-pierre 40 - JUPIN Jocelyne 78 - JURÉ Guy 91 - JURION Ophélie 51 - JURY Bernard 69 -
JURY Gérard 69 - JUSTAMOND Jean-Pierre 40 - KA Ousmane 59 CM- KABOUYA Chaineze 69 - KABOUYA Mehdi 69 - KABOUYA Rym 69 - KACHOUCHE Siff 60 CF- KACI Rosa 75 - KAHN Juliette 38 - KAIRAKOZIAN Ankinée 06 - KALBACH
Jacques 79 - KALETA Bertrand 62 - KALISCH Steve 67 - KAMA HENRI 91 - KAMARA Koumba 78 - KAMARA Samba 78 - KANZARI Anouar 75 - KARADAG Nursin 75 - KARAKOUZ Claudia 91 - KARAKOUZ Jocelyne 91 - KARAKOUZ Mireille 91 -
KARAKOUZ Yacoub 91 - KARCHER- FORTINON Renée 95 CM- KARGUL Anne-Lucie 75 - KARIM Samuel 15 - KARIMET Fawaz 02 CG- KARIMET Geneviève 02 - KASIPPILAI Mythily 75 - KASRI Abdel 31 - KASRI Fathia 31 - KASSIM ISSE Ahmed 80
SF- KASSOUL Djamila 28 - Kaufmann Carola 63 - KAYABAS Chantal 31 - KAYABAS Memet 31 - KEBE Abdallah 69 - KECK Jean-Pierre 92 - KELLER Marie-Amélie 75 - KEMPENICH gregory 67 - KERAUDREN YVANNE 50 - KERAUFFRET Philippe 14
CF - KERDAVID Michèle 14 - KERDAVID Serge 14 - KERDONCUFF Lucas 17 - Kerebel Casimir 12 - KERGUENO Benjamin 06 - KERGUTIL Gaelle 78 - KERMAD DABHIA 41 - KERSALÉ Paul 29 - KERVEILLANT Jean Paul 974 - KERVISIVIEN Margot 29
- KESSELER Anne-Marie 06 - KESSELER Daniel 06 - KÉTTERLÉ Franck 80 - KHAI AHMED Hassan 91 - KHAI AHMED Nordine 91 - KHAI AHMED Samir 91 - KHALDI laura 94 - KHALIFA Tarek 69 - KHATIR Saliha 59 - Khedim Gacem 12 - Khiari
Abdelkader 63 - KIEFFER Anne-Marie 40 - KIEFFER Pierre 40 - KIEN Julien 95 - KING VERAS Loulou 91 - KINNEL Edith 57 - KINNEL Jean-Christophe 57 CM- KIRSCHVING Jean-Luc 92 - KITA Fatima 83 - KITA Leila 83 - KITA Myriam 83 - KIZIRIAN
Philippe 42 - KLAI ABDESSATAR 91 MA- KLAI MARTINE 91 - KLAI SAMI 91 - KLAI SARAH 91 - KLEBANER Samuel 33 - KLEBERT Georges 14 - KLEIN Anthony 92 CM- KLEIN Laurent 57 - KLEIN-PIERRON Arnaud 57 - KLEPACZ Philippe 33 - KNOSP
martin 50 - KOBISSA Zineb 10 CM- KODJA Noëlle 78 - Koebel Vincent 94 - KOENIG Jean 63 - KOERNER Joseph FFE - KONEFAL Janine 62 - KORHUMMEL Rainer 63 - Kossowski Daniel 92 - Kossowski Georges 56 - KOSTAL Karel 38 - Kosziak
Claude 63 - KOUAKAM Joseph 60 CF- KOVACS Sandra 57 - KRIBI HAMED 91 Sds - KRIMI Issam 75 - KRZYWDA Martine 51 CR, CF- KSAR Bernard 32 - KULIFAJ-TESSON MYLÈNE 81 - L'EVEILLE Stéphane 33 - L'HOSTE Angel 71 - LA SALA
Maxime 69 - LAABAR Azzedine 33 - LABADIE Egmont 75 - LABADIE Jean-Jacques 40 MA- LABALLE daniel 974 - LABALLE Merry-Lène 34 - LABARTHE Cécile 24 MA, CF- LABATUT Aline 32 CM- LABAZÉE George 64 VP CR, CG- LABBE Ludivine
31 - LABBE Maryse 91 CF- LABERTRANDIE Anne 69 - LABES René 64 - LABIGNE Denis 14 MA- LABONNE Jean-Michel 71 - LABORDE Bernard 23 - LABORDE Laure 40 - LABORDE Odile 40 - LABORDE Pascal 64 - Laborie Jean-Marc 91 Sds -
LABRE Mélissa 62 - Labro Eliane 12 - Labro Jacques 12 Sds - LABRO jean 81 - LABROILLE Fabrice 75 - LACAZE B 31 - lacaze jean gérard 31 - LACELLE Jean-Christophe 86 - Lachaud Bastien 92 - LACHAUDRU Jean-Yves 62 - LACHEZE Benoît 91
CA- LACHEZE Jean-Louis 24 Maire- LACHIVER ERIC 91 - LACHIVER Vincent 14 - LACOMBE Denis 07 VP CG, CM- LACOSTE Alain 34 - LACOSTE Loïc 89 - Lacourt Didier 63 - Lacquit Alain 63 - Lacquit Chantal 63 - LADENT Charles 59 - LADEVEZE
Marie France 34 - ladignac claude 91 - LADOUMEGUE Elisabeth 64 - LAFEUILLE Guillaume 02 - LAFFITTE Christian 32 VP CG- LAFITTE Odile 40 CG- LAFOLLIE Patrick 93 - LAFON BERNARD 81 - LAFON Gilbert 32 Maire - LAFON GILLES 94 -
LAFON-PAREL 40 - LAGA Sylvia 62 - LAGACHE Alexandre 62 - LAGACHE Blandine 62 - LAGACHE Michel 62 - LAGASSE VIRGINIE 91 CM- LAGORCE Daniel 77 - LAGOUTIERE Hélène 57 - LAGOUTIERE Karen 57 - LAGOUTIERE Loréne 57 -
LAGOUTIERE Philippe 57 - LAGRANGE Jocelyne 24 Maire- LAGRAULET Stéphane 75 CF- LAGRAVE Renaud 40 CM- LAGREE ALBERT ALBERT 91 - lagrifoul régis 31 - LAGROST Sébastien 80 - LAGRU Alain 63 CM, Président BFA- LAGU Jean-
François 59 - LAHAIS Tristan 35 - LAHIANI jonahatan 81 - LAHIANI Jonathan 81 - LAHLOU Sofian 62 - LAHOURGUETTE Pascal 31 - LAHRECHE LAZHAOUI 75 - LAIDET Nicolas 93 CM- LAIHEUGUE Christian 33 - LAISNEY Maxime 77 - LAJAAITI
Nouredine 91 MA- LAJUS Bernard 64 - LALANNE Catherine 40 - LALANNE JEAN 40 - LALANNE Jean-Yves 64 CF- LALAY raymond 87 - LALIER Jacques 44 - LALLEMENT Claude 91 - LALLIARD Roger-Pierre 69 - LALLIER Alexia 92 - LALLIER Alexia
75 - LAMAGNERE Marcel 40 - LAMAMRA AHCENE 91 - Lamande Genevieve 77 - LAMANDE Kristell 78 - LAMARE Laurent 14 - LAMARQUE Francis 95 - LAMBERT Arnaud 92 - LAMBERT christian 33 - LAMBERT jean-marc 94 - LAMBERT Jl 76 -
Lambert Pierre-Hervé 75 - LAMBERT YVETTE 08 - LAMBOLEZ Nicolas 70 - LAMIGE alain 87 - LAMIRAL Jean 80 - Lammers Eric 12 CM - LAMOUR Alain 91 1erMA, Sds - LAMY Dominique 57 - LAMY YVETTE 91 - LANCO Danièle 02 - LANÇON
Jean-Pierre 02 CM, BF- LANCON Simon 02 - LANDAU Mathieu 43 - LANDINI Damien 51 CF- LANDON Gérard 89 - LANDRÉE Alain 91 MA- LANET Bernard 81 - LANGELLE Jean-François 80 - LANGLADE Frédéric 23 - LANGLAIS Amélie 33 -
LANGLET Jacques 60 SdS- LANGLOIS Claudine 44 - LANGLOIS Jean 91 - LANGLOIS Pauline 34 - LANGLOIS Yvonne 91 - LANGRENEZ Yannick 08 CM- LAOURGUETTE Pascal 31 - LAOUT Jean-Marie 80 CF- LAPEYRE Sophie 31 - LAPLACE Jacques
33 - LAPON jean claude 81 - LAPORTE FAURET Jacqueline 64 - LAPORTE Jade 75 - LAPPRAND Jean-François 25 - LARDÉ Maurice 62 - LARDI Maurice 62 - LARFARGE Gwendoline 75 - LARGEAU Jean-Marie 51 - LAROSE Mauricette 69 -
LARRADET Patrick 78 - LARRAT Christelle 40 - LARRIEU Christian 64 - LARRIVE Jean-Sébastien FFE - LARRIVE Claude 63 - LARRIVÉ Jean-Sébastien FFE - LARS Christian 86 - LARSEN John 75 - LARUE Rémi 33 - Lascols Georges 12 - LASCOMBES
Pierre 32 CM- LASCOMBES Tina 32 - LASCOUX Jean-François 75 - LASGLEYSES Jean-Claude 32 - LASGLEYSES René 32 - laskawiec joel 81 - LASSABE Brigitte 33 CF- LASSALLE Christian 31 - LASSAUZAY Didier 51 - LASSERE James 33 - LATIFI
Elise 92 - LATRACH Mohamed 75 - LATREUILLE Arnaud 17 SdS- LATRILLE claude 33 - LAUBER Hadjiratou 89 - LAUBER Jacques 89 - LAUBLET Cécile 83 CM, BF- LAUDE Jérémy 75 - Laugier Paule 13 - LAUMÉ Monique 75 - LAUMOND isabelle
41 MA- LAURENT Alexandre 57 CM- LAURENT Christine 64 CM, VP Cdc- LAURENT Delphine 57 - LAURENT Eric 31 - LAURENT Joseph 69 - LAURENT Line 31 - LAURET Benoît 94 - LAURET Xavier 94 - LAURY Emilie 62 - LAUWEREINS Jean-
Pierre 75 - LAUZE Guillaume 34 - LAVAL Alain 57 - LAVAL Jean luc 42 - LAVAL Joelle 42 - LAVAL Joëlle 42 - LAVAL Julie 42 - LAVAL Nicole 41 - LAVAL Renaud 57 - LAVALETTE Monique 95 - Lavanant Cathy 45 - LAVAUD Jacques 75 - LAVENU
Alain 64 - LAVENU Françoise 64 - LAVERGNE Philippe 76 MA- LAVERGNE pierre 15 CM- LAVEUR Alain 69 - LAVIELLE jean 40 MA- LAVIOLE Henri 40 - LAWNIZACH François 23 - LAWNIZACH Marie-Hélène 23 - LAZARUS David 60 MA, SdS-
LAZZARINI Yves 39 - LE BAIL Chloé 44 CR- LE BARS kristen 35 - LE BIHAN Jacques 29 - LE BIHAN Pascal 29 - LE BORGNE 75 - LE BOUC-HUD'HOMME Yvette 75 - Le Bris Gilles 94 - Le Cacheux Pierre 13 - LE CARLIER DE VESLUD Aurélie 60 - Le
Carre Alain 93 - LE CHEVALIER Christian 83 - LE COEUR Clémence 75 - LE COQ Alain 63 - LE COQ Dominique 63 - LE CORRE Mireille 89 CG, CN- Le Denemat Ian 75 - LE DORZE Romain 78 - LE DREZEN Alain 57 - Le Fessant Régis 75 - LE FIBLEC
Hervé 60 - LE FLÉCHER Claire 02 MA- LE GAL Annick 83 CM - LE GALLO Olivier 44 - LE GAUFEY Anaïs 75 - LE GOAS Huguette 10 - LE GOAS René 10 - LE GOFF Joël 50 - LE GOFF Thomas 75 - LE GRAND Remy 22 - LE GUERNEC Catherine 92 CM-
LE JEUNE Martine 44 - LE LAY GERARD 14 CP Ccom- LE LOUET Vincent 44 CM- LE MESLE Christophe 77 - LE MEUT Lucien 29 - LE MOËNE Hervé 69 - LE MOIGNE Elodie 93 - LE MOIGNE Vincent 93 - LE NY Gérard 29 - LE PERFF Yannick 95 - LE
PLAPOUX Flavie 91 - le poulain pascal 77 - LE RAY Patrick 35 Maire- LE ROCH Julien 81 - LE ROUX Henri 52 - LE ROUX Hervé 44 CM- LE ROUZIC Yves 24 - LE STRAT Yann 83 - LE THIEC Roger 44 - LE TINNIER Olivier 76 - LE TYRANT Catherine
80 Maire, VP CG- LE VAILLANT Anne-Claire 75 - LE VOURC'H Jean Paul 27 SF, MA- LEANDRI Luc 83 SF- LEBAILLY Didier 78 - lebeau denis 71 - LEBEAU Maryan 21 - LEBEE Pierre-Marie 02 Maire, CG- LEBERON Francis 32 - LEBLANC Nicolas 69
- LEBLIC JEROME 77 - LEBLOND Sylvain 78 - LEBLOND Thierry 02 - LEBLONG-MASCLET Emilie 35 - LEBOULANGER Raphael 50 - LEBOULLENGER pierre 50 - LEBOURG Audrey 57 - LEBOURG Gérald 57 MA- LEBOURG Sandra 57 - LEBRET Jean-
René 35 - LEBRETON Michel 79 - LEBRUN Brigitte 95 - LEBRUN Jean Louis 31 - LECARDRONNEL Gilbert 14 - LECAT Christopher 51 - LECERF Bérengère 14 - LECERF Claudine 14 - LECERF Jackie 14 - LECERF Marc 14 - LECERF Muriel 69 CF-
LECHEVALIER AGATHE 75 - LECLERC Claude 34 - LECLERCQ Philippe 62 CM- LECLERE Claude 14 - Leclere Marjorie 63 - LECOCQ Daniel 62 - LECOCQ Heba 91 - LECOCQ Pierre 91 - LECOEUR Joseph 75 - LECOEUR Sylvie 75 - LECOMTE Jean-
Pierre 60 - Lecoq Patrice 77 - Lécoyer régis 2 SF, Maire- LECUIROT Simone 64 - LEDDA Sabrina 62 - LEDEMÉ Pierre 8 SF - LEDENT Alex 91 - LEDOUX Emmanuelle 78 CR, CM- LEDOUX Jean-Louis 33 - LEDRU Bernard 14 MA- LEDUC Marie
Thérèse 91 - leduc raymond 91 Sds- LEFEBVRE Johana 62 - LEFEBVRE Pascale 31 BF - LEFEBVRE Rémi 59 CF- LEFER Fabrice 62 - LEFEUVRE Justine 63 - LEFEVRE Bernard 23 Maire- LEFEVRE Christine 80 CR, VP CG- LEFEVRE Janine 02 MA-
LEFEVRE Raymond 62 - LEFOUL Joseph 35 - LEFRANC Henri 44 - LEFRANC Jacqueline 44 - LEFRANCOIS Marie-Jeanne 75 - LEFRERE Jean-François 23 - LEGAY Morgan 53 - LEGAY Thierry 80 - LEGERON Michel 83 - LEGOUIX Thierry 14 -
LEGRAND Andrée 51 - LEGRAND Laura 91 - LEGRAND Philippe 44 - LEGRAND ROSELYNE 60 - LEGRAND Sylvain 91 MA- LEGRAND Thomas 91 - Legros René 63 - LEGUAY Thierry 80 - LEGUY claude 75 - LEHUT Matthieu 62 - LEIRITZ Mathieu
54 - LEITNER HERVÉ 75 - LEJEUNE André 23 Sénateur- LEJEUNE Etienette 23 - LEJEUNE Guy 02 - LEJEUNE Suzanne 02 - LEJEUNE-RIOU Julia 75 - LEJONC Simone 26 - LELAIZANT BErnard 14 CM - LELIEVRE Bernard 76 - LELIEVRE Damien 84 -
LELONG Amandine 62 - LELORAIN Henri 93 CM- Lemaire Franck 12 - LEMAIRE Serge 62 CF - LEMAITRE Patrice 44 - LEMARCHAND Michel 14 - LEMARCIS Patrick 92 - LEMÉE Pierre 29 - LEMERCIER Claire 75 - LEMIRE Claudette 02 - Lemoine
Fabrice 27 - LEMONNIER Johann 62 - LEMOUEL Zoé 75 - LEMOUSSU Aude 35 - LEMPEREUR Jean-Luc 59 - LENGLET Fabrice 02 Maire- LENNE Gérard 69 - LENOIR Dominique 29 - LENOIR Franck 87 - LENOIR Pascal 89 CF- LEON Jocelyne 83
MA - LEONARD Christophe 08 CG- LEOPOLDI Ben 13 - LEPADELEC Nicolas 91 - LEPAGE Jean-Pierre 89 - LEPAROUX Jérôme 75 - LEPENNETIER Florence 14 CM, CF - LEPETIT Jérémi 91 - LEPLEY Vincent 85 - LEPRETRE Marie 91 - LEQUILERIER
ERIC 27 MA- LERAY Hubert 86 - LERAY Hubert 87 - LERAY Jacques 52 Maire- LERECULLEY Daniel 50 - LEROUVILLOIS ANNICK 50 - LEROUX Colette 75 - LEROUX Jean 75 - LEROUX Pascal 91 - LEROUX Patrick 76 - LEROY AUDE CECILE 75 -
LEROY elisabeth 57 - LEROY Jean-Pierre 2 - LEROY Martial 83 CM, Ccom- LEROY-HÉQUET Mireille 2 CM - LESAGE Thierry 999 - LESCURE François 59 - LESECQ Colette 59 - LESGOURGUES Jean Claude 40 - LESIGNE Evelyne 69 - LESIGNE Marc
69 - Lesouquet Cédric 50 - LESUR Pascale 02 - LETAILLEUR Gérard 76 - LETANG Patrick 44 - LETANG-MARTIN Marybel 44 - LETANT-CHACHEREAU Françoise 33 - LETELLIER Michel 17 - LETERME AUZANNEAU Guilaine 91 - Letessier
Dominique 14 - LETOURNEL Jérôme 14 - LETOUZE Thierry 50 CM- LETOWSKI Daniel 08 CM- LETURQUE Joël 02 - LETURQUE Roselyne 02 AM- LEULLIEUX Frédéric 60 - LEULMI Brahim 91 - LEURLLIEUX Frédéric 60 - LEVALLOIS Georges 44 -
Levard Laurent 75 CF- LEVEQUE Ludovic 92 - LÉVÊQUE Michel 76 - Levilly Vincent 78 - LEVOSTRE ERIC 91 - LEVY Jean-Pierre 83 - LEVY Martine 75 - LEWIS Carole 80 - LEWIS Carole 80 - LEWIS Sebastien 80 - Leygonie Marc 34 - LEYMONIE
Vincent 78 - LEYNAUD Sandrine 75 - LEYRAT Max 33 BF,,SdS- LHABITANT Geneviève 23 - LHABITANT Michel 23 - LHEMAN Daniel 31 - LHERBRET Christian 42 - LHERMENIER Jean Pierre 77 - LHEUREUX-GAUBERT Nicole 62 SF, CM- LHOMME
Bruno 62 - LHOMME Lionel 33 - LHOTTE Didier 02 - LHUISSIER Marc 72 SdS- LIAEE GHOMI Shariar 57 - LIBEAU Didier 44 - LIBERALE Simone 14 - LIBRATI Yann 06 CM- Lichterowicz François 63 - LIDJOBO Sylvain 77 - LIEBAULT Elisabeth 10 -
LIEGARD Mathieu 95 - LIENEMANN Pierre 06 - LIEWIG Elodie 31 - LIGNER Evelyne 29 CF- LIMA PHILIPPE 91 - LINDENEHER Michel 91 - LINÉATTE Olivier 80 - LION Roger 31 - LIOT Nicolas 14 - LITOT Bérenger 94 - LITREN Arthur 62 - LITT
Philippe 67 - LLAMAS Alice 31 - LLINARES Jean-Vincent 62 SdS- LLORCA Jean-Louis 31 CG, Député supp, CF - LO PINTO Antonio 999 - LOBELLO Philippe 40 - Logerot Sylvain 2 - LOÏDI Janine 31 CR- LOISEAU Danielle 26 - LOISEAU Jean-Michel
2 - LOISON Hubert 29 - LOKO Emmanuel 75 - LOLLIER Monique 75 - LOMBARD Emmanuel 60 - LOMBARD Sébastien 95 - LOMBARDI François 95 CM- LONLAS Brigitte 17 - LONLAS Maxime 17 - LOPEZ Alain 83 MA, Ccom- LOPEZ Emmanuel
75 - LOPEZ Marianne 31 - LOPVET Béatrice 55 CM- LOQUET-NAEL Franck 38 - LOQUET-NAEL Soizic 38 - LORCA Alexie 93 - LORDE Luc 91 - LORIAU Marie 69 - LORRET Marc 91 - LOSSON Joëlle 55 - Loubet Loup 91 - LOUBEYRES rené 33 -
LOUCHART Brigitte 80 - Louët bertrand 75 - LOUIS Joanes 91 - LOUIS Loise 91 - LOUIS Veronique 7 - LOUMÉ Charly 64 - LOURDELLE Alexandre 51 - LOUVET Vincent 14 CR- LOVISA Stéphane 75 MA, SdS- LOW Catherine 85 - LOYER Raymond
44 - LOZACHMEUR Henri 44 - LUBET Manuel 64 - LUBIN monique 40 CG- LUBRANESKI Daniel 89 - LUBRANESKI Joelle 91 - LUBRANESKI Yvan 91 CM- lubrano gérard 64 - LUCAS Benjamin 80 - Lucas Claude 93 - LUCAS COSTA CARLOS 91 -
LUCAS COSTA ZULIMA 91 - LUCAS Jean-Marie 40 - LUCIEN Monin 91 - LUGARDON Christine 31 - LULENDO CHRISTIAN 91 - LUMEAU Jean-jacques 44 - LUMEAU Sarah 44 - LUQUET Pierre 64 - LUSTIERE Bernard 44 - LUTRAT Claude 23 CM-
LUTZ ERIC 06 - Luzy jean-claude 42 - Luzy Simone 42 - LY Jack 75 - M'BAYE Dollé 78 - MABBOUX Florence 69 - MABBOUX Marie-Christine 69 CF- MABIKA Dieudonné 91 - MACAIRE Jean-Paul 89 - MACCHI Gaylor 57 - MACCHIA Claude 89
Maire- MACE Mayeul 14 - MACHADO CAMILO 91 - MACHADO DA SILVA ADELINO 91 - MACHADO DA SILVA MARIA 91 - MACHADO FATIMA 91 - MACIAS marie 67 - MACOU Bruno 59 - MADORE Sylvie 83 BF- Mafféis Laurent 92 - MAFFRE
FRANCIS 81 - MAGASSA MAX 91 - MAGATTE Low Sow 91 - Magdo Hélène 91 - MAGLIANO Christelle 06 - MAGNAN Claude 42 MA- MAGNAVAL Christine 75 - MAGNAVAL René 974 - MAGNE Christophe 83 - MAGNE Laurent 83 - MAGNE
Marius 83 - MAGNIER Mounia 69 - MAGNIN-FEYSOT GUY 25 - MAGOT Rémy 33 - MAGRIN Guy 25 MA- MAHAUD Joelle 91 - MAHE Cédric 44 - MAHÉVO Marie-Hélène 74 - MAHFUD Faycal 91 - MAHFUD Omeima 91 - MAHFUD Ralha 91 -
MAHFUD Yara 91 - MAHI Abdelhalim 38 - Maho Boudias Quentin 92 - MAHUET Alain 69 - MAILLER André 63 - MAILLOT Arlette 21 a- MAINGRAUD Cyrielle 33 - MAIQUEZ Martine 30 - MAIRE Norbert 39 CG- MAIRESSE Michel 80 -
MAIRESSE Yves 59 - MAITRE Bruno 71 - MAJCHER DAVID 57 - MAJOT Gilbert 33 - MAKOLOU Dieudonné 91 - MALACORD Agnès 08 CF- MALARDÉ Thierry 75 - MALAVAUD Henri 03 MA- MALBRANC Jean-Luc 60 MA, SdS- MALER Michal 38 -
MALHOUITRE Guy 4 Sds - MALLET Dominique 56 - Mallet Jacques 63 - MALNOË Laurent 69 - Maloberti Sophie 92 - MALON Thierry 14 - MALONGA JONAS 91 - MALPAT Louise 75 - MALRAISON Olivier 57 - MAMOLO Alain 59 - MAMOSSER
Pierre 67 Maire, CR- MANA Riad 32 - MANAUDOU Fanny 69 - manchon jean 27 - MANCIET TROFFAES Colette 83 - MANCIP Françoise 37 - MANDELBAUM Daniel 75 - MANDELBAUM Julie 75 - MANEFRI Mahmoud 42 - MANET CARBONIERE
Nathalie 24 CR, CF- MANET Nathalie 24 CR- MANGIN Emilien 57 - MANGIN Floréale 93 - MANIER Raphaël 06 - MANIFACIER Danielle 07 - MANIFACIER Jean-Paul 07 CG, SdS- MANIFACIER Marcel 07 - Manifacier Stéphane 30 SF-
MANOUVRIEZ Claire 92 - Mant Simone 75 - MANTEGHETTI Alain 34 - MANTION Sylvie 69 - MAQUOI Nathalie 75 MA- MARABESE Marc 13 - MARANZANA Bruno 83 CG, CN, CF- MARANZANA Louis 83 - MARANZANA Micheline 83 - MARC
Elodie 14 - MARCELLIER Pierre 42 - MARCELLIN Philippe 32 - MARCHAL Jean-Marc 54 Maire - MARCHALANT Jean 50 - MARCHAL-BECK Thierry 59 - MARCHAND Annie 23 - marchand catherine 91 - MARCHAND COLETTE 91 - MARCHAND
Gilles 75 - MARCHI Laurent 44 - MARCIN JOSIE 91 - MARCOUD Jean-Claude 31 - MARCOVICI Emilie 31 - MARE François 12 - MARECHAL Georges 59 Sds, CF - MARECHAL Jacqueline 59 - MARGOTIN Laurent 89 - Margoutier Guilhem 94 -
MARIANI Jean-Marie 60 CM, SdS- MARIDAT Quentin 33 - MARIE Colette 50 - MARIE JOSEPH NELSON 91 - MARIE Loïc 75 - MARIE Sébastien 61 - MARIMOOTOO ROUBEN 91 - MARIN Geneviève 91 - MARINES Jean François 34 - MARINIER
Lucie 75 SF- MARINO Gérard 67 SdS- MARLIÈRE Philippe FFE - MARNAY Serge 17 - MAROIS Simon 17 - MAROT Nadia 75 - MAROUF Kheira 75 - MARQUAILLE Jeannine 59 VPCR - MARQUE Jany 32 - MARQUER Yves 14 SdS, SF- MARQUES
Jean-Yves 09 - Marquez Belinda 67 - MARQUEZ Jean-Claude 91 - MARRE Geneviève 33 - MARREC Jean-Claude 29 - MARSIN Guy 91 - MARSO Christophe 54 - MARTEL Christiane 85 - MARTEL Georges 19 CFCN, CF- MARTEL Thierry 80 -
MARTI Bernard 34 - MARTIN Alain 03 CM- martin andré 69 - MARTIN Annie 69 - MARTIN Armelle 23 MA- MARTIN Benoit 77 - MARTIN Benoît 77 - MARTIN Christophe 64 CG- MARTIN Claude 62 - MARTIN Eléonore 75 - MARTIN Frédéric
75 - MARTIN Hugo 50 - MARTIN Julien 94 - MARTIN Léon 43 - MARTIN Léopoldine 62 - MARTIN Pascal 92 - MARTIN yves 69 - MARTIN Yves 69 - MARTINELLI Baptiste 51 - MARTINELLI Dantes 51 CM- MARTINET Pierre - Henri 38 -
MARTINET William 78 - MARTINEZ Cédric 92 - MARTINEZ Julie 81 - MARTINS DA SILVA MARIA 91 - Martin-Thurissey Nathalie 10 BF - MARTOUREY François 40 - MARTY Frederic 46 - Marty Jean 12 - Marty Patrick 12 - MARTY Stéphane 24
- MARTY Stéphane 31 - MASARO Lise-Marie 69 - MASEGOSA Jérome 64 - MASOTTA FRANCINE 78 - MASSA Yves 42 - MASSARD Jean claude 42 - MASSARD Marité 42 - MASSAT Jean-Pierre 33 - MASSEY Annick 84 - MASSIBOT Hadrien 69 -

MASSIN Mireille 75 - MASSON Roger 35 CF- Masson-Chrétien Martine 75 - MASSUE Jean Louis 02 - MATEJKO Laurent 62 CF - MATEOS Tony-Alphonse 51 - Mathari Mouna 91 CA- MATHELIER Guillaume 74 Maire- MATHERON Vincent 54 - Mathias Daniel 75 - MATHIEU Beatrix 13 - MATHIEU Hugues 87 - MATHIEU José 51 - MATHIEU Michaël 76 CM- Mathieu Romain 88 AF MJS, CF - mathieu simone 91 Maire- MATHONNAT Bernard 95 - MATHONNAT Sandrine 75 - MATRAS Lily 78 - Matte Jose 62 - MATTEODO Marie-Mdelein 75 - MATTERA Jl 76 - MATTEUDI Janine 06 SdS- MATTHIEU Jacques 60 CM, SdS- MATTIA Christophe 60 - MATZ Emmanuel 59 - MAUBACQ Brice 51 CF- MAUBRAS Béatrice 92 CM- MAUDUIT Gérard 44 VP CG- MAUGER Benoît 14 - MAUGER Ludovic 50 - MAUMY Patrick 23 - MAUNOURY Hervé 14 - MAURAU frederic 12 - MAURAY thierry 94 MA- MAUREL BERNARD 75 - MAUREL Philippe 83 - MAURELLY Jean 31 - MAURER Florian 54 - MAURICE Sébastien 51 - MAURIN Guillaumme 57 - MAURIN jean Claude 30 BF- MAURY Catherine 83 - MAVRE Patrick 77 CM- MAYART Irène 31 - MAYENCE Jacques 44 MA- MAYER Bernard 57 - MAYET Michel 42 - MAZARS catherine 81 - MAZOYER Angélique 83 CM, CCom - MAZZIOLI Alain 91 - MAZZIOLI Colette 91 - MBEMBA EUPHRASIE 91 - MBONGO Abel 91 - MCCARRON Sheila 69 SdS- MEAUME Laurent 83 - MEBRAD Yasmine 95 - MECHENOUAI Yasmina 75 - MEDAL Camille 15 MA, SdS- Mederreg Zoulikha 63 - MÉDIAVILA josy 33 - MEGROT Maddy 07 - MEHIMMEDETSI Eric 80 MA- MEHIMMEDETSI Eric 80 MA- MEHNANE Andre 77 - MÉHU Paul 29 - MEIERS-NAEM Salomé 75 - MEIMON Julien 02 VP CC, CM- MÉJEAN Agnès 54 - MEKHALFIA Brahim 60 - MEKHIOUBA Yahia 75 - MELIN Bernard 62 - MELIS Guy 75 - Mellul Patrick 95 - MELZER Michael 13 - MENANT Annie 23 - MENARD Charles 30 SF,Sds - MENARD Laëtitia 63 - MENDEZ KNOTTER Marie 81 - MENDOMO Lydie 87 - MENDY Joachim 83 - MENDY Néné 02 - MENDY Charlotte 75 - MENET Melissa 59 - MENIGON LIONEL 91 - MENN Roger 60 Maire, VP CG- MENN Valérie 60 MA, SdS, BF- MENOUBE Jacqueline 60 CM- MERBAH Nasser 13 - MERCIER André 80 - MERCIER Dominique 31 - MERCIER Michel 71 - MERIC Elisabeth 31 - MERIGOT Christophe 69 - MERIGOT Jean-Pierre 999 - MERIGOT Nicolas 91 - MERLANT Aymeric 62 - MERLE Carole 02 - MERLEN Annick 02 - MERLET Monique 16 - MERLET MONIQUE 16 - MERLEY Georges 42 - MERLIER Gérard 62 SdS- MERLIN Mathieu 62 - MERLO Salomé 75 - MERMAZ EMMANUELLE 91 - MERROTTO William 32 - MERROUN Otmane 91 - MERTZ Claire 57 - MERY Bruno 33 - MÉRY pierre 75 - MERZOUKI Redouane 91 - MESBAHI Noureddine 69 CM- MESCHAC DOVI 91 SdS- MESLIN Thomas 35 - MESSABHIA Nadia 02 - MESSIOUGHI Ali 43 - MESSONNIER andré 81 - metaireau joel 91 - METREAU Michel 33 - METRO Miguel 31 - MEUCCI Dominique 60 MA- MEULEMAN Patrick 95 - MEUNIER Carine 14 - MEURISSE Jérémie 59 - MEURISSE Olga 59 - MEUSCAST Héléne 64 - MEXANDEAU Louis 14 Ancien ministre- MEYER Martin 35 - MEYER Martine 57 - MEYER Paul 67 CM, BF- MEZIANI Ahmed 91 - MEZIERES Annie 31 - MICELLI Julien 51 - MICHALLET Jean-Eric 75 - MICHARD Kristel 81 - MICHAUD DANIELLE 36 - MICHEL Danielle 40 CG, Maire- MICHEL Dany 40 - MICHEL Françoise 64 - MICHEL Jean-François 06 - MICHEL Raphaël 75 - MICHEL Rose 75 - MICHEL Stéphanie 75 - MICHENON Robert 30 - MICLET Fabien 59 - MICLOT Camille 67 - MICOUD Sophie 64 - MIEGGE Christine 05 - MIERMONT Boyana 75 - MIERMONT Laurent 75 MA, CN sup, BF- MIEZIN Ludovic 91 - MIGNOT Jacques 70 - MIGNOT Philippe 02 - MIGUEL Henri 31 Maire- MIGUEL Monique 31 - MILHEAU Henri 31 – MILIA Philippe MA SF 93 - MILIN Catherine 35 - MILLET Bernard 71 - MILLET Hélène 03 - MILLET Jean-Régis 06 - MILLET Maurice 77 CF - MILLET Vincent 34 CM- MILLOT Michaël 62 - MINAUDIER Joseph 07 - MINET André 91 - MINIER Jean-Luc 89 CF- MINIOU Léo 75 - MINVIELLE Michel 64 VP CC, SdS MA- MIOSSEC Alain 31 - MIOTTO serge 69 - MIQUEL Delphine 31 - MIQUEL Marine 31 - MIQUEU Christophe 33 - MIRAGLIA Cedric 83 - MIRAMAOND bernard 81 maire- MIRASSON patrick 32 - MIRAUCHAUX Christine CR 06 - MIREBEAU Thierry 86 MA, SF- MIRLANDE Alexis 91 - Mirloup Jean-Luc 45 - MIROUSE Monique 31 Sds, CF, BF - Missamou Alfred 75 - MITTERRAND Elisabeth 32 CR Maire- MODAT Jean-Luc 66 - MODERNE Catherine 33 - MOINAUX LAURENT 14 CM - MOISE GERARD 91 - MOISSON-LECLERC Elise 69 - MOISSON-LECLERC Renaud 69 BF- Mojica Wilfried 31 Sds- MOJICAS Wilfried 31 Sds- MOKADDI Lahcen 91 - MOKADDI Messaoud 91 - Mollaret Patrick 75 - MONALDI Sylviane 75 - MONANGE Jean 38 - MONBEIG Michel 64 - MONCEL Jean-Luc 91 - MONCEL Joëlle 62 - Monchamp Fabien 63 - MONDON François 44 - MONDON Gilles 42 - MONDORGE Guy 64 CG- MONEYRON Florent 63 Maire- MONFILS Aurélie 78 - MONGIE Martine 33 - MONIER Daniel 83 - MONIER Julien 91 - MONIER Philippe 63 - MONIN Alain 64 - MONIN Lucien 91 - MONJANEL Lucile 95 - MONJANEL Lucille 95 - MONJAUX Michel 92 - MONNETYvette 56 - MONNIER Béatrice 31 - MONNIER Claude 91 - MONROTY Denis 14 - MONTAGNIÉ patrick 81 - MONTAGNON Pierre 59 - MONTANT André 64 - Montat-Genevier Jacques 13 - MONTAUD Daniel 69 - MONTAUT Jean-François 64 - MONTAWFIK Chemseddine 91 - Monteil Guy 25 - MONTIGNY Eric 02 - MONTLUCQ Bernard 32 - MONTMARTIN Jean-Claude 23 - MONTMORY Claude 49 - MONTOYA RICARDO 91 - MORA Christiane 37 Ancienne Députée- MORA Mireille 64 - MORANGE Alain 16 SF- MORAUX Jean Luc 02 - More Huguette 93 - MOREAU Alain 02 CM, SF- MOREAU Joelle 33 - MOREAU Léo 75 - moreira françois 91 Sds Adj- MOREIRA SOPHIE 91 - MOREIRA THOMAS 91 - MOREL Claire 75 CM, BF- MOREL Cyrille 35 - MOREL Damien 51 - MOREL Michel 83 - MOREL Romain 51 - MORENO Jean Jacques 91 MA- MORET-BROCHET Evelyne 75 - MORGANE Olivier 83 - Morin Alain 92 - MORIN Fabrice 70 - MORIN Guillaumme 57 - MORIN Laurent 30 - MORIN Xavier 95 CM- MORO Christiane 94 CM- MORO Michel 94 - MORO Pierre 91 - MORTABIT Marouane 51 - MORTET Jean 71 - MORTREUIL François 89 - MORY Claire 23 CM- MOSNIER Thierry 07 - MOTSCH Delphine 57 - MOTTA Jocelyne 13 - MOTTE Benjamin 75 - MOTTIER Emilie 44 - MOTTO RIO Marie 42 - MOTTO ROS Bernard 42 SdS- MOTTO-ROS Marie 42 - MOUCHET Eric 33 - MOUEME BRIGITTE 91 - MOUGENEL Jean-François 25 - MOUHANNA Dominique 75 - MOULET jean pierre 81 - MOULINET Gilbert 06 - MOULINET Sylvie 06 - MOULINIER Guy 07 - MOUMAS Bernard 30 - MOUQUET Hélène 24 - MOUREAU gerard 91 - MOUREN Michèle 80 - MOURET Olivier 76 MA- MOURNE Francis 81 - MOURON Francois 71 - MOURON Nadia 75 - MOUSSAOUI LATIFA 91 - MOUSSAOUI ZOHRA 91 - MOUSSET Stephane 51 - MOUSTAFA Alexandre 75 - MOUSUTEGUY serge 64 - MOUTABARIK Anas 51 - MOUTON Pierre 29 - MOUTTE Cécile 91 MA- MOUYSSET Serge 12 - MOY Josée 27 - M'SAID AHMED 91 - MUGUAY Jean-François 23 MA- MULARD Alain 64 Pt CC, CF- MULAZZIANI SANDRO 57 - MULLER Catherine 75 - MÜNCH Jean-Arnaud 57 - MUNIER Emmanuelle 91 - MUNOS Jean-Yves 06 - MUNOZ Jean-Yves 06 - MURHULA Cécile 91 - MURHULA Grace 91 - MURHULA Joelle 91 - MURHULA Paulin 91 - MURILLON Luc 07 - MUSARD NICOLE 91 - MUSARD PIERRE 91 - MUSCAT Renée 29 - MUSCAT Sébastien 29 - MUSZLAK Sacha 75 - MÜTZENBERG MICHEL 73 Sds - NACCARATO Elise 75 - NACHIN Anne 80 - NACHIN Claude 80 - NADJEM Joachim 54 - NADOT Corinne 06 - NAEM Jean 75 - NAIL Jean-Paul 13 - NAMOUNE CHAABANE 91 - NAMUR Rudy 51 - NANCY Alexandrine 75 - Naranjo Michel 12 - NARDI Edwige 02 - NARDI Joseph 02 - NASSIEU-MAUPAS Caroline 64 - NASSIEU-MAUPAS Jean-Philippe 64 MA- NATALI Amina 89 - NATIVEL Michel 06 - NAULIN Didier 14 - NAUMUR Rudy 51 - NAUROIS Florent 59 - NAVARRO François 75 BF- NAYAC Sophie 91 - NAZAIRE Marie-Nicole 91 - NAZAIRE Mercidieu 91 - N'DIAYE FATOUMATA 91 - N'DONGO DOMINIQUE 91 - NEBBAK Farid 91 - NEDDER Houda 75 - NÉDÉLEC Claude 42 - NEDELEC Eric 42 - NEDELLEC Yves 22 CM- NEDJAR Fawzy 75 - NEDJARI Jean 81 MA- NEDLLEC Yves 22 - NEFRAOUI Mohamed 31 - NEGUI Gérard 40 - NEGUI Maite 40 - Néron René 63 CCF, CF - NES Anniese 94 - NEUHAUSER Jean Christophe 68 - NEYHOUSER Simon 59 - NEYRET Norbert 19 MA- NFISSI SOUFIANE 91 - N'GHETA ZEZE REINE 91 - N'GOMA MARIE ALFRED 91 - NGUYEN Pascal 92 - NIAMBI CELESTIN 91 - NIAMBI MARIE YVETTE 91 - NIAMKE Sonia 94 - NIASME Elie 63 CM- NICHANE Hanissa 62 - NICOL alain 40 - NICOLAEFF Plamen 51 - NICOLAS Jean Louis 69 - NICOLAS Laurain 08 - NIER Simone 69 - NIQ Elisabeth 30 - NIVET Jean-Michel 16 BF, CF- NIZET Jean-Pierre 31 - NOCET Nicolas 44 - NOEL Annie 50 - NOEL Jean-François 91 CM- NOEL-BOURGOIS Soizic 30 - NOGALES CHRISTINE 91 - NOIREZ Michel 57 - NOLLET Fabrice 37 - NONCLERCQ Philippe 75 - Nony Fabien 37 - NORENA-SANS Anita 33 - Nottaris Pierre 92 Tres- NOUAILLER Alain 63 - NOUREDDINE Lucie 43 - Noury Franck 44 - NOVAK Pierre 32 - NOWAK Jacques 59 - NOY Maryse 60 - NOYAL Michel 75 - N'SILULU MARIE JEANE 91 - NUNES DARIO 81 - N'ZAMBI HIPPOLITE 91 - OBADIA Gilbert 91 - OBIANG René 80 - OBION Fernand 62 - OCCRE Thierry 62 - ODERDA Marion 75 - ODOUX Christian 59 - OGÉ Janick 44 - OGOUBI Cosme 75 - OHANESSIAN Yannick 13 - OHAYON Philippe 75 - OLHATS rolande 64 - OLIVE Frédéric 84 - OLIVE Raphael 31 - OLIVE Sylvain 81 - OLIVER Robert 84 BF- OLIVERA, Jean-José 78 - OLIVIER Dominique 54 CG- OLIVIER Mélanie 06 - OLIVIER Stéphane 78 CR- OLLAGNIER Thierry 1 CF- OLLIER COLOMB Irène 42 - OLLIVIER Madeleine 83 - OPRANDI MARIE PIEERE 91 VP CG - Orelle Frédéric 45 CF - ORIGLIA Serena 62 - OROZCO Françoise 7 CF - Ortuno Vincent 12 - OSMAN Anna 02 - OSMANI Abi 91 CM - OSMANI MOHAMED 91 - Ostier Florence 75 - OSTROWSKI Alizée 57 - OUADAH Foued 10 - OUBARI Said 91 - OUBRAM Said 91 - OUBRAYRIE Marc 02 - OUBRAYRIE Roselyne 02 - OUDET Barbara 75 - OUDIN Jerome 51 - OUDIN Xavier 75 - OUFKIR FATIHA 91 - OUGOURLOU OGLOU Bernard 13 - ougourlou-oglou bernard 13 - OUSSAMA Abdelali 91 - OXANDABURU Ida 75 - OYARBIDE Stéphanie 24 - OZANNEAUX Pierre 23 - paal alain 95 - PABION Jean-Pierre 69 - PACARD Bertrand 91 - PACCARD Georges 69 - PADILLA Jean 81 - PAGÉS Yvette 43 - PAGNEY Colette 02 - PAILLART Vincent 33 - PAILLAUGUE Martial 31 - PAILLÉ frédéric 81 - PAILLOUX Alain 75 - PAIRAULT Frédérick 78 MA- PALACIO Jean-Luc 64 - PALACIOS Gérard 31 - PALASSE Marjorie 63 - PALHEC Mathieu 38 - PALIS Pierre 80 - PALLAS Hervé 64 - PALLIER Frédéric 81 - PALLIET Emmanuel 75 - PANDRAUD Jean-Pierre 69 - PANNIER Geoffroy 14 - PANOS Katia 14 - Pantanella pierre 12 Maire - PANTHOU Michel 03 - PAOLI Didier 83 - PAPA Théodora 57 - PAPA Thomas 57 - Papineau Bernard 75 - PAPPO Florian 45 - PARADÈS José 75 - PARATON Henri 69 - PARAYRE Sandrine 81 - PAREDES Pascal 31 - PAREIRA Anthony 31 - PARGADE Jacques 32 Maire- PARIS Catherine 75 - PARIS Jacky 37 - PARIS JC 37 - PARIS Jean Claude 34 - Paris Jean-Christophe 37 - PARIS Julien 40 – PARISON David CM 10 - PARMENTIER Kevin 62 - PAROISSE Jacques 39 - PARPILLAT Antonin 75 - PARPILLAT Michaël 75 - PARRA Héléne 59 SF- PARRA Valérie FFE SdS Madrid- PARROCHIA Juliette 38 - PARSY Christian 62 CF - PASCAL Françoise 23 CM- PASCAL xavier 13 - PASCAL-BERNARD Maxence 69 - Pasciuto Bertrand 63 Maire,CG - Pasciuto Karine 63 - Pasciuto Richard 63 - PASCUAL ANNIE 91 - PASQUEREAU Roger 37 - PASQUET Gilbert 23 Ancien Maire- PASQUIER Hélène 69 - PASQUIER Laurène 93 - PASSEL Manon 43 - PASSEL Nicole 42 - PASTOURET Michel 64 CG, Maire- PASTRE Alain 60 - Pastré Michel 7 CM - PASTUREL Christelle 34 - PASTY Daniel 23 Maire adjoint- PATRIGEON Elie 89 SF- PATTOU Guillaume 62 - PATUCCA-GELLMAN Sophie 75 - PAUGAM Alain 29 - PAUL Nicole 50 Maire, CR- PAUL-ZAMOUR Clara 75 - PAVEAU Jacques 33 - PAVET Claudine 51 - PAVOT baptiste 54 - PAVY Pascale 59 CR - PAYA Farid 75 - PAYONNE Franck 77 - PAYRAUD Jean-pierre 26 - PAYSANT Yves 14 - PEBARTHE Christophe 33 - PECASTAING Monique 31 - PECH Michèle 69 - PECQUEUX Laurie-Anne 62 - PEDOUSSAUT Michel 91 Sds - PEDRENO Guilhem 11 - PEDRINI Hubert 69 - PEDROSA Claude 31 - PEDROSA Franck 69 - PEE Marie-Noelle 64 - PEGON Annick 91 - PEGON Jacques 91 - Peigney Frabrice 92 CM - PEILLON Luc 75 - PEIRO Gérminal 24 Député, VP CG, SN- PELAY Malvina 93 - PELINQ Nicole 07 - PÉLISSIÉ Denis 81 BF- Pélissier André 63 - Pélissier Bernadette 63 - PELLEFIGUE Nadia 31 - PELLEFIGUE Pierre-Yves 31 - Pellegrini Gilles 45 - PELLEN Cedric 33 - PELLERIN Sébastien 75 - Pelletier Denis Marc 27 - PELLEVOIZIN Benoît 75 - PELORCE Françoise 69 CM- PELORCE Lionel 69 - PENILLAULT CHLOE 91 - PENOT Joëlle 23 - PENTOSCROPE JOSE 91 Del Nat- PERDREAU Jean-Paul 21 - PERERA Gérard 39 - PERERA Nicolas 39 - PERES JEAN-LOUIS 75 - PEREZ Emilie 78 - PEREZ FERRER Amélie 46 - PERIÉ ANNABELLE 81 - PERIÉ JEAN PIERRE 81 - PERIER Claude 50 Maire, CG- PERIGUEY Ambre 51 - PERIN Laurent 59 - PERIN Stéphane 90 - PÉRISSÉ Bertrand 75 SF- PERISSE Paul 64 - PERNET Patrick 80 - PERNOIS Francis 38 - Pernot Solange 95 CM - PERON Olivier 44 CM- Perona Matthieu 63 CF, CM- PERONEILLE Marion 34 - Perrard Noé 69 - PERREAU Camille 33 - PERRET Michel 69 - PERRIER Anne 92 - PERRIER Bernard 38 - PERRIER Jean-Marie 23 - PERRIER Philippe 80 - PERRIN Claire 74 - PERRIN Emilien 54 - PERRIN MARIE hélène 35 - PERRIN pascal 64 - PERRON Alain 92 - PERRON Marie-Laure 07 - PERROT Fabrice 57 CM- PERROT Michel 95 - PERROY PHILIPPE 16 SdS- PERZ Frédéric 91 - PESCHANSKI Adrien 94 - PESNOT Catherine 91 - PESQUET Sebastien 76 - PESQUEY Dominique 33 CM- PESSOLES sylvie 64 - PETCHOT-BACQUÉ Christian 64 CG, Maire- PETER Eve 67 CF- PETER Evelyne 67 - PETIT Albin 29 - PETIT Antoine 02 - PETIT Carine 75 MA- PETIT Daniel 60 - PETIT Eric 91 - Petit Gaëtan 91 - PETIT Jean Louis 62 MA - PETIT Marlène 95 - PETIT PHILIPPE 91 - PETITFILS Marian 78 - PETITROSSI Gianni 80 - PETRIEUX Liliane 59 CF, SdS- PEUGNY Camille 75 - PEYRABELLE Eric 32 - PEYRABELLE Jacques 32 - PEYRABELLE René 32 - PEYRE Pascale 31 - PEYRE Paul 06 - PEYRE Véronique 31 - PEYRUSEIGT Claude 65 - PEZOUS Florence 81 - PFEIFFER Joanna 57 CM- PHILIPPART Claudine 77 - Philippe Copel 75 - PHILIS Josette 62 - PHILIS Michel 62 - PHILLIPPE Marc 62 - PHIPPS colin 92 - PHLIPPONNEAU Sylvain 44 - PIANEZZOLA KATHY 57 - PIAZZI Adélaïde 95 MA- PIC Andre 50 - PICARD Catherine 27 CR- PICARD Patrick 89 - PICARD Thierry 91 - PICHARD Sarah 64 - PICHOT Jean-Louis 60 - PICQUE Pascal 02 - PICQUET Valérie FFE - PIEDERRIERRE Annaïg 35 - PIEGAY Alain 21 - PIEL Palma 14 - PIÉLOT Christian 14 Maire, CG- PIERAGGI Jean 83 - Pierini Graziella 12 - PIERRE Jean-Claude 02 Maire adjoint- PIERRE Marie Charlotte 38 - PIERRON Guillaume 93 - PIERRON Martine 43 - PIERRU Christophe 64 - PIERSON Edmonde 59 - PIERSON GEORGES 77 - PIERSON Marc 59 - PIERSON Marcel 59 - PIERY Jean 02 - PIETTE Jean Jacques 93 - PIFFAULT Alexandre 62 - PIGAMO Marion 13 - PILLET Sébastien 06 - PILLIERE Régine 51 CR, BF- PILLON Jean Marie 75 - PINAUD Philippe 33 - PINAUD Yoan 78 - PINCHARD jacques 51 - PINCHON Jean-Louis 59 - PINEL Claude 31 - PINEL Olivier 81 - PINGUE Camille 67 CM- PINO Edouardo 75 - PINOL Daniel 81 – PINOL Catherine 81 CR - PINSET Amélie 06 - PINSON Jean-François 24 MA, CF- PIOT Jean 91 - PIOT Jean-Louis 80 CG, CM- PIOTTE Annie 42 - PIPART Daniel 80 - PIPINO Bernard 77 - PIQUARD Benoît 81 - PIQUET Lydia 86 CM- PIRON Christophe 72 - PIRON Dominique 64 - PIRON Jean Paul 79 - PISANO Maxime 54 - PITOIS Martine 02 - PITTE-DAT Paul 31 - PIVIN Annie 91 CM- PIVOT Viviane 02 - Planche Eric 63 - Planche Josette 63 - PLANCHETTE Daniel 57 MA- PLANER Hermann 44 - PLANER Janine 44 - PLASSAT Jean-Luc 67 - PLENNECASSAGNE Thomas 84 - PLESSARD Cecile 33 - PLESSIS Veronique 42 CM- PLOCH Benjamin 62 - PLOUVIER Sylvie 75 - POCHARD Michel 75 - POCINO-VENIN Robert 64 - PODEVIGNE ARLETTE 12 CF - POIDEVIN Aurélien 02 - POIDEVIN Martine 02 - POIRIER ROSSI Thomas 75 - POIRIER Stéphanie 44 - POITRINET Stéphane 06 - POIX Frédéric 51 - POIX Julien 59 - POIZAT Sylvie 35 - POLAN Férédric 62 SdS- POLENNE Cécilia 34 - POLEZ Emmanuelle 59 - POLIAN eric 94 - POMAREDE Therese 66 - POMARO-ARTINS Isabelle 06 - POMMARET Nicolas 07 - pommier jean-pierre 63 - PONCE-BARRA Amaury 34 - PONCELET Florence 31 - PONCHAUT Romain 62 - pons christophe 84 - PONS Sophie 75 - PONSARD Phillipe 23 CF- PONTAROLLO Katia 69 - PONTGELARD André 91 - PONTIN Dimitri 14 - PONTIN Stéphanie 14 - POQUET Roland 59 - PORDIÉ Marie-Jo 33 - PORDOY Cristel 64 - PORTA Michel 92 - PORTE Sébastien 32 - PORTIER Joëlle 69 - PORTOLANO Jean-Marc 75 - POTEZ Roger 62 Ancien Maire - POTHIER Alexandre 06 - POTHIN-NOIR jean- claude 15 - POTOCNJAK Jorge 73 - POTTIE Françoise 94 - POTTIER Marie laurence 57 - POUCINEAU Joseph 35 - POUDE Christiane 42 - POULAIN Denise 76 - POULAIN Martine 64 - POULET Jean-Jacques 62 - POUPON Henri 83 SdS- POURADIER Emilie 75 - POUSSEL Charlie 13 - POUSSEL Mady 13 - POUSSIN Jean 95 - POUSSIN Stéphane 91 CF- POUTEAU Patrick 64 CM- Poux Danièle 30 - POUX rené 30 - POUZOL Alex 91 - POUZOL Héléne 91 - POUZOL Michel 91 CG- POYETON Valérie 91 - PRACCHIA JEAN 79 - PRADIE Christian 75 - PRAS Pascal 44 Maire- PRAT Julien 64 MA- PRAT-LEMOAL Michel 22 - Pratmarty Michel 12 - Praud Anthony 78 - PREGEHENELLA François 43 - PRELLE Emmanuel 75 - PREMAT Christophe 33 - Présumey Vincent 3 CF- PRETET Bernard 75 - PREUX Didier 63 - PRÉVÉRAL René 80 CF, SdS- PRÉVÉRAL René 80 SdS, CF- PREVOT Marc 75 - PRIGENT Françoise 91 - PRIGENT Patrick 77 Sds - PRILLEUX Elisa 06 - PRIN Daniel 44 - PRIOLA Nicolas 06 - PRIOU Stéphanie 60 CF- PRIVAT Agnès 91 MA- PROU Anne 29 - PROUST Yann 75 - provensal andre 91 - prudhomme olivier 94 - PRUNETA Pierre 91 - PRUNIE Brigitte 03 - PRUSKI Jean Claude 02 Maire, Pt CC- PUEL THIERRY 81 - PUENTE Alain 31 Maire - PUERMA Michel 31 - PUIJALON Thomas 92 - PUIRAVEAU Jean Pierre 71 MA- PUIRAVEAU Liliane 71 - PUNTOS Dominique 31 - QUEAU Dominique 14 - QUEDEVILLE Jacques 34 - QUEGNET Jérôme 62 Sds- QUEINNEC jean-marie 13 - QUENARD Gilles 51 - QUENAULT Claude 75 - QUENAULT JEAN-LUC 50 - Queniart Marie 77 - QUERIN Alice 51 - QUET Lise 75 - QUÉVREUX BILLAUD Armelle 02 - QUÉVREUX Jeanne 02 - QUEYROI Jan-Marie 24 Maire- QUILÈS Josèphe-Marie 81 - QUINQUAUD Sandra 87 - QUINTARD Bruno 33 - QUINTEN juliette 78 - Quiot Dominique 13 - Quiot Joel 13 - RABANEDO Antoine 38 - RABEH Ali 78 CM- RABEH Khalid 78 - RABEHI Djillali 31 - RABEUF Louis 69 - RABOUILLE André 62 - RABOURDIN Axel 75 - rabourdin denis 91 - RACOILLET Murielle 91 - RAD Sandra 75 - RAGAIN René 23 - RAGIL Jean-Yves 38 - RAHOUI Mehdi 60 CM- RAJALU Fabien 75 - RAKOTOANOSY Casimir 91 - RAMAGE Damien 75 - RAMALHO Carlos 64 - RAMBAUD Françoise 75 - RAMEIX Albert 24 Maire, CF- RAMENAH Aschwin 51 - RAMET Jean-Claude 69 - RAMIREZ Esther 81 CM, CF- RAMIREZ Guy 91 - RAMIS Roland 40 - RAMON Martine 84 - RAMOS Anaël 94 - RAMOUL Linda 75 - RANJI Nordine 92 - RANTET Dominique 31 - RAOULX Christian 69 - RAPAPORT Henri 75 - RAPEAU Pierre 75 - RAPHAEL Rodolphe 75 CFCF- RASOANAIVO Rafitoson 41 - RASOANAIVO Rafitoson 41 - RASOANAIVO Véronique 41 - RASORI Christiane 06 - RAT Dominique 40 - RATAIL Dominique 43 - RATINEAUD JEAN YVES 91 CM - RATINEAUD Jean-Yves 91 CM - RAULT Bernard 62 - RAUX Gérard 62 - RAVAILHE Nicolas 80 - RAVAILLE Nicolas 80 - RAVAILLE-BROUARDELLE M FRANCE 81 - RAVERA Marie-France 91 - RAVOLD Jean-Marie 57 - RAYMOND Henri 75 - RAYMOND-ROSSI Marie-José 75 CR- REAL Roland 12 - REAVAILLE ODILE 81 - REAVAILLE Colette 81 - REBOTIER Claude 38 - REBOTIER Flavie 38 - REBOUL Alain Yves 90 - RECHER Bastien 75 - RECHT Emmanuel 67 CM, BF- REDON Flore 33 - REEB Véronique 23 CM- REFAFA Amar 75 - REGAZ Tayeb 57 - REGNIER Sébastien 40 SdS- REICHER Gilles 57 - REIN Jean-Claude 68 - REINBOLD Eric 67 - REITER Jean-michel 33 - RELAVE Paul 42 - RELIAT Patrick 63 - RELIQUET Chérifa 78 - RÉMI Bensoussan 75 - REMOND Jean François 62 - REMY Nathalie 08 - RENARD Martin 14 - Renard Paul 63 - RENAUD DHYEVRE Charline 75 - RENAUD Michel 95 SdS- RENAUD Patrick 25 - Renaud Paulette 63 - RENAUDIER Fabrice 42 - RENAUDIN Christine 21 CM, SF- RENAUDIN JACQUES Christine 21 - RENAUDINEAU Philippe 44 - Renier Jean-Manuel 12 - RENOU Michel 95 SdS- RENVERSADE Jean-Marie 33 - RERHIOUI Mohamed 91 - RESSAYRE Paul 07 - RESSAYRE Sylvie 07 - RESSOUCHE Guilhem 75 - RETUREAU Clara 65 - REUILLARD Jean-Paul 90 - REUTER Alain 02 VP CR- REUZE Monique 77 - revaux dominique 40 - Reveillère Gabriel 63 - REY Alain 27 CF- REY David 26 - REY Gérard 69 SdS- REYMOND Johanne 73 - REYNARD Paul 07 - REYNAUD Alexis 38 - REYNAUD Hubert 91 MA, Sds - REYNAUD Marianne 16 - REYNIER Joël 05 - REZZA 30 CF, SdS- RIBEIRO Lionel 95 - RIBER Jean Claude 19 - RIBER Jean-Claude 19 - RIBES Maximilien 34 - RIBES Roland 24 - RIBOULON Jeremy 43 - RICARD Jean 34 Sds- RICARRERE André 64 - RICARRERE Carine 65 - RICARRERE Josette 64 - RICARRERE Vincent 65 BF- RICHARD Alexandre 75 - RICHARD Delphine 84 CF- Richard francis 92 - RICHARD Jocelyne 44 - RICHARD Olivier 92 - RICHARD Patrice 95 MA- RICHARD Serge 24 Maire- RICHARDEAU Giséle 76 - RICHARDEAU S 76 - RICHARD-FINOT Bernadette 38 - RICHARD-MOLARD Gabriel 67 - RICHART jean jacques 974 - RICHE Jean-Pierre 31 - Richet Marie-Claude 75 - RICHEZ Albert 41 - RICHIR Gilles 91 - RICQ Elisabeth 30 - RIGAH Jean-Marc 91 - RIGAUX Cathy 51 - RIGOULET BERTRAND 75 - RINCHÉ Serge 91 - RINGOT Victor 59 - RIOLET pascal 93 - RIPP Valentin 51 - RISSER thomas 67 - RITT Vincent 67 - RITTER Olivier 75 - RIVALLAIN Greg 94 - RIVALLAIN Grégoire 94 - RIVANO Herve 06 - RIVAS Jean-Juste 64 Maire - RIVAT Natacha 03 - RIVIER Bruno 75 - RIVIERE Clément 63 - Riviere Gisele 12 - Riviere Jean-Pierre 12 - RIVOALAN Christelle 78 - RIXENS Baptiste 65 - RIZZARDI Nadia 57 - ROBARDET Pierre 83 - ROBERT Clément 51 - ROBERT Eve 89 CF- ROBERT Frederic 33 - ROBERT Jean-Claude 87 - ROBERT Lucienne 71 - ROBERT Michèle 43 - ROBERT Myriam 89 - ROBERT Tiphain 69 - Robillard Christophe 75 CM- ROBIN Cassandre 51 - ROBLES Koldo 40 - ROCHE Jean 89 CC- Roche Michel 63 Sds, CF, MA- ROCHE Micheline 89 SdS, CF- ROCHE MONIQUE 91 - ROCHE Paul 19 - ROCHE Thibaud 69 - ROCHE Thomas 60 - ROCHER Antoine 33 UR- ROCHET François 42 - ROCKUS Julien 83 - RODARY Françoise 38 - RODDIER Jacques 63 - RODES Anne 31 - Rodier Stéphane 999 - RODRIGUES Maria 23 - RODRIGUES stephane 95 - Rodriguez Béatrice 63 - RODRIGUEZ Carmen 28 - RODRIGUEZ claire 66 SF CM- RODRIGUEZ Léo 75 - RODRIGUEZ Salvador 66 CN- ROGEON Benoît 95 - ROGER PIERRE 81 - ROGGERI Olivier 95 - ROHMER Francis 67 - ROIGNAN Janine 31 - ROLLAND Denis 60 MA- ROLLET Sylvain 92 - ROMAND David 38 - ROMANO Yves 89 - ROMDHANE Flavien 91 BF - ROMÉ Sylvestre 93 - ROMERO Anne-Marie 75 - ROMERO Roberto 92 - RONCEREL Jean 27 - RONOT Emmanuel 89 - ROQUEPLAN Gérard 42 MA- roques annie 30 - ROQUES Max 81 - ROQUET annie 30 - Ros Jack 17 - Ros Monique 17 - ROSAY guy 85 Ani Féd- ROSILLO Natacha 78 - ROSSIQUET Oriane 31 - ROTH Micheline 67 - ROUAH martial 34 - ROUCHETTE Patrick 95 - ROUDON Monique 29 - ROUFFIGNAC Christophe 83 - ROUFFIGNAC Jean-Claude 51 - ROUGE Michel 31 - ROUGEOT Patrick 23 Maire- ROUGERIE Gaelle 63 - ROUGIER Annick 23 - ROUGIER Olivier 93 - ROUHAUD David 33 - ROUIBI Anne 60 CM, CF- ROULET Bernard 07 - ROULET Françoise 07 - ROULLIER isabelle 91 SF- ROUQUETTE Nicole 81 - ROUQUIER Jean 91 - ROUQUIER Jean-Marie 91 - Roure Daniel 63 - ROUSSEAU Aurélie 91 - ROUSSEAU Carole 62 - rousseau damien 91 - ROUSSEAU Frédérique 75 - ROUSSEL Fabien 95 MA- Roussel Jean-Louis 12 CG- Roussel Jean-Pierre 974 - ROUSSEL Magali 67 - ROUSSEL Marcel 60 - Roussel Pierre 12 - ROUSSEL Valérie 80 - ROUTENS Marie Jo 83 - ROUVEYRE Mathieu 33 CG, CM- ROUVIÈRE Jacques 43 CF- ROUVIERE Yoann 43 - Roux Anne-Lise 63 CM- ROUX Claude 83 CF- ROUX Dominique 14 - ROUX Fabienne 25 - ROUX Gisèle 07 - ROUX Jean-Claude 07 - ROUX Julien 75 - ROUX Maxime 39 - ROUX Xavier 81 - ROUZIE Jean-Claude 31 - ROUZIER Olivier 24 CM- ROUZIER patrick 91 - ROUZIERES Yvan 81 - ROVERC'H Olivier 91 CM- ROYER Rémy 40 - RUBI Georges 33 - RUBIO FLORÉAL 81 - RUBIO ANNETTE 81 - RUBIO Floréal 81 - RUELLE Yves 77 - RUFFE ERIC 91 - RUFFIOT Cédric 91 - RUIZ ALCEDO Guillaume 80 - RUIZ Ghislaine 31 - Ruiz Huguette 63 - RUIZ Sonia 31 MA Toulouse- RULIE Pierrette 31 - RUMEL Stéphane 51 CG- RUMÉRIO Jean-Louis 51 CM- RUSCASSIE Pierre 64 BF- RUSSO Sauveur 77 - SAADI Farid 91 - SAADI Kamel 91 - Sabaloua Jean 12 - Sabaloua Jeanne 12 - sabatier yves 83 CF- SABAU

Yannick 95 - SABIN Yves 63 - SACLEUX Bruno 80 - SACLEUX Bruno 80 - SACRISTANI CARMEN 91 - SACRISTANI JEAN 91 - SADDIER Jerome 69 CN, CM- SADDOUKI Abdelali 91 - SADDOUKI Khalid 91 - SADDOUKI Mustapha 91 - SAEIDI Arash 49 - SAGLIER Pierre 78 - SAGNOL Michel 11 - SAHLI Abderrazak 91 - SAID ABDALLAH Badroudine 93 - SAID Abkaria 91 - SAID Chakir 91 - SAID Malik 91 - SAID Mohamed 91 - SAID Wasil 91 - SAIDANI Djahid 83 - SAIDANI Malek 13 - SAILLARD Mélodie 57 - SAINT MARTIN JOCELYN 91 - SAINT MARTIN Sebastien 65 - SAINT VIL LEONORD 91 - SAINT-AUBAIN Carmen 31 - SAINTE-CROIX Jean 64 - SAJOUS Véronique 32 - SAKHO penda 93 - SAKO Morel 75 - SALABERT Sylvie 64 - SALANOUVE Florence 75 - SALARD Sandrine 80 CF- SALARD Sandrine 80 CF- SALAUN Elie 35 - SALEFRANQUE Madeleine 02 - SALÈS Raymond 33 - SALESSE Mathieu 81 - SALINGARDES Bernard 24 - SALL Maïmouna 78 - SALLAN Jo 81 - SALLES Giséle 83 - SALOMON Maguy 44 - SALQUE Laura 69 - SALTY Benoit-Matthieu 82 - SALUCE Yann 44 - SALUDAS Nathalie 40 - SALVA Wanda 24 - SALVADOR Anne 84 - SALVAT Jean-Yves 13 - SALVY Frédéric 25 - Samassa Mahamadou 75 - SAMLAOUI Samia 32 - SAMOURA Djarieta 91 - SAMUEL-BECKER Blaise 67 - SAN ROMAN M THÉRÈSE 81 - SANCASSANI CATHERINE 54 - SANCERRY Francis 31 VP CG- SANCHEZ Alain 17 - SANCHEZ Jean-Marie 71 - SAND Alain 69 - SANDOZ Alain 69 - SANIAL Henri 07 - SANNIER Philippe 80 - SANS Anita 33 - SANS Georges 64 - SANT diane 06 - SANT sebastien 06 - SANTARELLI Gabrielle 92 - SANTERRE Monique 03 CF- SANTESE Carlo 07 - SANTESE Marie-Christine 07 - SANTOLINI Hélène 7 - SANZ JEANNINE 81 - SAPHY Yves 40 - SARAMIAC Patrick 32 MA- SARRAILLE Corinne 64 - SARRIEU Annie 31 - SARRIEU Jean-Pierre 31 - SARROUTA Mourad 78 - SAULNIER Nikola 92 - SAUNIER Patricia 77 CM- SAUNIER Yannick 69 - SAURA Philippe 42 CM- SAURET Frank 44 - SAURIN Livia 75 - SAUT Bertarnd 64 - SAÜT Bertrand 64 - SAUTEREY Delphine 31 - SAUTILLET Alain 02 CG- SAUTROT Patrick 78 - SAUVAGET Patrice 92 - Sauve-Oliver Muriel 07 - SAUX Jean-Michel 91 CM - SAUZE DAMIEN 75 - SAUZEAT Dorothée 91 CM- SAVARY Dominique 40 - SAVARY Jean 59 - SAVARY Yvan 40 - SAVINEL Alexia 59 - SAVRY Marc 92 - SAXEL Jean-Bernard 44 - SAYAG YVES 53 - Scamps Rolland 25 - SCAPINO Georges 06 - SCENNER Jennifer 62 - schafli catherne 91 - SCHIMMENTI Dominique 64 - SCHITTENHELM Diane 92 - SCHITTENHELM Olivier 92 - SCHITTENHELM Olivier 92 - SCHLUMPF Agnès 83 SdS- SCHLUMPF Jean-Marie 83 - SCHMALTZ Marie-Thérèse 91 - SCHMELTZ Dominique 10 - SCHMIDT Etienne 21 - SCHMIDT Céline 54 - SCHMIT Elvire 91 - SCHMITLIN Michel 68 BF- SCHMITT Bernard 88 - SCHMITT Véronique 69 MA- SCHNEIDER Jean-François 38 - SCHOUKROUN-BEGARA Suzanne 44 - SCHULMANN Denis 89 SdS- SCHURCH PATRICE 68 CA- SCHWANDER JAMMOT Elodie 07 - SCHWANDER Mathieu 07 - SCHWEIG William 37 - SCHWTGEN Eddie 75 - SCOTTO DI FASANO Simon 34 - SEBALD Jacques 14 BF - SEBBARI Samira 10 MA- SECK Alassane 78 - SECRESTAT Benoît 24 SdS, CF- SEDAN Rémi 13 - SÉGAL Paule 18 SF- SEGARD Bernard 59 - SEGARD Pierre 50 - SEGNIS Laurent 92 - SEGURET Line 84 - SEHILI Fatia 92 - SEILLER René 44 - SELLEM Anne-Laure 75 - SELMI Abdelkader 69 - SELVA Patrick 83 - Séman Stéphane 63 - SENE Céline 02 - SENECAL Adrien 34 - SENOBLE Nicole 84 - SENSE Alain 78 - SEPREZ Nicolas 25 - SEPTIER Mireille 91 - SERAYET Beatrice 30 - SERAYET PHILIPPE 30 - SEREN François-Xavier 75 - SERET Albert 80 MA- SERGEANT Hervé 62 Sds- Serieys Anne-Marie 12 - Serieys Guilhem 12 CR- Serieys Jacques 12 BF - SEROUR Raphaël 92 - SERRA CLAUDE 81 - SERRA Pilar 91 - SERRALINI Sandra 75 - SERRE Colette 07 - SERRE Corinne 07 - SERRE Jean-Marc 07 - SERRES COUSINE Josie 64 - SERVIERE Alphonse 75 - SERVIERES Elisabeth 40 CG, Maire - SEUX Pascale FFE - SEVEYRAT Thierry 95 - SEYE IBRAHIMA 91 - SEYS Elsa 75 - SEYS Guillaume 7 - SEYS Mariannick 79 - SEYVET Dominique 71 - SEYVET Georges 71 - SHAHRYARI Sayna 78 - SHMITT Sandra 57 - SHOMBA MARTHE 91 - SIAS Catherine 83 - SIAS Pierre 83 - SICARD Brigitte 31 - SICARD Nicolas 31 - SICONINE Iise-may 974 - SID AHMED Rachid 94 - SIE Jean-Pierre 81 - SIGAL Gérard 51 SdS- SIGAL Marie Josee 51 - SIGNORINI ROBERT 94 - SIGRIST Jean François 44 - SILISTRINI Michaël 54 - SILVA DAS NEVES JOSE CARLOS 91 - SIMIOT nicolas 77 - Simoes Bernard 12 - Simoes Monique 12 - SIMON Claude 75 - SIMON Gérald 31 - SIMON Gilbert 35 - SIMON Héléne-Marie 80 - SIMON IRENE 91 - SIMON Jacques 64 - SIMON Pascal 02 - SIMONIN Guillaume 57 - Simonnet Danielle 75 C de Paris, CF - SINARINZI Jeanson 31 - SINDAYIGAYA Apolinaire 78 - SINOT Frederic 51 - SINOT-FLORION Christine 51 - SIRIC Paul 91 - Sissoko Arouna 75 - SITE Pierre 06 - SLAÏM Hacène 75 - Slama Bruno 63 BF, CM- SLIFI Abdelkader 95 MA- SLIMANI Fatiha 81 - SMAGGHE Arnaud 62 - Sobesky Naïma 92 - SOIRON Claude 06 - SOISSONS Adrien 37 - SOISSONS Jean-Claude 02 - SOL Jean-Michel 51 - SOL Maryse 51 - SOLEIL Monique 91 CM - SOLOMON Ambroise 75 - SOM Maurice 91 - SOMMARUGA Henri 06 - SOMMARUGA marie christine 06 - SONGO CELINE 91 - SONNTAG Arnaud 57 - SOOKEEAH Aswandeo FFE - SOUBIE-DUVERGE Andréa 33 - SOUDAIS CHOMBEAU Christiane 92 CM déléguée - SOUDET Yvette 62 SdS- SOUKOUNA Rokia 91 - SOULA éric 81 - SOULACROI Yoann 25 - SOULARUE Alain 19 - SOULET Gilbert 84 CF- SOULIER Benoit 78 - SOULIER Christian 69 CM, CF- SOULIER Patrick 35 - SOUM-CANTIN Françoise 69 - SOUMIREU Jean-Henri 69 - SOUQUET Bertrand 23 CM- SOUQUET Jean-Michel 92 - SOURROUILLE Michel 40 - SOUSA Aquelino 94 - SOUVETON Nicolas 75 - SOW Magatte-Lô 75 - SOYER Vincent 44 - SPAUTZ François 57 - SPAVENTA Claude 75 - Spinard Fl. 63 - SPINELLI Olivier 80 - Spizzichino Robert 72 - SQUINABOL Jacques 94 - SRHIRI Yahya 75 - STACHURA Annick 51 - STACHURA Jean Claude 51 - STALLA Alain 75 - STANICHIT Gaetan 91 - STASSINET Arnold 91 CF- STAUB José 32 - STAUFFER Emmanuelle 54 - STAUFFER Marie 54 - STEFFEN Christiane 51 BF- STEHLIN Chantal 57 - STEHLIN Christiane 57 - STEHLIN Jean Luc 57 - STEHLIN Marc 57 - STEPHAN Jean 89 - STEPHAN Jean-Paul 91 - STÉPHANE Lagraulet 75 - STEPIEN Jean Michel 60 - STEWART John 75 - STIEVENART Florence 75 - STINNEN Jean 57 - STOECKEL Karl 75 - stomboli thierry 24 - STOROZ Alexandre 62 - STROBBE Alain 62 - stubert nicolas 91 - STUBY Flore 75 - STUMM Stumm 75 - SUBERVIE Norbert 33 - SUBRA Janine 31 - SUBSOL Bernard 40 CG, Maire- Suchel Jean-Bernard 26 SF - SUCHON Marc 69 - SUDOLVSKY Raymond 02 - SUIN Joël 80 Maire- SUMMA Sarah 75 - SURE jean-pascal 33 - SURJUS Viviane 83 - SURREL Robert 43 - SÜSS Gérard 75 - SUZANNE Gerard 65 - SUZANNE Michele 65 SF- SWIATECK Anne-Marie 81 MA- SYDOR Dimitri 10 CM- SYLVESTRE Arlette 31 Maire - SZALKOWSKI Denis 27 SdS- SZATNY Jean-Michel 59 - SZEFTEL Gabriel 75 - SZOLLOSI Bernard 63 CM - SZTUREMSKI Elodie 69 - TABACCHI Guy 75 CM- TABET Youri 75 - TABOURET Christine 33 - TACHON Pierre 32 - TADJINE Chantal 31 - TAICLET Michéle 95 CM- TAILLÉ Sophie 94 MA- TAILLEFER Richard 77 MA, BF- TAILLIEZ François 83 - TAISNE Arnaud 93 - TAJ Lydie 62 - TALBI Djamel 91 - TALBI Fathi 91 - TALBI Sofiane 91 - TALHA Eva 13 - TALLEDEC Denis 44 - TALLET Nathalie 77 - TALLON Gérard Emmanuel 40 - TALLONE Solange 51 - TALLONE Vivian 51 - TAMANI Karim 91 - TAMANI Mohamed 91 - TAMANI Raymond 91 - TAMINE Hakim 06 - TAMINE Pascal 06 - TAMINE Pierre 06 - TANDIN Jean-Pierre 29 - TANGUY Jean-Marc 29 CM- TANGUY Sylvain 91 Maire- TANIERE Jean-Luc 75 - TANNEUR Philippe 86 - TARAMINI Marc 02 - TARDIEU Yves 02 - tardy frederic 79 CF - TARISSE Jo 91 - TARTARIN Julie 75 - TASSEL Stephane 77 - TASSEZ Sylvie 62 - TASSEZ Thierry 62 Maire, CF- TASZAREK Anne-Sophie 62 - TASZAREK Chantal 62 - TASZAREK Emilie 62 - TATARENKO Serge 38 - Taurines Philippe 12 - TAVENARD Clément 75 - TAVERNIER Yves 91 CR- TAYARI Mohamed 91 - TCHABI David 91 - TCHABI Faki 91 - Tebbis Rafik 75 - TEFFAHA GICQUEL Nolwenn 75 - TEILLIAIS Gérard 44 - TEINTURIER Daniel 23 CM- TEISSIER Monique 38 - TELLIER Alain 59 - TEMEL Leyla 75 - TEMEL Osman 91 - TEMEL Véronique 91 - TENOT Carole 38 - TEQUI Gilles 31 - TERAN Jonathan 75 - TERNOIS Charles-Henri 59 - TERNOT Alain 75 - TERRADE Armelle 35 - TERRADE Marlene 40 - Terral Alfred 12 - Terrasa Xavier 95 - TERRET CHARLES 75 - TERRIENNE Yves 44 - TERRIER Georges 78 - TERRIS Bernard 91 - TERRIS Dorine 91 - TESSIER Hervé 44 SdS- TESSON Gilles 64 - Testanière Arlette 39 - TESTE Michel 23 - TESTU François 37 SdS- TETSI Liliane 67 CM, BF- TEXIER Yves 30 CM- TEXTORIS Joanne 84 - TEYSSONEYRE Catherine 43 - THAON Marcel 06 - Tharaud Jeanette 12 - THELLIER Colette 02 sans- THÉO Dominique 80 BF- THERET Emmanuel 94 CM- THERON yvette 81 - THEVENON Jean-Marc 69 - THEVENON Lucienne 69 - THEVENOT André 31 - THIBAUD Françoise 44 CA- THIBAULT Danièle 60 - THIBOUT Jean-Louis 51 - THIBURS Frédéric 76 - THICOIPE Caroline 64 - THIEBAULT Alexandre 75 - THIEBAULT Silvia 91 - THIERAIN Antoine 59 SdS- THIERRY Gisèle 42 - THIERRY Jean 42 - THIEUW Michel 62 - THIRI Khalid 91 - THIRIET Anne 75 - THIRIONET Sylvette 78 - THIROT Simon 33 - THIRY Amandinne 57 - THIRY Gérard 94 - THIRY Joffrey 57 - THIVANT Marie-Christine 42 - THIVEL Antoine 06 - THOMAS Antoni 75 - THOMAS Audrey 63 - THOMAS Catherine 80 - THOMAS FRANCK 81 - THOMAS Jean François 55 - THOMAS Jean-Claude 87 - THOMAS Marc 51 - THOMAS Olivier 91 Maire, CR- THOMASSIN Robert 60 - THOMIN Mélanie 29 - THONNEAU Françoise 91 - THORE Josette 32 - THORE Pierre 32 - THOUZEAU Eric 44 CFC- THOUZEAU Simon 44 - THUBERT Sébastien 75 - THUBERT Sébastien 93 - THUILLART Didier 80 CF- THUILLART Martine 80 - THUILLIER Hugues 91 - THUILLIEZ Sarah 80 CG- THUILLIEZ Alcide 80 - THUILLIEZ Danièle 80 - THURIOS Francis 65 - THYOT Regis 59 - TIEFENBACH Emilie 91 - TIEFENBACH Marie-Odile 91 - TIMSIT Pierre 31 - TIRVAUDEY Aline 95 - TISSERANDOT Jeannine 21 - TISSIER Magalie 33 - TISSOT Nicolas 31 MA- TIXIER philippe 78 - TOGNOLLI Sacha 54 - TOILLIEZ Jean-Pierre 14 - TOKO Jean-Marie 75 - TOLILA Cathy 31 - TOLLEMER Andre 50 - TONNELIER Vincent 38 - TONTO Richard 13 - TOQUARD Cassandre 91 - TOQUARD Michel 91 - TORCHALA Pascal 64 - TORDEUX David 59 - TORDJMAN Marie-Annick 95 - TORRERO Samuel 78 - TORRES Antoine 65 - TORRES David 75 - TORRICO Claude 78 - TORTEL Alexandre 75 - TORTI Jessica 75 - TORZ Didier 59 - TOSI Julie 31 - TOSSAH Christine 75 - TOSSAH Marcel 75 - TOSSANI Luc 59 - Tosser Gregoire 75 - TOUCHARD Francis 62 CFC- TOUCHARD François 13 CF- TOUCHEFEU Catherine 44 VP CG, MA, CN- TOUCHEFEU Claude 31 CG, AM- TOUGOULLET Robert 64 - TOUHARDJI Nadia 67 - TOUIZA Habib 91 - TOULORS Amin 02 - TOURAINE Denis 14 - TOURNAT Guillaume 44 - TOURNAYRE Jean-Claude 07 CP CG, CM- TOURNEBISE michele 69 - TOURNIER Claude 01 MA- TOURNIER Mathilde 81 - TOURTOIS Chharlotte 62 - Toussaert Lucile 91 - TOUSSAINT Joël 69 CF- TOUTAIN Michèle 14 - TOUVET Roger 39 - TOUZEAU Anne 78 CM- TOUZET Laurent 75 MA- TOUZET Sylvie 92 - TOUZET Viviane 42 - TOXÉ Michel 80 CM, SdS- TOXÉ Michèle 80 CF- TRABELSI Sonia 57 - TRABIS Marc 95 - TRABOUILLET Romuald 80 Maire, SdS- TRAHAND Virginie 35 - TRALLERO BAPTISTE 69 - TRANCHINSU Louis 75 - TRAORE Seydou 91 - TRAVAILLÉ Grégoire 33 - TRAVERT Claude 50 - TRAVERT Nency 50 - TRAVERT Stéphane 50 - TREGNIER Claude 75 - TREY michel 64 - TRIBET Michel 69 - TRICAUD Daniel 75 - TRICOT Frédéric 41 - TRIVIDIC Chloé 92 CM- TROALEN Anne 56 - TROALEN Bruno 56 - TROUCHE Jacques 81 - TROUCHET Bernard 83 CM, Ccom- TROUPLIN Jean-Baptiste 75 - TROUX Clément 78 - TROYER Bernhard 06 - TROYER Martine 06 - TUBIANA Benjamin 13 - TUBIANA Julie 13 - TUMINO-DIDIER Max 07 - TUMINO-DIDIER Sylvette 07 - TUPIN Marc 91 - TUPIN Marc 91 - Turgon Jean-Marc 63 - TZWANGUE Didier 92 - TZWANGUE Max 92 - UBEDA Lydie 91 - UGHETTO Laurent 07 CG, SdS- UGHETTO Marielle 07 - UGHETTO René 07 - UHLEMANN Jean Pierre 95 - uhrig emmanuel 88 - ULRICH Simon 51 - Uribelarrea Alain 12 - Uribelarrea Françoise 12 - URRUTIA Michèle 84 - URRUTIA Ruben 84 - USSEGLIO marie 13 - USSEGLIO Pascal 41 CM, SdS- UTHURRY Bernard 64 CG- UYANIK Elsa 54 CM- VACHER Marie-Lise 02 - VACHER Raymond 42 MA- VACHERON Raymond 43 BF, SdS- VACHOT Jean-Louis 11 - VADASZ Gilles 75 - VAGGIANI Renée 43 CM- VAILANT Yvette 91 - VAILLEAU Daniel 17 - VAILLET Marie-Jeanne 25 - VALEGEAS Jean François 16 - VALENTE Jean Louis 42 - Valentin André 12 - VALENTIN Aurore 57 - VALENTIN Jacques 57 - Valentin Lucie 12 - VALENZA-DA LAGE Tina 91 - VALERA REMY 91 - Valero Jean-Francis 63 - VALERY Pierre 95 CM, SdS- VALETTE Raphaël 77 - VALETTE Stéphane 42 MA- VALETTE Stéphanie 43 - VALLADE Henri 23 - VALLADON Michèle 78 CR- VALLE Josiane 83 - VALLE Lucienne 42 - VALLE Patrick 83 MA- VALLEE Réjane 91 - VALLEE Stephane 91 CM - VALLÈS Aline 64 - VALLÈS Emile 64 - VALLOO Florian 57 - VAN DE WIELE Anne 40 - Van Rensbergen Michel 95 1er MA- VAN SAASE Piet 95 - van Zwol Thomas 999 - VANCASTER Sylvie 62 - VANDENBERG Florian 67 – VANDENBROUCQ Damiens 93 -Vander-Elst laurent FFE - VANDERPLANCKE Jean-Pierre 02 - VANDEVYVERE Monique 59 - VANDUICK Régine 37 - VANDYCKE Bernard 62 SdS- VANGOUT ANGELE 91 - VANHEE Morgan 34 - Vanholsbeek aurélie 91 - VANOVERBERGHE Valérie 59 – VANSTAEVEL Eric 59 - varas nicole 38 MA- VARDON ADRIEN 69 - VARMA Tara 59 - VARS pierre 19 - vaselli Marie Pierre 30 - VASNIER Bertard 75 - VASSAUX Jean-Marc 02 - VASSAUX Jérôme 02 - VASSEUR Delphine 75 - Vasseur Jean 59 - VATINEL GILLES 91 - VATINEL KARINA 91 - VAUGELADE Gabriel 65 - VAUGELADE Sylvie 23 VP CR- VAUGHAN Kevin 62 - VAUTHIER Annie 83 - VAUTHIER Claude 83 - VAYER dominique 50 - VAYSETTES René 31 - VAYSSE GÉRARD 81 - VAZQUEZ Christophe 06 - VEDRENNE Guy 24 - VEGEOLLE-ANAZEL Annie 14 SdS- VEILLERETTE Annie 51 CM- VELLA Chantal 31 - VELLY Mathilde 29 - VELLY-PRADAL Marie 42 - VELY CHRISTIAN 75 - VENET Brigitte 44 - VENET Claude 02 - VENVILLE Arnaud 59 - VERAN Lauriane 64 - VERDELET Fabrice 33 CM, SdS- VERDENAL Florian 29 - VERDIER Daniel 46 SdS- VERDIER Philippe 80 BF,CF- VERDIER Philippe 80 BF- VERDIER Sylvie 65 - VERECQUE Freddy 80 - VERGER Jerome 75 - VERGER Yannick 44 - VERGES Christian 92 - VERGNES Julia 32 - VERGNEZ Anne-Marie 64 - VERGNIER Annie 23 - VERGNIER Michel 23 Député-maire- VERGUET Clotilde 74 - VERHEE Adrien 91 - VERHEE Paul 92 - VERLEY Marcelle 51 - VERLHAC Barbara 42 - VERNEDAL Clément 34 - VERON Pauline 75 - VERRIERE Lionel 16 - VERSOS Catarina 75 CP, AM- VERTZ Francine 51 - VERVLIET Nicolas 75 - VESCOVO Jean-Charles 67 CF- vesseron francis 33 - VETELE Benjamin 41 MA- VEZANT Jean-Paul 69 - VEZINHET Joël 34 - VIAL Hélène 39 – VIALA Georges 81 - VIALANEIX Nathalie 31 - VIALANEX-VILLA Nathalie 31 - VIALLE Jean-Pierre 91 - VIAROUGE J CLAUDE 81 - VIBES Corinne 02 - VICENS Annie 91 Très- Victor Frédéric 33 - VICTORY Marie-Hélène 07 - Vidal Françoise 63 - vidal jean-claude 12 - VIDAL Valerie 02 - VIDAL-TORREILLES Nathalie 66 - VIDILLES Victor 92 - VIE patrick 92 - VIERS Hervé 63 - VIES Pauline 67 - VIEU MAX 81 - Vigerie Geneviève 12 - VIGNAL gerard 15 - VIGNATI Elizabeth 33 - VIGNON Délia 80 CM, SdS- Vigny jean marie 81 - Vigot Antoine 75 - VIGROUX Francis 81 CM- VIGUIER Jean-Pierre 60 SdS- VIGUIER Thibaud 60 CM, CN- VILA Aline 66 - VILAIN Bénédicte 75 - VILHES Frederic 24 - VILLALBA Eleonore 75 - VILLARD Laurie 23 - VILLARD Maryse 23 - Villard Philippe 75 - VILLE Albin 07 - VILLE Philippe 07 - Villemin Thierry 73 - VILLETTE Anne 75 - Vimond Renaud 63 - VINCENS Edele 07 - VINCENT Bernard 80 - vincent daniel 69 - VINCENT Philippe 23 - VINCENT Pierre 38 - VINCENTE Joaquim 06 - VINNAC bruno 94 - VINSONNEAU philippe 33 - VIOLET Guillaume 93 - Violet Paul 75 - VIOLLEAU Jean-Marc 44 - Viprey Christiane 39 - Viprey Jean Claude 39 - VIPREY Jean-Claude 39 - VIRLOJEUX Christian 23 - VIRY Charlotte 33 - VITTU Matthieu 62 - VIVIER Christian 79 - VIVIER Pierre 91 - VIVIER Véronique 91 - VOGEL jean-paul 25 - VOINDROT Jean-Patrick 91 - VOISIN Florent 31 - VOISIN Laurent 64 - VOLPATO Mireille 24 SF- VOSPETTE Pascal 62 - VOULOUZAN Thierry 07 - VRIGNAUD Dominique 17 - VUILLAUME Xavier 93 UR- VUILLEMOT Marc 83 maire, CF- VULPIANI Sylvain 29 - WABLE Quentin 95 - WAGNER Laurent 02 - wagner stephane 67 Très- WAGNEUR Edouard 44 - WAHID Intissar 62 - WAHL Laura 92 - WAINGART Léon 58 - WALIN Nicolas 57 - WALLON Alain 77 Sds - WALTENER Bruno 43 - WALTHER André 49 - WANE Ismaila 78 CG- WANQUET Renaud 75 - WANTIEZ Bernard 83 CF- WANTIEZ Edwige 83 - WANTIEZ Elodie 83 - WARIN Aurélie 62 - WARIN Bertrand 62 - WATTIER Mathieu 51 - WATTIEZ Alexandre 75 - WAYAFFE Isabelle 75 - Weber Aline 88 - WEEXSTEEN Raoul 75 - WEISHEIMER Patrice 67 - WEISS Lorenzo 75 - WEISS Olivier 60 MA- WELINSKI Michelle 77 - WELLY Diye 75 - WEYMIENS Sabrina 59 - WHITNEY Anthony 75 - WHURRY Bernard 64 Maire- WILDER Pascal 69 - WILLIOT Yannick 57 CM- WINDELS Philippe 59 - WITZMANN Leila 67 CM, SdS- WORTHAM Françoise 77 CF, SdS- WORTHAM Geneviève 77 CR, BF- WUILLAUME Danièle 80 - WUNDERLE Patrick 91 MA- XAVIER Lionel 83 - YA Monnet Elise 91 - YACOUBI Faouzi 91 - YACOUBI Mimoun 91 - YACOUBI Mohamed 91 - YADE Rouguietou 91 - YAGOURTHEN Ayad 75 - YAHIA Ahmed 83 - YAHLANE Jaoid 91 - YALA Morad 91 - YARD Anthony 62 - YARKO Boris 41 - YAZDANIAN Yazdanian 75 - YECHE Jean-Clair 81 - YENER Elyze 57 - Yorülmaz Gül 63 - Yorülmaz Gürcan 63 - Yorülmaz Osman 63 - YOUKPO CELESTINE 91 - ZAATER Miloud 31 - ZAIDI Lassad 75 - ZAITOUN Guy 83 - ZANA Sydné 93 - ZANON Nathalie 92 - ZAREGRADSKY patrick 94 - Zarnitsky Laurent 75 - ZAWALSKI Catherine 91 - ZAYANI Hassen 91 - ZE Jimmy 95 CM- ZEMAR Mohamed 91 - ZENERE-LIMA Lydie 91 CM - ZENNAF Kahier 42 - Zeroual Abdelmajid 75 - ZIANE Badreddine 91 - ZIMMERMAN Thierry 44 - ZIMMERMANN THIERRY 44 - ZINS Brigitte 91 CM- ZIOLKOWSKI Claude 02 CM- ZIRGEL Astrid 68 - ZORGUI Ali 69 - ZOUMBOULAKIS Melissa 69 - ZUBELDIA Benito 64 - Zwilling Paul 13

Sommaire

I. S'OPPOSER ---- 12
II. PROPOSER ---- 17
1. Sortir du Libre-échange généralisé. ---- 18
2. Répondre à l'urgence écologique ---- 20
3. Pour lutter contre les inégalités, redistribuer les richesses ---- 21
a. Le salaire plutôt que ses avatars ---- 21
b. Les retraites : de nouveaux financements plutôt que la contribution croissante des salariés ---- 22
c. Pour une protection sociale de haut niveau. ---- 23
d. Le logement : l'action de la puissance publique plutôt que le laisser faire ---- 24
e. La fiscalité : Plutôt que la critique de l'impôt, renforcer la justice fiscale ---- 24
4. Affirmer le retour de la puissance publique, reconstituer nos marges de manœuvre. ---- 25
5. Changer le cours de la construction européenne ---- 28
a. Les peuples se détournent de l'Europe ---- 28
b. Réorienter la construction européenne ---- 29
c. L'Europe a besoin de la gauche ---- 30
6. La reconquête de la démocratie ---- 31
7. Une société de progression des droits et libertés ---- 32
a. Défendre les libertés fondamentales face à l'offensive sécuritaire ---- 33
b. Pour une nouvelle politique de gauche de l'immigration : une richesse plutôt qu'une contrainte ---- 33
c. Pour une politique de gauche de lutte contre toutes les discriminations ---- 34
8. Une société d'émancipation. ---- 35
9. Pour une politique étrangère progressiste ---- 38
III. RASSEMBLER ---- 41
1. Un préalable : le refus de l'alliance au centre. ---- 41
2. Une stratégie : l'unité de la gauche, un horizon, le grand parti. ---- 41
3. Un outil : un nouveau parti socialiste ---- 42

Ne plus subir la droite. Ne plus subir l'air du temps, la dictature de l'opinion et des médias.

Regardons les choses en face.

Le monde change, le vent souffle et il peut nous porter loin. Mais, pour cela, nous devons enfin reprendre l'initiative et ne plus subir. Ne plus subir la droite, son discours et son agenda. Ne plus subir l'air du temps, la dictature de l'opinion et des médias. Ne plus subir les évolutions imposées par nos adversaires comme une fatalité insurmontable. Ne plus subir le temps comme un agent érosif de nos valeurs.

Le vent souffle. Il nous portera loin si nous orientons les voiles dans le bon sens.

Le néo-libéralisme sombre. Le monde est confronté à quatre crises majeures – crise financière, énergétique, alimentaire et environnementale - dont la simultanéité met en évidence les dangers et les limites de ce qu'il est convenu d'appeler la « mondialisation libérale ». En moins d'une semaine, le capitalisme financier, arrimé sur la dérégulation, la privatisation à outrance, le tout marché et le libre-échange sans limites, a vu voler en éclat la suprématie que lui conférait son caractère prétendument « indépassable » ou « incontournable ».

Seul le recours massif à l'action publique et aux contribuables a permis de mettre un terme provisoire au chaos créé par la spéculation et la subordination de l'intérêt général aux intérêts particuliers. La véritable hiérarchie entre l'économie et la politique a ainsi pu être rétablie. Si l'on ne change pas radicalement de cap, les conséquences de ce chaos, aujourd'hui encore largement occultées, se feront durement sentir pour les plus faibles, dans les mois et les années à venir. La fameuse « économie de l'intelligence », si chère aux tenants de la suprématie du tout-marché, vient se noyer dans la fameuse :« privatisation des bénéfices et nationalisation des pertes ». Il en va de même en matière alimentaire, énergétique et environnementale. Si de solides régulations ne sont pas mises en place, par l'action publique concertée portant l'intérêt général, cette tendance désastreuse ne pourra que se renforcer.

Le vieux est mort et le neuf hésite à naître.
Le monde qui disparaît engloutit bien des certitudes.
Mais ce constat doit-il nous nous réjouir ou nous inquiéter ?

Nous réjouir dès lors que le néo-libéralisme et son cortège d'inégalités, de violences et d'injustice agonisent.

Nous inquiéter aussi devant la montée des nationalismes, l'incitation au « choc des civilisations », la radicalisation religieuse et la multiplication des régimes autoritaires. Nous inquiéter devant le caractère irréversible de nombreuses blessures infligées à l'environnement. Nous inquiéter enfin, devant la surdité de certaines autorités politiques ou financières confrontées à l'ampleur d'une crise qu'elles n'ont su ni anticiper, ni comprendre, ni résoudre.

Face à cette métamorphose, la France, livrée au pouvoir d'un seul homme, ne va pas mieux que ses voisins. Elle va même beaucoup plus mal.

La faiblesse de l'investissement public et privé est la véritable cause de notre perte de compétitivité.

A la crise sévère de nos finances publiques, s'ajoutent le retour de l'inflation et la chute brutale de la croissance qui nous placent en situation de récession. C'est la pire des situations : « la stagflation », que l'on croyait ne jamais revoir. La faiblesse de l'investissement public et privé - scandaleusement attribuée par la droite aux 35 heures ou au code du travail - est la véritable cause de notre perte de compétitivité : elle débouche sur un déficit record de notre balance commerciale. De délocalisation en plans sociaux - c'est désormais le tour des secteurs automobile et aéronautique - la désindustrialisation croissante de notre pays constitue une lourde menace pour notre niveau de vie et l'avenir de notre recherche que l'on s'obstine à délaisser. Le taux de chômage réel remonte, malgré un camouflage statistique très politique. De surcroît, la

dégradation de la qualité des emplois et des conditions de travail, pèsent très fortement sur nos concitoyens. Plus des deux tiers des emplois créés au cours des dernières années sont des emplois intérimaires ou des temps partiels subis et mal payés. C'est ce qui explique l'apparition de travailleurs pauvres, que l'on s'apprête à cantonner dans le RSA aux côtés des Rmistes. D'une manière générale le pouvoir d'achat des salariés et des retraités recule : traduction implacable de la captation de plus de 10 points de valeur ajoutée par le capital au détriment des salaires, résultant de l'essor sans précédent du capitalisme financier. Pour la droite, la « valeur travail » est bien évidemment sans rapport avec sa rémunération. A cette tendance de fond s'est superposé un recul des politiques de redistribution, fiscales et sociales, qui se traduit aujourd'hui par une remontée vertigineuse des inégalités. Les écarts de salaires et de revenus ne défient plus seulement la justice sociale : ils attentent au bon sens. Voilà ce qui, si les mots avaient encore un sens, devrait être la première préoccupation des socialistes.

Pour la droite, la « valeur travail » est sans rapport avec sa rémunération.

Le contexte international n'est pas étranger à la détérioration de la situation.

Mais, en France, la droite en porte la responsabilité principale. Ses choix fiscaux, comme les 14 Milliards d'euros en faveur des plus riches dès le début de législature, ont aggravé l'état de nos finances publiques. Ils privent, de surcroît, notre pays de toute marge de manœuvre budgétaire pour éviter la récession, sans avoir la moindre conséquence positive sur l'investissement privé.

Suppression de l'impôt sur la fortune, bouclier fiscal, niches fiscales dont le coût est supérieur au double du déficit budgétaire, démantèlement des 35 heures et du code du travail… sont la marque d'une politique conservatrice, affichée au mépris de la plus élémentaire justice sociale. Simultanément, la protection sociale recule, qu'il s'agisse des retraites ou de la santé, au profit d'un secteur privé, dont la débâcle nord-américaine augure mal de la pérennité. Gageons que dans les mois à venir, nous entendrons moins parler des fonds de pensions qui séduisaient tant, parfois, hélas, jusque dans nos rangs. Le déficit de notre régime de santé - bien que préoccupant, mais lié, en réalité, au niveau de l'emploi et au périmètre de l'assiette de perception des cotisations- va s'avérer être peu de chose, comparé à la contribution du trésor américain au sauvetage, en catastrophe, des compagnies d'assurances privées.

Gageons que dans les mois à venir, nous entendrons moins parler des fonds de pensions qui séduisaient tant, parfois, hélas, jusque dans nos rangs.

La prétendue « rupture» prônée par Nicolas Sarkozy, se résume en réalité à un alignement sur le néo-conservatisme américain, au moment où celui-ci échoue. Elle ne se cantonne pas au domaine économique et social. Elle ne se contente pas de l'appauvrissement des catégories populaires de plus en plus fragilisées et du harcèlement fiscal et tarifaire des classes moyennes, elle s'étend aussi à l'ensemble de l'action publique. De la politique étrangère qui faisait jusque ici l'objet d'un consensus relatif entre gauche et droite, en passant par la personnalisation grotesque du pouvoir, les atteintes aux libertés publiques en matière politique et pénale, le démantèlement organisé des services publics. La remise en cause frontale de la laïcité traduit bien la volonté de rompre avec notre modèle républicain.

En fait de rupture, le gouvernement nous fait entrer dans une période réactionnaire, au sens étymologique du terme, telle qu'en a connu périodiquement la France. Seules, l'hypermédiatisation, parfois étrangement servile, de l'agitation présidentielle, et la faiblesse insigne d'une opposition politiquement indéterminée, parviennent encore à brouiller cette réalité.

Alors que nous n'avons jamais disposé d'autant d'atouts notre parti n'a pas la faveur des Françaises et des Français qui jugent son action timorée, brouillonne et son projet inexistant ou illisible.

Car il faut se rendre à l'évidence : l'opposition, c'est à dire pour l'essentiel notre parti, porte sa part de responsabilité dans ce scénario médiocre. Alors que nous n'avons jamais disposé d'autant d'atouts (trois groupes parlementaires puissants, la majorité des départements, des régions et des municipalités, grandes et moyennes), notre parti n'a pas la faveur des Françaises et des Français qui jugent son action timorée,

brouillonne et son projet inexistant ou illisible. Alors même que le contexte politique, aussi bien national qu'international, nous est favorable, nous nous trouvons, le plus souvent, incapables de répondre aux attentes de nos électeurs.

La social-démocratie européenne a subi 13 défaites sur les 15 derniers scrutins. Est-ce, dans chacun de ces treize partis, faute de leaders ou de discipline ?

Contrairement à ce que l'on voudrait nous faire croire, ces carences ne peuvent en aucun cas s'expliquer par des raisons purement « socialo-socialistes ». Ni l'absence de leader avéré, ni notre diversité interne, ne nous permettent de comprendre cette situation. Le mal est plus profond. La social-démocratie européenne a subi 13 défaites sur les 15 derniers scrutins. Est-ce, dans chacun de ces treize partis, faute de leaders ou de discipline ? Ou bien est-ce le résultat de l'acceptation, par la social-démocratie, des principes néolibéraux, des valeurs de nos adversaires ? Reconnaissons-le, cette seconde hypothèse paraît tout de même plus vraisemblable !

Nous avons bien perdu, dans les dernières décennies, la bataille culturelle, c'est à dire la bataille politique au niveau le plus élevé et le plus profond. Il est temps, plus que temps, d'inverser la tendance.

L'avenir du PS ne peut être le passé de la social-démocratie européenne.

Nous n'avons pas gagné d'élection présidentielle depuis 20 ans, ni d'élections législatives depuis 11 ans. Et rien n'indique que nous serions en mesure de l'emporter aujourd'hui, malgré les cafouillages et les échecs de la droite au pouvoir. Imputer cette position de faiblesse à la qualité des équipes ou à l'état du navire est un peu court : comme nous l'a appris Sénèque, « il n'y a pas de bons vents pour le marin qui ne sait pas où il va ».

Ce qui est essentiel pour un parti politique, ce qui entraîne l'adhésion ou motive la critique, c'est son orientation politique.

Le cap, la ligne, le projet : peu importent les mots choisis. Ce qui est essentiel pour un parti politique, ce qui entraîne l'adhésion ou motive la critique, c'est son orientation politique : les valeurs qu'il défend et les moyens qu'il préconise pour les mettre en œuvre. La société qu'il dessine, l'horizon qu'il propose.

Le PS n'est pas à court d'idées. Ses valeurs sont, plus que jamais, d'actualité. Son patrimoine historique ou la relation privilégiée qu'il devrait entretenir avec le progrès, lui fournissent la matière pour bâtir un véritable projet alternatif à celui des conservateurs. Mais notre visibilité est brouillée par les concessions incessantes à une pensée qui n'est pas la nôtre.

Nous avons gagné les élections chaque fois que nous avons eu un temps d'avance. Un temps d'avance sur l'adversaire, un temps d'avance dans la compréhension du monde, un temps d'avance sur les métamorphoses de la société.

Aujourd'hui nous devons avoir un monde d'avance.

Là où la droite contemple les ruines d'un modèle de développement fondé sur le laisser-faire généralisé, la gauche est seule légitime pour lever une nouvelle espérance. A nous de reconstruire l'espoir à gauche.

I. S'OPPOSER

Nous avons un devoir de réussite.

Le congrès de Reims, ne doit pas être un congrès comme un autre où les socialistes se parlent à eux-mêmes et oublient de parler aux Français.

Nos compatriotes souffrent, l'angoisse, la désespérance sociale sont fortes.

C'est d'abord à tous ceux qui subissent la politique mise en place par la droite que nous devons nous adresser en leur ouvrant de nouvelles perspectives, en montrant que la régression n'est pas une fatalité, en rendant l'espoir au pays.

Les attentes sont importantes et nous devons y répondre avec conviction, en affirmant le projet d'une gauche décomplexée qui s'oppose résolument à l'arrogance de la droite.

Pour cela il faut rompre avec nos mauvaises habitudes.

Réapprendre la fierté de porter une politique de progrès social et des libertés, ne pas avoir peur d'affronter les privilèges, de proposer des mesures qui inversent la tendance profondément inégalitaire sur laquelle nous sommes engagés et que le gouvernement actuel renforce considérablement.

Réapprendre la fierté de porter une politique de progrès social et des libertés, ne pas avoir peur d'affronter les privilèges.

S'opposer aussi. S'opposer d'abord. S'opposer sans donner le sentiment – comme nous le faisons trop souvent – d'avoir toujours besoin de nous justifier de notre rejet radical de la politique impulsée par la majorité actuelle.

Un an après son élection très – beaucoup trop - confortable à la présidence de la République, le divorce entre le pays et Nicolas Sarkozy saute aux yeux.

Ce divorce est dû en partie à un style de gouvernement. Mais il est surtout le produit d'une politique qui est à la fois réactionnaire et anachronique.

Réactionnaire. Le mot n'est pas convenu. Il ne s'agit pas d'une formule attendue, une ritournelle de congrès, un jugement facile permettant de caractériser, quelque soit la période, les politiques de droite.

Non, la politique impulsée par le président de la République est bien réactionnaire au sens propre. Il s'agit d'orientations qui imposent à notre pays une régression de plus d'un demi-siècle. Régression sociale, régression des libertés, régression de la place de la France dans le monde. Régression généralisée qui a l'audace d'appeler « modernité » ce qui n'est qu'un vaste retour en arrière.

En un an, la liste est déjà longue :

- Le paquet fiscal, première mesure « phare » prise au lendemain de l'élection présidentielle, qui offre 15 milliards d'euros aux plus riches, affaiblit la capacité d'intervention de la puissance publique et se révèle – qui pourrait en être surpris ? - inefficace sur le plan de l'investissement budgétaire.
- La baisse du pouvoir d'achat des plus démunis qui, dans les faits, doivent travailler plus tout en voyant leur pouvoir d'achat se restreindre.
- La mise à mort des 35 heures, actée à coups « d'assouplissements » successifs qui ont été autant de dégradations des conditions de travail des salariés, dont l'élément le plus flagrant est la comptabilité du travail en jours pour des personnels non cadres pourtant soumis à des directives précises.
- Le financement du RSA, présenté hypocritement comme une concession à la gauche et qui revient à taxer les épargnants des classes moyennes et

populaires tout en protégeant simultanément d'un bouclier fiscal les plus favorisés et en accusant implicitement les chômeurs d'être responsables de leur situation.

- La privatisation de la Poste qui parachève un processus de démantèlement des services publics et aggravera considérablement les déséquilibres entre les territoires.
- Le « Grenelle de l'environnement », après quelques effets d'annonces, s'avère un abandon, par la puissance publique, de toute politique de lutte contre le dérèglement climatique.
- La reprise de l'augmentation du nombre de chômeurs, malgré une démographie favorable au moment où les classes d'âge du baby boom commencent à partir à la retraite.
- L'appauvrissement des retraités qui, dans leur grande majorité, ne peuvent toucher une pension à taux plein quand l'âge moyen de départ des salariés est de 58 ans.
- Le démantèlement du Code du Travail, passé à l'acide des exigences du MEDEF
- Le creusement des inégalités entre les territoires, notamment par la politique de désengagement de la puissance publique et le transfert de compétences sans compensations financières. Cela est particulièrement vrai en milieu rural, mais aussi dans les banlieues totalement laissées en déshérence par un gouvernement qui a eu l'audace de proposer, à grand renfort de publicité médiatique, un plan Marshall pour les quartiers sans accorder aucun moyen financier : tant pis pour la rigueur de la référence historique.
- Les régressions imposées au système éducatif, à grands coups de restrictions budgétaires aboutissant à la surcharge des classes, à l'abandon de toute pédagogie innovante, à la disparition de postes d'enseignants comme des autres adultes encadrants, à la réduction du temps scolaires par la suppression du samedi dans le primaire et d'une années d'étude dans la préparation du baccalauréat professionnel. Dans le même temps, les attaques contre les personnels enseignants se multiplient : remise en cause du droit de grève par le service minimum d'accueil, insultes grossières à l'encontre des maîtres des écoles maternelles.
- Enfin, les valeurs républicaines qui devraient être un ciment démocratique commun aux différentes formations politiques sont aussi mises à mal.
    - Les libertés sont menacées par les réformes pénales ou encore celles relatives à l'immigration ou à la constitution de fichiers.
    - L'égalité est entamée et ce dès le plus jeune âge dès lors que l'éducation est progressivement démantelée, au détriment de la mixité sociale.
    - La fraternité est bousculée par un climat de violence sociale et par les dérives communautaristes.
    - La laïcité, si outrageusement remise en cause par l'immersion croissante de la religion dans les propos du chef de l'Etat comme il le signifia lui-même dans son discours du Latran.
    - L'adoption du nouveau traité européen par voie parlementaire et non référendaire est le signe d'une défiance profonde dans le peuple et

d'un mépris démocratique par rapport au vote passé.

- La réforme des institutions au plan national a consacré la présidentialisation de notre système politique.
- La place de la France dans le monde est remise en cause par un alignement atlantiste qui aboutit à la volonté de la réintégration de la France dans le commandement intégré de l'OTAN et au renforcement des effectifs français en Afghanistan : en redéfinissant, au passage, la mission originelle de nos troupes dans ce pays, dans le seul but de satisfaire aux exigences étasuniennes.
- Et que dire de ces insultes lancées, dans le pire style colonial, au continent africain par le chef de l'Etat dans son tristement célèbre discours de Dakar où il osé affirmer que «le drame de l'Afrique, (est) que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire».

Le projet de Nicolas Sarkozy combine une politique économique ultra-libérale avec une restriction des libertés publiques.

De surcroît cette politique ne se contente pas d'être réactionnaire, elle est aussi profondément anachronique. Le projet de Nicolas Sarkozy est bien d'imposer à la France le modèle dépassé que les conservateurs ont élaboré dans les années 1980 et qui combine une politique économique ultra-libérale avec une restriction des libertés publiques.

Un modèle qui, d'un côté, veut consacrer la victoire du capitalisme anglo-saxon, un capitalisme d'actionnaires à l'horizon borné par les chiffres de son prochain bilan annuel et qui modifie fondamentalement les rapports entre le travail et le capital au profit exclusif de ce dernier. La substitution du capitalisme patrimonial ou de management par ce capitalisme actionnarial ne modifie en aucun cas les objectifs fondamentaux du capitalisme – l'accumulation – mais elle permet d'en décupler les moyens au profit des seuls actionnaires. Contentons-nous de rappeler ici que la part de la valeur ajoutée consacrée à la rémunération du travail est passée de 70% au début des années 1980 à moins de 60% aujourd'hui et que la part des salaires dans le PIB a diminué de 11points en 20 ans.

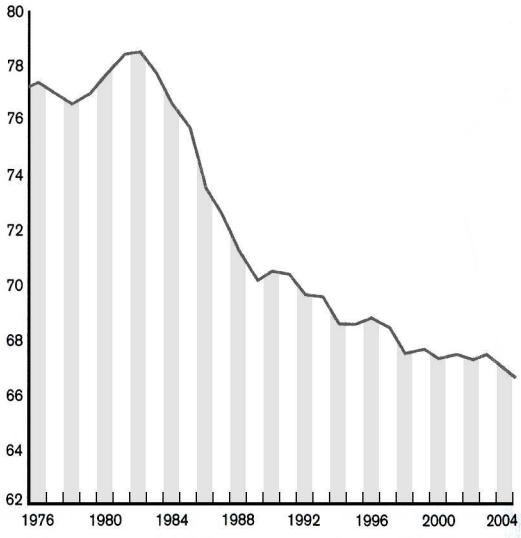

Source INSEE / OFCE

Dans le même temps, l'isolement des individus face aux règles implacables du marché

a pour conséquence une « atomisation » de la société. Dans cette situation les citoyens se tournent vers la collectivité pour solliciter sa protection. Alors que les socialistes sont trop souvent atones pour répondre aux préoccupations sociales, les conservateurs, pourtant responsables de l'effacement de l'Etat, ont su inventer un discours qui se fait partiellement l'écho de cette attente. Puisqu'il ne faut surtout pas protéger le salarié dans l'entreprise, on parle de sa sécurité à l'extérieur de son lieu de travail. Il n'est alors plus question que de politiques sécuritaires, de contrôles accrus sur les citoyens, d'attaques contre les immigrés, pour essayer de rassurer des populations que l'on a isolées.

Ces orientations se sont, peu ou prou, imposées dans l'ensemble des pays, sans, notons-le, que la gauche ait su construire un vrai discours alternatif capable de mobiliser les citoyens.

Pourtant, le paradoxe est bien que l'élection de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République est intervenue au moment même où cette vague conservatrice vient s'échouer sur les rives du monde réel.

C'est bel et bien un système qui en train de faire la preuve de sa faillite que la majorité actuelle incarne aujourd'hui.

La convergence et la coïncidence de quatre crises mondiales majeures bouleversent les principes sur lesquels les sociétés occidentales fondaient leur prospérité et leur développement. Le modèle économique libéral montre des limites sérieuses quant à sa capacité à répondre à la réalité sociale et aux nécessités de développement au niveau mondial.

- La crise financière actuelle – des subprimes à AIG en passant par la banque Lehman - montre l'impasse dans laquelle le libre-échange sans frein, les déréglementations généralisées, enferment nos économies en les faisant entrer dans une période de récession. Le constat est largement partagé, y compris dans les rangs de ceux qui ont impulsé ces politiques. Le président de la commission des services financiers du congrès américain estimait ainsi récemment que « nous traversons une crise mondiale en raison des déréglementations excessives », tandis que le président de la Réservé fédérale affirmait la nécessité d'un « cadre plus solide pour la surveillance des règles prudentielles des banques d'investissement et des autres grands négociants de titres ».

- La crise écologique prouve de la manière la plus éclatante – mais aussi la plus inquiétante – les risques qu'un monde sans règles fait peser, non seulement aux rapports sociaux, mais aussi à la préservation même de la planète.

- Les émeutes de la faim qui éclatent dans les pays du Sud permettent de prendre la mesure d'une crise alimentaire d'une gravité tout à fait exceptionnelle. La mise en concurrence des productions alimentaires locales avec celles, importées et subventionnées, des pays développés, ainsi que la réorientation des productions vers les besoins de grands groupes industriels – notamment pour la production d'énergie – en sont les causes essentielles.

- La crise énergétique actuelle rend inepte le désarmement de la puissance publique dans un domaine qui engage de façon évidente notre avenir.

La politique menée par Nicolas Sarkozy repose ainsi, en grande partie, sur une volonté d'appliquer de façon dogmatique un système qui est en pleine déroute. Au moment où nous entrons dans le second âge de la globalisation, il ne fait que reprendre, en les amplifiant, des vieilles recettes qui ont fait la preuve de leur inefficacité et de leur nocivité.

Il y a bien une profonde dichotomie entre les orientations de la droite et les besoins du pays.

C'est pour cela que nous devons affirmer avec force un autre projet de société. Les Socialistes doivent anticiper la société post-libérale et proposer un Etat régulateur et innovateur comme réponse à l'urgence sociale, économique et écologique. Cette proposition c'est à la gauche de la porter et de l'imposer dans le débat démocratique alors que la droite démantèle la puissance publique.

Les Socialistes doivent anticiper la société post-libérale et proposer un Etat régulateur.

Mais pour cela, il faut commencer par le commencement et dire clairement que le vieux système libéral en bout de course est aux antipodes ne notre projet. Qu'il n'y a rien dans ces orientations - qui constituent l'alpha et l'oméga de la politique du gouvernement - qui puisse être considéré comme compatible avec nos convictions, avec nos valeurs, avec la vision que nous devons porter pour la France et l'Europe du XXIe siècle.

Nous opposer donc pour proposer un nouvel élan à la France. Nous opposer avec nos partenaires de la gauche, en dialoguant avec les mouvements sociaux et les mobilisations citoyennes. Comprendre que le temps d'une politique de gauche est arrivé, qu'il est non seulement nécessaire pour réduire les inégalités mais aussi indispensable pour sortir notre société des crises qu'elle traverse.

Ce devoir d'opposition, nous ne l'avons, jusqu'à présent, pas rempli comme nous aurions dû le faire.

Or, ce devoir d'opposition, nous ne l'avons, jusqu'à présent, pas rempli comme nous aurions dû le faire. Telle est tout du moins la conviction des signataires de cette motion. Conviction partagée par une majorité de nos compatriotes : 52% des Français, 55% des électeurs de gauche, estiment actuellement que le Parti Socialiste s'impose insuffisamment au gouvernement (source IFOP, août 2008).

Cette situation s'explique en partie par notre propension à concentrer notre attention sur nos problèmes internes, nos chamailleries entre écuries présidentielles, le choc des ego de certains de nos responsables.

Mais plus fondamentalement, nous devons chercher les raisons de ce déficit d'opposition, dans notre trop grande acceptation du modèle dominant, nos difficultés à résister à la pensée unique produite par les promoteurs d'un monde sans règles**. Il n'a jamais été aussi facile d'être de gauche mais pourtant Nicolas Sarkozy trouve toujours un socialiste pour dire publiquement qu'i partage ses choix**. Ainsi , sur chaque sujet, un seul d'entre nous parvient à disqualifier le travail de tous. Le résultat de ces hésitations est bien que, bien que, alors que la droite traverse les pires difficultés, nous restons insuffisamment audibles, que nous n'apparaissons pas comme porteur d'une véritable alternative à celui que Nicolas Sarkozy met en place : 67% des français estiment que le Parti socialiste n'est pas porteur d'un projet pour la France.

C'est avec cela que le congrès de Reims doit rompre.

Le congrès de Reims doit rendre au Parti Socialiste la voix d'une opposition résolue à une droite réactionnaire, anachronique, libérale et atlantiste.

Il doit rendre au Parti Socialiste la voix d'une opposition résolue à une droite réactionnaire, anachronique, libérale et atlantiste.

Il s'agit bien d'une condition nécessaire pour que nous portions un projet de société qui soit en résonance avec les attentes de nos compatriotes.

II. PROPOSER

Pour que notre congrès réponde aux attentes qu'il suscite, notre premier devoir est d'écarter un certain nombre de faux débats dans lesquels on souhaiterait nous enfermer.

Premier faux débat. On voudrait nous faire croire que s'opposent, au Parti socialiste, partisans et adversaires de l'économie de marché. Pas de collectivistes chez les socialistes. Pour nous, la question n'est pas celle de l'acceptation ou non de l'existence du marché, mais celle des réponses politiques proposées pour le réguler et redistribuer les richesses. C'est pourquoi nous entendons laisser en dehors de la sphère marchande un certain nombre d'activités correspondant à des droits fondamentaux. C'est pourquoi nous n'avons pas renoncé à transformer les règles du système économique.

Deuxième faux débat. Les clivages opposeraient les « modernes » aux « archaïques ». Comme si la modernité se résumait à la soumission docile aux modèles dominants imposés par ceux qui en bénéficient et l'archaïsme s'incarnait dans l'espoir d'une réduction des inégalités. La modernité ne peut pas être entendue comme l'acceptation d'un libéralisme aujourd'hui dépassé. De même qualifier d'archaïque la fidélité aux valeurs fondamentales du socialisme et la reconnaissance de l'histoire de la gaucheet de ses luttes c'est l'idéologie dominante.

Troisième faux débat. Les socialistes se diviseraient entre « audacieux » - ceux qui voudraient « lever les tabous » - et « timides » - ceux qui voudraient « occulter certains problèmes ». Nous devons être en capacité d'aborder collectivement l'ensemble des questions. Pour autant cela ne peut signifier qu'il y aurait un courage politique particulier à parler le langage de la droite.

Quatrième faux débat. Les divergences qui existent entre nous opposeraient «individu» et «collectif». Pour nous, c'est autour d'un projet collectif que s'articule le combat pour les libertés individuelles qui ne peuvent jamais être déconnectées des questions sociales, sans prendre le risque de les voir confisquées par quelques privilégiés. Alors que les conservateurs veulent démanteler le droit du travail afin, justement, de ramener les rapports sociaux à de simples relations individuelles, nous devons combattre avec la même ténacité pour toutes les libertés et tous les droits, qu'ils soient individuels ou collectifs.

Laisser derrière nous ces faux débats ouvre l'opportunité de renouveler ensemble notre projet politique, en proposant aux français les voies d'une véritable alternative. Cette alternative passe tout d'abord par une contribution de notre force politique à des solutions globales, pour une réorientation à gauche des politiques menées : dans les domaines économiques, de la construction européenne, de l'environnement ou de la régulation des échanges mondiaux. Nous devons ensuite identifier les domaines dans lesquels la puissance publique, nationale ou locale, dispose de marges de manœuvre importantes et où son action est prioritaire pour définir une stratégie de transformation sociale : l'éducation, la recherche, la politique salariale, la protection sociale, l'aménagement du territoire et plus précisément l'action en faveur des quartiers populaires et le logement. Enfin les terrains sur lesquels nous devons mener une véritable bataille culturelle et idéologique contre la droite pour gagner à nouveau les élections : la valeur travail, la justice et la sécurité, la culture, la laïcité, les enjeux d'une société ouverte, la lutte contre les discriminations.

1. Sortir du Libre-échange généralisé.

Si le libre échange généralisé n'est pas à l'origine de la crise économique née dans les années 70 il en a été le principal accélérateur. Sa capacité à limiter considérablement les moyens d'action économiques a permis à cette crise de s'installer pour une durée sans équivalent. L'enracinement dans le chômage de masse, par exemple, est pour une part importante due à cette perte de marge de manœuvre économique et politique.

L'échec de ce modèle de développement est aujourd'hui patent. Nos territoires sont minés par les délocalisations et l'absence de perspectives industrielles. Le théorème de la concurrence « libre et non faussée » produit son cortège de déréglementations et d'inégalités.

Le libre échange est devenu un dogme dangereux. En son nom, des centaines de milliers d'emplois ont été détruits, des services publics démantelés, des garanties sociales anéanties et des Etats mis en faillite. Il met en péril une nécessaire transformation de l'appareil productif français et européen qui permettrait de prendre en compte l'économie de la connaissance. Il est incompatible avec une préservation de l'environnement et une prise en compte sérieuse du changement climatique, la logique exclusive du profit étant sa seule motivation.

Le débat sur le libre-échange évolue. L'ambition de mieux protéger les populations et de retrouver les instruments d'un développement juste est aujourd'hui de retour.

L'ambition de mieux protéger les populations et de retrouver les instruments d'un développement juste est aujourd'hui de retour.

Au moment où partout dans le monde des pays ou des groupes régionaux cherchent par tous les moyens à se défendre, il est dramatique de constater le jusqu'au-boutisme libéral de l'Union européenne.

L'Europe ne protège pas sa population. Au sein de la social-démocratie européenne le sujet reste tabou. C'est même le Commissaire travailliste au Commerce, Peter Mandelson, qui vantait, encore récemment, les mérites du libre échange, en s'en prenant aux orientations économiques et commerciales des candidats démocrates à la Maison Blanche.

Il faut en passer par un rééquilibrage entre le marché et la puissance publique. A la fois pour des raisons d'efficacité économique et d'égalité sociale. Aujourd'hui deux faits sont indiscutables. D'abord, historiquement, la croissance mondiale a été plus forte dans les périodes d'échanges équilibrés (1880-1914 puis 1945-1980) que dans les périodes où le libre-échange a dominé. Il faut signaler que ces périodes ont toujours correspondu à celles où les progrès sociaux ont été les plus importants. Le second fait est qu'un calcul honnête des différentes mesures impulsées par l'OMC ne montre aucun gain du libre-échange. En réalité, profitent des déréglementation organisée par l'OMC les pays qui conservent de fortes barrières protectrices explicites ou implicites. Ceux qui « jouent le jeu » sont les grands perdants notamment dans le Tiers-monde. Car il est faux d'affirmer que la mondialisation profite aux plus pauvres, bien au contraire. L'essentiel des gains du libre-échange se concentre sur quelques pays. Ses coûts, en revanche, sont considérables. L'Afrique en est la première victime ainsi qu'une partie de l'Amérique Latine et certains pays d'Asie.

Historiquement, la croissance mondiale a été plus forte dans les périodes d'échanges équilibrés que dans les périodes où le libre-échange a dominé. ces périodes ont toujours correspondu à celles où les progrès sociaux ont été les plus importants.

Enfin est-il sérieux de continuer à faire vivre l'idée que la division internationale du travail partagerait le monde entre ceux qui sont entrés dans l'économie de « l'intelligence » et ceux qui se borneraient à être des pays atelier, entre ceux qui « pensent » et ceux qui « fabriquent » ? Il n'est pas inutile de rappeler qu'aujourd'hui que Lenovo – 3e fabricant mondial d'ordinateurs personnels – est une entreprise chinoise et que Tata Motors – 4e constructeur automobile mondial – est un groupe indien.

Nous voulons choisir la coopération plutôt que la concurrence. Il faut bâtir une Europe de paix et de progrès social et non une simple zone de libre échange. C'est pourquoi nous devons rendre sa finalité première à la construction européenne, celle d'un ensemble intégré à l'intérieur de ses frontières et protégé vis-à-vis de l'extérieur. Nous devons mettre en œuvre les mesures qui permettent de rééquilibrer les échanges :

- Activer le tarif extérieur commun au niveau européen

La stratégie économique européenne doit s'inscrire dans le cadre de la préférence communautaire, défendue par les pères fondateurs de l'Europe. Il définit les principes d'une politique tarifaire de nature à défendre les industries et les emplois européens dès lors qu'ils sont menacés par une concurrence déloyale. Le tarif extérieur commun, inscrit dans le traité de Rome, doit être activé pour lutter contre le dumping social et environnemental.

- Baisser les taux européens

S'il nous a protégés, dans un premier temps, de la flambée des cours de l'énergie, l'euro fort pénalise les exportations européennes et encourage une concurrence déloyale sur le marché intérieur en favorisant l'entrée de produits fabriqués à bas coûts. L'euro surévalué pousse nombre d'entreprises à délocaliser. Alors que le taux de change d'équilibre entre l'euro et le dollar se situe aux environs de 1 euro = 1,2 dollar, l'euro vaut désormais aux alentours de 1,45 dollars. Il faut donc ajuster à la baisse ce taux de change. Les Traités européens ont confié la politique de change au Conseil de l'Eurogroupe. Or, cette instance politique est dessaisie de fait de cette mission en raison de l'indépendance de la BCE qui décide des orientations de change. Il est pourtant indispensable de réduire le différentiel de taux d'intérêt avec les taux américains et faire baisser l'euro face au dollar.

- Harmoniser les normes fiscales et sociales

Un serpent fiscal européen doit voir le jour afin d'harmoniser la fiscalité des sociétés au sein de la zone euro. L'harmonisation intra-communautaire des normes sociales doit concrétiser les valeurs énoncées dans la charte des droits fondamentaux, avec notamment **un salaire minimum européen**.

- Relocaliser la production

Il faut rétablir un lien entre l'accès à un marché et la production sur ce marché. L'entreprise Nike vend près d'un quart de sa production mondiale de chaussures de sport en Europe alors qu'elle n'y produit pas une seule paire. L'obligation de produire une partie des marchandises qu'elle souhaite vendre sur un marché donné serait de nature à changer cette situation. Le marché européen est actuellement incontournable en raison du fort pouvoir d'achat de ses consommateurs. Nous sommes encore en position de force pour imposer de nouvelles règles du jeu aux grandes entreprises mondialisées. **Il est donc de la première importance de se battre pour la relocalisation d'une partie importante de la production mondiale.**

- L'OMC : choisir la coopération plutôt que la concurrence

Le libre échange implique comme corollaire un affrontement économique acharné entre les pays, les entreprises et les populations. Protéger la croissance économique des uns et des autres, c'est faire le choix de la coopération. Il est nécessaire de mettre en place des coopérations basées sur des fonds publics et ayant comme objectif la

convergence sociale et écologique et pas seulement l'échange commercial.

2. Répondre à l'urgence écologique

L'urgence écologique s'impose à nous : l'ampleur des menaces qui pèsent sur les écosystèmes terrestres, le danger du dérèglement climatique, le développement des catastrophes naturelles, la montée des prix du pétrole, la rareté ou la réduction des stocks de gaz, d'énergies fossiles et d'eau vont bouleverser profondément les équilibres géopolitiques comme les données économiques et financières du monde.

Les limites écologiques du modèle capitaliste actuel, qui permet par exemple d'énormes profits et trafics dans le champ de la dépollution, sont manifestes. Elles constituent une raison supplémentaire de le transformer en profondeur. L'exigence écologique impose de rendre un sens nouveau à l'idée de progrès, qui ne saurait être confondue avec le productivisme. Elle est indissociable de l'exigence sociale, car en matière d'impacts environnementaux, la pauvreté est toujours un facteur aggravant.

Les limites écologiques du modèle capitaliste actuel sont manifestes. Elles constituent une raison supplémentaire de le transformer en profondeur.

L'urgence écologique modifie radicalement les enjeux et les projets. Si elle impose de revisiter bien des idées de gauche, notamment en matière de croissance, loin de les disqualifier, elle les conforte.

En matière d'impacts environnementaux, la pauvreté est toujours un facteur aggravant.

Obsédé par les échéances à court terme, **le marché est incapable de préparer l'avenir**. Son mode de fonctionnement intrinsèque sera toujours de proposer de nouveaux produits et services profitables et générateurs de nouvelles inégalités. C'est à la puissance publique d'imposer la prise en compte des défis environnementaux. L'urgence écologique exige que nous inventions de nouvelles formes de planification, de régulation et des efforts accrus de recherche publique. **Mieux, elle légitime l'exigence de l'extension du champ du service public** : l'eau, l'air, les espaces naturels, ne doivent pas être laissés en pâture au marché.

L'urgence écologique exige que nous inventions de nouvelles formes de planification, de régulation et des efforts accrus de recherche publique.

On le voit avec **la gestion de l'eau**. Le système actuel ne saurait perdurer : prix élevé de l'eau avec de fortes inégalités, profits démesurés de grandes entreprises réinvestis dans la communication, qualité de l'eau inégale. Grâce au nombre élevé de collectivités locales conquises par la gauche, il est possible de s'engager dans la gestion directe, par le biais de régies publiques de l'eau et de mobiliser toutes les ressources nouvelles pour restaurer le bon état écologique des eaux et des rivières d'ici 2015.

L'investissement public est également indispensable pour réussir un vaste plan de transformation de nos logements et bâtiments, qui réduise considérablement leur consommation énergétique. Or, ces économies d'énergie auraient un impact immédiat sur la réduction des charges pour les occupants alors que le retour sur investissement reste assez long. Il faut donc pour les familles modestes et l'habitat social des aides substantielles, écologiquement justifiées et contribuant à l'amélioration de notre bilan énergétique.

Nous devrons également **repenser la fiscalité** pour orienter les pratiques (principe du pollueur-payeur), mais aussi pour conforter la redistribution sociale et les péréquations. En particulier, la mise en œuvre d'une « taxe carbone » universelle doit être engagée, avec l'aide de l'Europe, qui peut l'imposer aux importations.

La lutte contre l'effet de serre et le changement climatique vont imposer une réorganisation profonde des échanges et donc **une certaine relocalisation par grandes régions mondiales.** Ce sera la seule façon de réduire la pollution induite par des transports et des déplacements inutiles générés par la simple volonté de délocaliser la production dans des pays à faible exigence sociale ou écologique.

L'agriculture mondialisée est l'une des plus grandes absurdités environnementales : on importe du riz dans la corne de l'Afrique en tuant les cultures vivrières et on produit à

bas coût des cerises en Amérique du sud qui seront consommées à Noël en Europe. Nous voulons un autre modèle de développement qui protège et favorise les économies vivrières locales et qui taxe les importations destructrices pour l'environnement. Il faut également changer notre évaluation du développement, en adoptant enfin, au niveau européen comme dans les institutions internationales, l'indice de développement humain.

L'agriculture productiviste détruit l'environnement. Pourtant, elle détermine en grande partiel es subventions. Il n'est plus admissible que les gros céréaliers soient les principaux bénéficiaires de la PAC alors que l'agriculture paysanne disparaît. Il n'est plus admissible que l'Europe abandonne l'un de ses seuls leviers de régulation en cédant par exemple sur les quotas de pêche. L'agriculture biologique permet de préserver les ressources naturelles. Nos concitoyens l'ont compris, qui se tournent de plus en plus vers ces modes de consommation, non seulement pour leur santé mais aussi pour l'environnement. Mais à quoi cela sert-il si l'on continue d'importer la majeure partie des produits ? **La France a beaucoup de retard. La recherche en agronomie dans ce secteur doit cesser d'être le parent pauvre et devenir une priorité**, avec comme objectif de faire baisser les prix de production et donc de vente, pour que les produits bios ne soient plus l'apanage des ménages favorisés.

Il n'est plus admissible que les gros céréaliers soient les principaux bénéficiaires de la PAC alors que l'agriculture paysanne disparaît.

Il faut évidemment sensibiliser les consommateurs. Mais les acheteurs publics doivent aussi donner l'exemple. Un critère environnemental doit être introduit dans le code des marchés publics, l'Etat et les collectivités locales doivent favoriser l'utilisation de denrées produites à proximité.

De même, seule la puissance publique peut remettre en cause la domination de la route pour le transport des marchandises et des personnes en développant les transports alternatifs (voies fluviales, ferroutage etc.) et les transports collectifs non polluants.

On le voit : on ne peut attendre du marché qu'il apporte des réponses satisfaisantes aux menaces environnementales, du moins pas sans incitation ni contrainte. Le temps est venu pour la Gauche d'assumer pleinement ses choix dans le domaine de l'écologie. Nous proposons que soit organisée sur ce thème une Convention nationale du PS largement préparée avec les ONG environnementales, par des forums décentralisés impliquant concrètement les élus. **Le Grenelle de l'environnement a transformé des espoirs immenses en mascarade.** De retour au pouvoir, nous ne pourrons pas échouer.

On ne peut attendre du marché qu'il apporte des réponses satisfaisantes aux menaces environnementales, du moins pas sans incitation ni contrainte.

3. Pour lutter contre les inégalités, redistribuer les richesses

A la fin du mois d'août dernier, une nouvelle enquête de l'INSEE a confirmé que l'ascenseur social n'en panne. 35 % des Français occupaient en 2003 une situation sociale supérieure à celle de leurs parents, contre 40 % en 1983. Les politiques néo-conservatrices ont creusé les inégalités. Depuis 2002, seul le pouvoir d'achat de 5 % des ménages s'est accru alors que celui du reste de la population s'est dégradé. Pour les socialistes, la priorité de l'action doit être tournée vers le pouvoir d'achat des plus modestes et la redistribution. Au-delà de cet objectif général, encore faut-il clarifier les moyens mobilisés.

a. Le salaire plutôt que ses avatars

La crise du pouvoir d'achat est avant tout liée à la progression excessivement modérée des salaires. Le revenu salarial moyen net a stagné depuis 1978 et baissé depuis 2002.

Or, le PS a eu, au cours des dernières années, un discours pour le moins ambigu au

sujet du travail et du salaire. Les politiques dites d'incitation au retour à l'emploi partent du principe que les chômeurs sont, pour partie au moins, responsables de leur situation, profitent d'un système d'indemnisation ou d'assistance généreux et doivent donc être incités ou contraints à retrouver un emploi. Or, la critique de ce raisonnement est rendue plus difficile dès lors que le Parti socialiste a promu l'idée de la Prime pour l'emploi (PPE) qui s'inspire précisément de ce schéma. Notre nouvelle déclaration de principes a retenu une rédaction claire sur la façon de considérer le travail. Nous voulons qu'elle soit réellement prise en compte dans les positions à venir du Parti. **Pour nous, le travail est évidemment une valeur en ce qu'il est nécessaire à la construction de la personne et de la société, mais il doit surtout avoir une valeur reconnue.**

Si nous pensons que la valeur du travail (et non la « valeur travail ») est le salaire, alors c'est ce dernier qui doit être augmenté en priorité.

Si nous pensons que la valeur du travail (et non la « valeur travail ») est le salaire, alors c'est ce dernier qui doit être augmenté en priorité. L'intéressement, proposé par la droite, n'est qu'un nouvel artifice pour éviter le débat sur le partage salaire-profit.

Pour augmenter les salaires nous proposons de mobiliser les outils suivants :

- L'Etat employeur doit montrer l'exemple dans la fonction publique dans laquelle sert plus d'un salarié sur cinq.
- Il est indispensable de renouer avec les « coups de pouces » au SMIC, que la droite entend supprimer définitivement, et d'étendre à toute l'économie les récents accords de branche ayant abouti à une revalorisation des minima conventionnels. Le SMIC devra être, dans un premier temps, augmenté à 1500 euros.
- La puissance publique peut organiser un environnement propice, notamment en organisant une conférence salariale, pour inciter les partenaires sociaux à conclure un accord sur une norme de progression des salaires indexée sur celle les gains de productivité. L'Etat prendra toutes ses responsabilités en cas d'échec des discussions, notamment par la modulation des cotisations sociales patronales.

b. Les retraites : de nouveaux financements plutôt que la contribution croissante des salariés

La juste rétribution du travail passe aussi par le niveau des pensions de retraite. **Or le silence socialiste à ce sujet à été largement remarqué.**

La réforme des retraites, imposée par la droite, aura pour effet de réduire le pouvoir d'achat des futurs retraités. L'allongement de la durée de cotisation se traduira par une baisse du niveau des pensions dès lors que les entreprises font toujours partir leurs salariés à 58,5 ans, âge moyen de départ à la retraite. Un nombre croissant de retraités ne touchera pas une retraite à taux plein. De surcroît, l'obligation de travailler des plus anciens ne se justifie pas dès lors que le chômage de masse perdure, malgré la décrue de la population active, et que les perspectives de carrière des jeunes et des adultes eux-mêmes restent bloquées.

L'allongement de la durée de cotisation assortie d'une baisse du taux de remplacement des pensions n'est pas une option acceptable. Elle signifierait, dans 20 ou 30 ans, l'accroissement de la pauvreté chez les personnes âgées. Nous réaffirmons notre attachement au droit à la retraite à 60 ans. Les socialistes doivent défendre sans ambiguïté le principe de la retraite par répartition. L'actualité récente témoigne des dangers de la capitalisation, qui laissent les retraités à la merci d'une crise boursière. Enfin, il faut réclamer l'extension de l'assiette de financement des retraites. La Cour

L'allongement de la durée de cotisation assortie d'une baisse du taux de remplacement des pensions n'est pas une option

acceptable.

des comptes suggérait à raison de taxer les stock-options. Dans le même sens, à l'heure où l'assiette salariale sur la base de laquelle sont financées les retraites subit les effets de la modération des salaires, la CSG entreprises que nous proposons de créer permettrait de mettre à contribution les profits des entreprises.

Pénibilité

L'amélioration des conditions de travail et la compensation des pénibilités doivent être au centre de notre réflexion dans la préparation des prochaines échéances.

L'écart d'espérance de vie est de plus de 7 ans entre un cadre et un ouvrier. Face à cela, des outils de prévention et de réduction des pénibilités existent. L'ANACT, les CHSCT ainsi que l'inspection du travail et la médecine du travail, doivent avoir les moyens humains et légaux de mettre en oeuvre un plan avec un calendrier clair et un programme de réduction des souffrances liées au travail.

Mais avant de pouvoir bénéficier de l'amélioration des conditions de travail, il est indispensable de réparer et de compenser ces inégalités dès maintenant. En échange du passage aux 40 annuités de la loi Fillon de 2003, des négociations devaient être menées pour aboutir à la prise en compte effective des pénibilités, mais elles n'ont pas abouti.

Il faut mettre en place des dispositifs de compensation permettant des cessations anticipées d'activité et non pas uniquement une réduction du temps de travail en fin de carrière.

Ces compensations doivent être basées sur des critères objectifs de pénibilités dans un cadre collectif (espérance de vie, exposition au produits toxiques, maladies professionnelles).

c. Pour une protection sociale de haut niveau.

Dans un continent riche et prospère, nous refusons d'assister au développement d'une santé à deux vitesses.

Attaquée en France, la protection sociale l'est aussi en Europe. Les propositions récentes visant à entériner le « shopping médical » en témoignent. Dans un continent riche et prospère, nous refusons d'assister au développement d'une santé à deux vitesses, à l'exclusion progressive d'une partie de la population du système de soins.

Nous proposons de reconstruire le système de santé autour de l'hôpital public en commençant par supprimer la Tarification à l'activité qui permet aux cliniques privées de remodeler à leur profit le secteur hospitalier. Un plan d'embauche de salariés devra également être mis en œuvre pour faire face au manque cruel de personnels dans ce secteur. Enfin il faut garantir le maintient d'un maillage hospitalier de proximité sur tout le territoire

Un financement plus juste

Les politiques successives d'allègements de cotisations non compensés et pratiquées par tous les Gouvernements, ainsi que les exonérations dues aux niches fiscales, pèsent lourd dans le manque de recettes pour l'Assurance maladie. Il faut donc en finir avec le mythe du « trou de la Sécu ».

Des objectifs ambitieux

Plusieurs dizaines de milliards pourront ainsi être injectés dans le système de santé, pour répondre à trois objectifs :

- Premier objectif : des moyens pour l'amélioration de l'offre publique de soins,

tant sur le plan territorial que technique.

- Deuxième objectif : une amélioration du panier de soins de l'Assurance maladie obligatoire, qui doit notamment comprendre une prise en charge considérablement renforcée de l'optique et des soins dentaires (qui ne peuvent être laissés au marché).
- Troisième objectif : des enveloppes de rémunération forfaitaire pour les professionnels de santé (médecins, infirmiers libéraux…) remplissant des missions de santé publique s'inscrivant dans un plan d'action national ou régional.

d. Le logement : l'action de la puissance publique plutôt que le laisser faire

Comment la puissance publique peut-elle tolérer de laisser courir les loyers, de laisser vacants les logements vides, de laisser la pénurie de logements s'aggraver, bref de laisser faire alors que le logement est avec l'emploi la 1ère préoccupation d'une grande majorité des Français, en particulier les plus modestes ?

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Le logement représente près de 25 % du revenu des ménages. Il manque 800 000 logements pour répondre aux besoins et 1,5 millions de personnes sont en attente d'un logement social. Les augmentations des loyers lors des relocations ont atteint plus de 7 % en 2006. Les personnes mal logées ou sans logis sont estimées à plus de 3 millions de personnes.

C'est pourquoi, nous proposons l'encadrement des loyers. A plus long terme, c'est l'investissement dans la construction qui permettra de maîtriser les prix de l'immobilier. Mais nous ne pouvons attendre sans agir. Cet encadrement suppose des outils plus directs. Il passe d'abord par un gel exceptionnel des loyers en 2009 pour effectuer une pause salvatrice. Il passe ensuite par l'instauration d'un encadrement des loyers à la relocation.

Notre deuxième proposition est animée de la même volonté d'action rapide et efficace : la réquisition des logements vides. Les outils juridiques existent déjà dans les mains des préfets mais aussi des maires. Encore faut-il une impulsion nationale pour les actionner ! C'est possible par la procédure d'attribution d'office qui permet au préfet de réquisitionner des logements vacants pour des personnes et familles mal logées ou sans logis. C'est possible aussi par l'activation du pouvoir de réquisition du maire lorsque les conditions (froid, personnes à la rue…) le nécessitent. C'est au parti socialiste de prendre l'initiative de ces propositions, en les mettant dans le débat national, en interpellant les préfets, en encourageant ses élus locaux à montrer l'exemple, comme ils le font sur la loi SRU.

Notre troisième proposition : un plan de relance exceptionnel de construction de logements à loyers modérés, ou à coût abordable. Ce qui suppose une mobilisation de l'essentielle des sommes du livret A que les socialistes doivent défendre et consolider, l'abandon des très nombreuses et coûteuses mesures d'incitations fiscales sans contreparties et un partenariat sérieux avec le mouvement HLM. Cette relance soutiendra la croissance, l'innovation et l'emploi.

e. La fiscalité : Plutôt que la critique de l'impôt, renforcer la justice fiscale

Une réforme fiscale authentiquement progressiste doit rendre l'impôt plus juste, tout en

Le système fiscal français est faiblement redistributif. Cela s'est accentué avec la politique de défiscalisation menée par la droite : elle a ainsi réduit la part des impôts directs (impôt sur le revenu, ISF, etc.) au profit des impôts indirects, avantageant ainsi les couches privilégiées. **Une réforme fiscale authentiquement progressiste doit rendre l'impôt plus juste, tout en améliorant son rendement.** Elle doit étendre, en le redéfinissant, le champ des impôts directs et réduire celui de la fiscalité indirecte. Elle

améliorant son rendement.

doit avoir pour objectif tout autant la correction des inégalités que l'emploi et l'efficacité économique.

Pour cela 5 axes sont à privilégier :

- La réforme fiscale doit reposer en premier lieu sur la création d'un grand impôt progressif sur le revenu, assis sur une assiette large, afin de financer selon la capacité contributive de chaque citoyen toutes les dépenses à caractère universel, notamment les dépenses de protection sociale. La progressivité de cet impôt sur le revenu doit être améliorée (augmentation du nombre de tranches) et les différentes niches fiscales doivent être reconsidérées une à une.
- Tous les ménages modestes, qu'ils soient salariés ou exclus, doivent bénéficier d'un abattement qui remplacera les dispositifs actuels.
- Une CSG entreprise assise sur la valeur ajoutée doit être créée pour élargir l'assiette de financement de la protection sociale et y inclure les profits. Elle a pour vocation de se substituer à l'actuelle cotisation patronale, qui s'avère moins favorable à l'emploi dans les PME parce qu'elle pèse uniquement sur les salaires.
- L'amélioration du rendement de l'impôt sur le revenu doit permettre de limiter la part des impôts indirects dans la fiscalité globale, par exemple en baissant le taux de la TVA.
- Il faut enfin réformer la fiscalité locale, particulièrement injuste. Il faut avoir le courage de mettre en place une véritable péréquation fiscale entre les collectivités.

4. Affirmer le retour de la puissance publique, reconstituer nos marges de manœuvre.

La France n'est pas en faillite, elle dispose d'une épargne très abondante qui est insuffisamment utilisée pour l'investissement.

Contrairement à une idée reçue distillée par la droite, la France n'est pas en faillite et a de nombreux atouts. Elle dispose d'une épargne très abondante qui est insuffisamment utilisée pour l'investissement. Dans ces conditions, il serait salutaire pour la croissance que la puissance publique puisse mobiliser cette épargne pour organiser un vaste plan de relance. Les épargnants sont particulièrement friands d'obligations d'Etat. Il n'y a donc aucun problème comptable pour financer la politique publique. Le débat doit porter sur l'affectation de cette épargne, mobilisée par l'emprunt d'Etat, qu'il faut réorienter vers des dépenses ayant un réel impact sur le long terme.

Redéployer le paquet fiscal vers des dépenses porteuses d'avenir

Le paquet fiscal a en grande partie redistribué des revenus en faveur des ménages favorisés dont la propension à épargner est importante.

Pour être utiles, ces 15 milliards doivent être réaffectés. Les dépenses porteuses d'avenir à même de renforcer notre potentiel de croissance future se situent dans l'investissement public, l'innovation, la recherche, la santé, l'éducation et le développement durable.

Dégager des recettes nouvelles

Nous ne pourrons assumer ces investissements d'avenir qu'en redonnant à la puissance publique des marges de manœuvre budgétaires. La réforme fiscale que nous appelons de nos vœux doit permettre de générer ces recettes nouvelles, en améliorant

le rendement de l'impôt et prélevant les richesses là où elles sont.

Soutenir l'investissement par une stratégie publique plutôt qu'alléger toujours plus la fiscalité du capital

En 1970, 26% des bénéfices des sociétés non financières étaient consacrés au versement des dividendes. Désormais, 65% des profits sont consacrés à la rémunération des nouveaux rentiers.

La faiblesse actuelle de l'économie française est avant tout liée à la panne d'investissement public et privé. **La part des bénéfices consacrés à l'investissement productif décroît alors même que la part des profits s'est accrue. En 1970, 26% des bénéfices des sociétés non financières étaient consacrés au versement des dividendes. Désormais, 65% des profits sont consacrés à la rémunération des nouveaux rentiers**. Or l'investissement des grandes entreprises cotées, héritières des champions nationaux qui furent privatisés, est censé tirer l'ensemble de l'activité des PME. Celles-ci sont en France les sous-traitantes des grandes entreprises stratégiques. Ces dernières disposent de fonds propres et de capacités d'autofinancement importantes et auraient dû investir dans les secteurs innovants et nous engager dans la voie d'une croissance tirée par l'économie de la connaissance.

Or, l'investissement dans les secteurs innovants ne représente que 15% des investissements totaux et les 296 000 emplois vacants recensés par l'ANPE ne se situent pas dans l'économie de la connaissance, mais dans le bâtiment et la restauration… Les mesures d'aides aux PME sont nécessaires et se sont multipliées. Mais, faute d'investissements dans les secteurs stratégiques, les carnets de commandes des PME sont vides. Celles-ci souffrent de l'accès difficile au crédit et de leur mise en concurrence avec la sous-traitance à bas coûts.

Il faudrait assurer le développement des PME par une aide sur financement public et privé afin de leur assurer une taille suffisante sur les marchés internationaux.

Il est temps de relancer le débat sur la stratégie industrielle de la France.

Il est temps de relancer le débat sur la stratégie industrielle de la France. Les pôles de compétitivité, mis en place par la droite, bénéficient de flux financiers insuffisants et leur logique aboutira inévitablement à exacerber les inégalités territoriales. L'agence pour l'innovation industrielle n'a été dotée que de cent millions d'euros. Quant aux baisses massives de cotisations sociales (25 milliards), elles ont contribué à la formation de trappes à bas salaires et à faible qualification.

Les stratégies néolibérales - confier aux fonds spéculatifs le contrôle de l'investissement tout en allégeant la fiscalité du capital - montrent leur incapacité à développer l'investissement. L'histoire nous a montré que les secteurs où la France et l'Europe ont connu leur plus grands succès industriels et conservent une avance technologique, ont tous été développés par la puissance publique : aéronautique (Airbus), spatial (Arianespace), nucléaire (EDF), ferroviaire (SNCF – TGV), etc.

La puissance publique doit contribuer à reconstituer les noyaux durs et inciter nos grandes entreprises stratégiques à investir dans le long terme, sans être obsédées par la norme de rentabilité financière exigée par les fonds spéculatifs. L'Etat sait intervenir directement dans la structure du capital des entreprises cotées en échangeant des obligations d'Etat contre les actions détenues par les épargnants, sans que cela ne coûte un euro au contribuable.

Les pays émergents ne se privent jamais d'engager leurs fonds souverains. La France doit bâtir un pôle financier public fort à partir de la Caisse des Dépôts et Consignations qui dispose d'une masse financière suffisante pour consolider le contrôle public de l'investissement, et faire de cette dernière un véritable fonds souverain capable de prendre des participations dans des entreprises socialement et écologiquement responsables. **Ce fonds souverain à la française** pourrait à l'instar de celui de la Norvège être abondé par les ressources issues d'un pôle énergétique français.

Réhabiliter l'intervention publique

Superprofits de Total, disparités criantes dans le coût et la qualité de l'eau, coupures d'électricité géantes, fourvoiement des banques dans le marché à risque des Subprimes : les exemples abondent des dérives ou des impasses auxquelles ont conduit les privatisations menées depuis une vingtaine d'années.

A l'heure où le gouvernement américain procède en catastrophe à des nationalisations, il est temps de rompre avec l'a-priori idéologique qui pèse sur le bien fondé de l'intervention publique et dont le Parti socialiste s'est trop souvent fait l'écho.

Nous devons, au contraire, réaffirmer avec force que la puissance publique est souvent la seule à pouvoir assurer, durablement, égalité d'accès, péréquation tarifaire, continuité du service, aménagement du territoire et investissements stratégiques à long terme -non immédiatement rentables-, bref de garantir l'intérêt général.

Pour la réappropriation publique de secteurs clé : bâtir un pôle public de l'énergie

Développer un pôle public de l'énergie.

La crise énergétique et écologique actuelle rend inepte le désarmement de la puissance publique en ce domaine. Il est indispensable d'assurer la sécurité d'approvisionnement énergétique du pays, l'accès de tous à une énergie à prix modéré, un investissement massif dans les énergies propres. Pour cela, il faut développer un pôle public de l'énergie, reposant sur trois piliers : un premier pilier électro-gazier constitué à partir d'EDF, GDF et Suez, un second, nucléaire, basé sur AREVA, fleuron industriel stratégique qu'il serait irresponsable de brader au privé, et enfin un troisième, pétrolier, fondé sur Total, entreprise sur laquelle une forme de contrôle public doit être garantie.

Imaginer de nouvelles socialisations et développer les services publics

Nous affirmons clairement notre volonté de défendre les services publics aujourd'hui attaqués, notamment la Poste et la SNCF, cibles de la Commission européenne et du gouvernement Fillon.

Il s'agit maintenant de réhabiliter et d'élargir la sphère des services publics.

Au-delà, il s'agit maintenant de réhabiliter et d'élargir la sphère des services publics. Nous devons anticiper les besoins économiques, sociaux et environnementaux qui appellent une intervention de la puissance publique, là où la main invisible du marché est incapable de répondre aux enjeux. Cela est particulièrement vrai, nous l'avons dit, dans le domaine de la gestion de l'eau - aujourd'hui marqué par une situation d'oligopole entre trois grands groupes privés qui se partagent 80% des marchés - qui doit être confiée à un service public local. Mais il faut aussi avancer dans d'autres domaines :

- Un service public de la petite enfance.

Les politiques publiques se sont concentrées en faveur des aides directes aux familles, favorisant la garde individuelle, encourageant ainsi la cessation d'activité des parents les plus démunis, ou bien la garde à domicile par l'embauche d'une personne, via des réductions d'impôt. Les socialistes doivent rompre avec ces politiques en soutenant massivement l'investissement financier des collectivités locales dans la construction de crèches.

- Un service public du logement et de l'habitat

La flambée des prix est d'abord due à une pénurie structurelle. Il est temps de proposer des mesures concrètes, afin de faire respecter le droit au logement pour tous :

  - construire 120.000 logements sociaux par an, de haute qualité

environnementale,

- garantir un financement pérenne du logement social en rétablissant la centralisation par la Caisse des dépôts et consignations, de 100% des sommes du livret A.
- alourdir les pénalités financières pour les communes qui ne respectent pas les 20% de logement social prévus par la loi SRU.
- donner instruction aux préfets d'utiliser la procédure tombée en désuétude d'attribution d'office qui permet de réquisitionner des logements vides (2 millions en France) quand aucune raison valable de la vacance n'est apportée, si le maire n'exerce pas ses pouvoirs propres de réquisition
- généraliser les offices fonciers régionaux à même de constituer des réserves foncières publiques en exerçant le droit de préemption pour le compte de communes.

Le droit retrouvé de fixer certains prix, pour contrecarrer les spéculations

Fixer des prix réglementés est parfois légitime.

Fixer des prix réglementés est parfois légitime. C'est le cas, par exemple, dans le domaine de l'énergie. L'ouverture à la concurrence, imposée par l'Union Européenne, a provoqué une hausse des tarifs : nous devons défendre la pérennité des tarifs réglementés de l'électricité et du gaz.

L'Etat régulateur du marché du travail, contre la loi de la jungle

La loi doit primer sur le contrat.

La droite casse le Code du travail : elle ne jure que par le démantèlement des règles sociales et le renvoi de leur fixation au face à face entre l'employeur et le salarié. Il est impératif de rétablir la hiérarchie des normes et le principe de faveur dans les relations de travail : la loi doit primer sur le contrat. La loi doit continuer de fixer la réglementation de base applicable aux salariés sur les questions essentielles : seuil de déclenchement et taux de majoration des heures supplémentaires sur la base de 35 heures hebdomadaires, niveau et mode de progression du salaire minimum, santé et sécurité au travail, droit de la représentation du personnel, droit syndical, droit de la négociation collective, droit de grève. Pour l'hygiène, la sécurité les conditions de travail : L'indépendance de la médecine du travail sera assurée, les CHSCT verront leurs droits et moyens augmenter, afin d'assurer une meilleure protection des salariés face aux accidents, aux maladies professionnelles. Les effectifs de l'inspection du travail seront doublés et les moyens de contrôle et de sanction améliorés.

La puissance publique doit également intervenir pour assurer un accès de tous à la formation professionnelle.

5. Changer le cours de la construction européenne

a. Les peuples se détournent de l'Europe

La plus grande faute des partisans de la concurrence « libre et non faussée» est d'avoir galvaudé l'idée européenne.

Socialistes, nous sommes profondément européens. Depuis longtemps, nous plaidons pour l'émergence d'une communauté politique souveraine, espace de solidarité et de progrès. Voilà sans doute la plus grande faute des partisans de la concurrence « libre et non faussée», traduction technique du marché sans entraves : ils ont galvaudé l'idée européenne.

Les institutions de l'Union sont légitimement contestées. La Commission est obsédée par la libre concurrence au détriment de la redistribution, elle organise le démantèlement des protections sociales, du droit du travail et des services publics. La

jurisprudence récente de la Cour de Justice, qui multiplie les arrêts favorables au dumping social au nom de la sacro sainte liberté d'installation, inquiète légitimement les syndicats européens. La politique monétaire de la BCE, uniquement tournée vers la désinflation, pénalise la croissance et l'emploi. L'élargissement a contribué à aggraver la complexité du fonctionnement communautaire.

Nombre de directives sont destructrices de droits. Ainsi, le texte sur le temps de travail, qui confirme la limitation aux 48 heures hebdomadaires, avec toutefois la possibilité de dérogation jusqu'à 60 ou 65 heures si le travailleur concerné marque « son accord explicite » ! Ainsi, la directive retour, véritable « directive de la honte »qui durcit considérablement les conditions de rétention des immigrés en situation irrégulière.

Rien d'étonnant à ce que les peuples se détournent de l'Europe, devenue synonyme de technocratie aveugle au service du seul libéralisme. Les « non » français et hollandais en 2005, le « non » irlandais aujourd'hui, témoignent de cette défiance croissante. La ratification (par voie parlementaire) poursuit son cours. L'Irlande est, implicitement ou explicitement, invitée à revoter. Cet aveuglement n'est pas nouveau. Il est inacceptable que la voix des peuples soit ignorée. En démocratie, la règle du jeu ne peut être changée en cours de route. Le traité de Lisbonne prévoit la nécessité d'une ratification unanime par les 27. Après le rejet irlandais, le traité de Lisbonne doit donc être déclaré caduc. Plutôt que de s'interroger sur les raisons de la crise, les dirigeants de l'Union sont tentés, une fois de plus, par le passage en force et la fuite en avant. Quitte à tuer, définitivement, la belle idée européenne.

Il est inacceptable que la voix des peuples soit ignorée.

La Gauche ne saurait se contenter de prôner une simple inflexion des politiques européennes. Seule une réorientation profonde de la construction communautaire permettra de réconcilier l'Union et les citoyens.

b. Réorienter la construction européenne

Une autre politique monétaire

Il est temps de revenir sur l'indépendance de la BCE et sur ses statuts. Son seul objectif ne peut être la lutte contre l'inflation. Elle doit prioritairement soutenir la croissance et l'emploi en revenant sur les politiques de resserrement du crédit et sur le choix de l'euro fort.

Une autre politique budgétaire

Pour soutenir l'activité, il est urgent d'utiliser le levier de la politique budgétaire. Cela ne sera possible que si l'UE révise le pacte de stabilité qui rogne les marges de manœuvre des Etats-membres.

Il est également indispensable de dégager des recettes au niveau européen pour doter l'Union d'un budget digne de ce nom. Cette augmentation est notamment nécessaire pour financer la solidarité avec les Etats les moins riches, condamnés sinon au dumping social et fiscal pour attirer les investissements. Enfin, nous plaidons pour la création d'un impôt européen sur les sociétés affecté au budget communautaire.

Une politique industrielle et d'innovation ambitieuse

Devant le déclin relatif de l'économie européenne dans le monde, nous proposons, plutôt que la stratégie de Lisbonne, l'élaboration d'un « New Deal » européen financé par l'emprunt, consacré notamment à l'innovation industrielle.

Un « New Deal » qui doit avoir pour objectif d'accentuer considérablement l'effort de recherche dans le domaine du remplacement énergétique, les biotechnologies à

vocation écologiques et les nouveaux procédés industriels. Cela doit s'accompagner d'une politique d'investissement massif dans les infrastructures (classiques mais aussi numériques) et l'aide aux industries existantes. Un « New Deal » qui favorise l'émergence de champions industriels européens.

Enfin, nous proposons l'élaboration d'une stratégie européenne de développement qui passe par la construction d'une véritable CERI (Communauté Européenne de la Recherche et de l'Industrie), sur le modèle de la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier).

Protéger les services publics.

La France doit exiger un moratoire immédiat sur les libéralisations en cours (postale, ferroviaire). Faute d'une politique européenne plus audacieuse dans le domaine, nous devons exiger obtenir la possibilité pour chaque pays de décider des modes d'organisation des SIEG (Services d'intérêts économique général), y compris pour les secteurs déjà dérégulés (énergie, télécommunications, etc.). Une directive-cadre doit définir les principes communs à tous les services publics et garantir les possibilités de financement public.

Construire l'harmonisation sociale et fiscale

L'Europe sociale est au point mort. A nous de relancer ce projet qui passe par la convergence progressive des standards sociaux de base et l'harmonisation fiscale pour lutter contre le dumping. A l'occasion des prochaines élections européennes, le PS doit proposer :

- la création d'un serpent fiscal européen concernant la fiscalité des sociétés au sein de la zone euro.
- la mise en place d'un salaire minimum européen.

c. L'Europe a besoin de la gauche

La co-présidence entre progressistes et conservateurs au Parlement européen doit être abandonnée.

Pour changer l'Europe, il faut une gauche forte et volontariste. Or la social démocratie européenne a, majoritairement, choisi la voie du renoncement. Ce choix s'explique par l'incapacité des « progressistes » à penser le capitalisme financier transnational et ses conséquences. En retard d'une révolution, ils ont finalement rendu les armes. Plutôt que d'élaborer une réponse politique, ils ont suivi le mouvement tout en faisant mine d'en maîtriser la direction. **L'acceptation des co-présidences au Parlement européen en est une illustration éclatante**. À quelques exceptions près, la plupart des sociaux-démocrates européens – écartés du pouvoir dans les années 1980 – se sont engagés dans un processus de révision idéologique, renonçant à toute ambition de transformation sociale radicale et intégrant à leurs programmes la majeure partie des prescriptions économiques des libéraux.

L'heure est à la reconstruction d'une gauche européenne digne de ce nom. La première exigence est de mettre les forces de gauche autour d'une même table, de tenter un diagnostic précis des problèmes prioritaires pour le monde du travail, de l'état du monde et de l'Europe et de favoriser des combats concrets communs.

Nous devons également lancer des initiatives unitaires des gauches européennes sur des sujets clefs comme par exemple l'élaboration d'un traité social organisant des convergences sociales vers le haut (SMIC européen, progressivement unifié).

La recherche d'éléments communs pour une plateforme européenne entre les partis regroupés au sein du PSE et ceux qui siègent dans la « gauche unitaire européenne » pourrait être une étape dans ce sens. De même, la constitution d'un intergroupe permanent des gauches au sein du Parlement européen permettrait d'ouvrir une

nouvelle période politique dans cette instance, où le consensus PSE-PPE se traduit par une déroute chronique de la gauche. **Seule une gauche rassemblée pourra réellement influer sur la politique européenne**

6. La reconquête de la démocratie

Tout pouvoir vient du suffrage universel. Ce principe est malheureusement souvent mis à mal par la réalité.

Tout pouvoir vient du suffrage universel. Cette évidence théorique est, reconnaissons-le, souvent démentie par la réalité.

Dès qu'il y a pouvoir, il y a tentation de le confisquer. Nul n'est besoin de démontrer ici le poids considérable des oligarchies dans la société française : elles sont d'ordre économique bien sûr, mais aussi politique, administratif, intellectuel, médiatique. Elles tentent d'imposer une vision univoque de la réalité (c'est le fameux et autoproclamé " cercle de la raison ") mais aussi d'infléchir la politique gouvernementale dans un sens conforme à leurs intérêts.

Dès lors, l'approfondissement de la démocratie dans tous les domaines reste notre priorité.

Approfondir la démocratie politique : vers une 6ème république

La crise de défiance des citoyens vis-à-vis du pouvoir politique, en France comme en Europe, appelle une refonte profonde de nos pratiques qui ne peuvent se résumer à une nécessaire réforme institutionnelle.

Une 6ème République qui réhabilite la responsabilité politique

Les institutions de la Vème république sont profondément étrangères aux valeurs de la gauche. D'abord, parce qu'elles organisent une insupportable personnalisation du pouvoir. La nature présidentialiste du régime, induite par la révision de 1962, a été aggravée par le passage au quinquennat et l'inversion du calendrier électoral qui fait découler les législatives des présidentielles. Dans ce système là, le déséquilibre entre législatif et exécutif est structurel. D'autant que le chef de l'exécutif, irresponsable politiquement, garde le droit de dissolution de l'Assemblée.

La réhabilitation de la responsabilité politique ne peut s'effectuer qu'en mettant en œuvre des formes d'organisation qui contraignent l'exercice de tout pouvoir au contrôle démocratique. C'est pour cela que nous faisons clairement le choix d'un régime parlementaire de type primo-ministériel, dans lequel le premier ministre se voit consacré seul responsable de l'Exécutif. Dans le même temps les pouvoirs de l'Assemblée Nationale doivent être renforcés, notamment en lui confiant de nouvelles missions, en lui garantissant le contrôle de son ordre du jour, en supprimant l'article 49-3, sauf pour la Loi de Finances, en limitant fortement le recours aux ordonnances (article 38).

Une 6ème République miroir de la diversité de la société française

Ce nouveau régime devra permettre de tisser de nouveaux liens entre les citoyens et leur système politique représentatif, ce qui suppose une plus grande accessibilité à la fonction d'élu. Un véritable statut de l'élu sera constitutionnalisé. L'éligibilité et la participation aux élections locales seront accordées aux étrangers non communautaires.

La parité homme/femme sera améliorée et optimisée : tous les organes exécutifs, des Bureaux Municipaux au Gouvernement, en passant par les exécutifs des collectivités locales, ainsi que les structures d'intercommunalité, devront être paritaires.

Donner un second souffle à la démocratie sociale

La participation des salariés aux décisions concernant la vie de l'entreprise reste encore très faible. Elle doit passer par un dialogue social affirmé via les organisations syndicales, mais aussi trouver de nouvelles formes.

La réforme en cours sur la représentativité et les évolutions internes à chaque organisation vont changer la donne dans les années à venir.

Nous pouvons cependant affirmer, dès maintenant, un certain nombre de propositions :

- accord majoritaire des salariés, avec des organisations considérées comme représentatives en fonction du vote des salariés aux élections professionnelles ;
- défense du principe de faveur, reposant sur une hiérarchie des normes du niveau interprofessionnel à l'entreprise en passant par la branche, dans un sens protecteur du salarié ;
- développement du dialogue de branche et territorial pour les salariés des petites entreprises (un salarié sur deux en France) ;
- financement public des syndicats.

Seule cette nouvelle légitimité conférée aux acteurs sociaux peut permettre d'envisager un équilibre nouveau entre la loi et la négociation collective.

Assurer le pluralisme médiatique

Une loi anti-concentration en France et l'adoption d'une directive européenne garantissant la liberté d'expression et d'information sont devenues indispensables pour garantir le pluralisme dans les médias.

Interdire aux entreprises vivant de la commande publique de détenir des parts dans le secteur des médias.

De même, les socialistes doivent s'engager à mettre fin aux intérêts croisés entre l'industrie des médias et la commande publique en interdisant aux firmes vivant de la commande publique (bâtiment, armement, distribution de l'eau) de détenir des parts dans le secteur des médias.

Par ailleurs, la question du contenu et du sens de la télévision publique n'est pas dissociable de celle de son financement. La course à l'Audimat qui conduit à l'uniformisation des programmes pour obtenir des recettes publicitaires doit cesser. Pour autant, nous ne saurions approuver le projet actuel de la droite. La suppression de la publicité pour les chaînes publiques, décidée brutalement et sans contrepartie satisfaisante, est principalement motivée par le souci d'aider financièrement les chaînes privées dirigées par des proches du Président. A terme, cette réforme va menacer l'existence même du service public de l'audiovisuel et aggraver son assujettissent au pouvoir exécutif. Nous proposons donc de compenser la perte des recettes publicitaires des chaînes publiques par une taxe sur les revenus de la publicité des chaînes privées et par une augmentation de la redevance dont les ménages modestes doivent rester exonérés.

7. Une société de progression des droits et libertés

Le premier engagement à prendre est celui de revenir sur tous les dispositifs liberticides adoptés depuis

Le fichier EDVIGE est la dernière invention de la droite dans sa politique globale d'offensive sécuritaire. Face à cette dérive, la gauche doit clairement promouvoir les libertés et cesser d'être sur la défensive par peur d'apparaître « laxiste » aux yeux des Français. Le premier engagement à prendre est celui de revenir sur tous les dispositifs

2002.

liberticides adoptés depuis 2002.

a. Défendre les libertés fondamentales face à l'offensive sécuritaire : une société de prévention et de justice plutôt qu'une société d'ordre

Nous proposons de revenir à **la police de proximité :** une police de présence et de dissuasion, de prévention. Un redéploiement des effectifs de police et de gendarmerie, entre personnels permanents et forces d'intervention ponctuelle, mais aussi entre territoires, est nécessaire.

Une nouvelle politique carcérale et une justice des mineurs dignes de ce nom.

Nous devons revenir sur la remise en cause de l'ordonnance de 1945.

Il y a également urgence à mettre sur pied **une nouvelle politique carcérale et une justice des mineurs dignes de ce nom.** La rétention de sûreté viole le principe fondamental de l'égalité des délits et des peines défini dans la Déclaration des droits de l'Homme. Il en va de même des peines plancher. La question de l'application des peines et leur suivi est essentielle et pose celle des moyens de la justice. C'est particulièrement le cas concernant les mineurs. Nous devons revenir sur la remise en cause de l'ordonnance de 1945. Il ne s'agit pas de laisser des délits sans réponse, mais de trouver de réels moyens pour l'aide sociale à l'enfance et les peines alternatives. Il faut enfin revoir le fonctionnement des comparutions immédiates : justice rapide ne veut pas dire justice expéditive.

La prison abîme aujourd'hui plus qu'elle ne corrige. Ce n'est pas tant d'une énième réforme du code pénal mais de moyens dont ont besoin les tribunaux et les services de suivi des condamnés. Le recours de plus en plus fréquent à l'emprisonnement entraîne une surpopulation explosive, au mépris parfois de la dignité humaine et transforme en vœu pieux toute velléité d'aide à la réinsertion.

b. Pour une nouvelle politique de gauche de l'immigration : une richesse plutôt qu'une contrainte

Les déséquilibres de la planète, les guerres, les tyrannies, la pauvreté, sont la principale cause des migrations humaines. Nous sommes confrontés à un phénomène durable et il serait parfaitement illusoire de croire que les migrations, clandestines ou non, se stabiliseront, voire régresseront, sans que soit élaborée une autre politique de développement à l'échelle de la planète, pour corriger les inégalités qui en sont la cause.

Face cette situation, les conservateurs ont développé, dans tous les pays, une politique de stricte fermeture des frontières, avec l'édification de véritable no man's land voire de murs, comme veut le faire Georges Bush à la frontière mexicaine. Nous assistons donc à un double processus:

- D'un côté la dérégulation des marchés, la mise en concurrence des productions alimentaires locales avec celles, importées et subventionnées, des pays développés, accroissent les inégalités et suscitent une crise alimentaire mondiale sans précédent.
- De l'autre les gouvernements qui organisent ces politiques, multiplient les mesures purement policières et sécuritaires pour assurer l'étanchéité des frontières, flattent les sentiments xénophobes (oubliant que la proportion d'étrangers dans notre pays n'augmente pas) et organisent de véritables traques des immigrés. La politique de l'actuel gouvernement français est, sans doute, la caricature de ce type de position.

Ainsi la mondialisation libérale organise la misère en même temps qu'elle

Ainsi la mondialisation libérale organise la misère en même temps qu'elle criminalise ceux qui la fuient.

La gauche doit prendre la mesure de ces questions et sortir de l'atonie dans laquelle elle se trouve trop souvent lorsqu'il s'agit de les aborder. Les choix faits par nos

criminalise ceux qui la fuient.

camarades espagnols montrent que cela est possible.

L'affirmation de cette nouvelle orientation sur l'immigration est, pour nous, non seulement un impératif moral, mais aussi une nécessité politique et économique. En effet, à l'horizon 2050, l'Europe sera confrontée à un grave déficit démographique. Pour empêcher une diminution de la population totale, il faudrait que l'UE accueille 47 millions d'immigrés ; pour maintenir l'effectif de la population active, le chiffre serait de 77 millions. De plus, le vieillissement de la population française ne cesse de se confirmer : en dix ans l'espérance de vie a augmenté de 3 ans pour arriver à 84,4 ans pour les femmes (le chiffre le plus important sur le continent) et 77,5 ans pour les hommes. Ces phénomènes démographiques pèsent sur notre croissance et nos retraites.
Nous devons comprendre que l'immigration est une chance pour la France et l'Europe de demain. La politique politique du gouvernement Sarkozy a abouti à la stigmatisation et à la multiplication des sans-papiers.

Une nouvelle politique d'immigration passera donc nécessairement par un plan initial de régularisation. Il faut également proposer des visas de travail permettant des allers-retours simplifiés avec le pays d'accueil. La lutte résolue contre le travail au noir doit accompagner cette politique.

c. Pour une politique de gauche de lutte contre toutes les discriminations

Au nom de l'égalité, nous faisons de la lutte contre toutes les discriminations une priorité pour la gauche. Toutes les discriminations doivent être combattues, qu'elles soient liées au sexe, à l'orientation sexuelle, à l'origine réelle ou supposée, au handicap, à l'âge… Là encore, il nous faut désormais clarifier tant notre discours que nos moyens d'action.

Lutter contre les discriminations : un combat pour l'égalité plutôt qu'une valorisation individuelle

Depuis quelques années, la droite tente de s'approprier le combat contre les discriminations par le seul biais de la promotion individuelle - et ultra-médiatisée - de quelques parcours. Dans le même temps, pour l'immense majorité, les discriminations raciales demeurent. Il existe un lien très fort entre la lutte contre les discriminations et la lutte contre les inégalités sociales et territoriales. Aujourd'hui ce sont les mêmes qui souffrent de discriminations et d'exclusion sociale.

Les politiques publiques, par l'action de l'Etat et des collectivités locales, doivent ensemble porter ce combat : en luttant contre les discriminations en leur sein tout d'abord ; en faisant respecter la loi, ensuite : nous devons exiger, en ce sens, une véritable mobilisation des préfectures et de la justice ; en encadrant et en incitant les entreprises et l'ensemble des acteurs concernés à s'engager.

Lutter contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle.

Le droit de chacun à vivre sa sexualité doit enfin devenir un droit fondamental dans une société moderne de liberté. Pour cela il faut commencer par lutter avec la plus grande fermeté contre les discriminations homophobes. Le PACS a constitué une avancée indéniable pour la reconnaissance officielle et les droits des gays et des lesbiennes. Il est temps aujourd'hui de le compléter par de nouveaux droits. Ainsi, le pacte doit être signé en mairie et non au tribunal d'instance, il doit aller plus loin en matière de retraite, de pension de réversion, de veuvage, de successions, ou d'imposition commune. De plus, il faut mettre fin aux difficultés rencontrées par les couples binationaux pacsés pour obtenir un titre de séjour.

Les discriminations fondées sur l'identité de genre qui ne sont actuellement pas

reconnues par la loi seront combattues au même titre que celles fondées sur l'orientation sexuelle. Le mariage, l'adoption seront ouverts aux couples de même sexe. L'accès à la procréation médicalement assistée fera l'objet d'un débat.

L'égalité hommes-femmes : plutôt qu'une bataille passée, un combat à mener dans la sphère sociale, économique et politique.

La perspective féministe est au cœur de notre projet d'égalité. Or, les femmes continuent de subir des inégalités et des violences que rien ne justifie. Elles assument toujours la majeure partie des tâches domestiques. Elles subissent de plein fouet la précarité du travail et la pauvreté. Elles restent sous payées par rapport aux hommes. Le droit à disposer de leur corps est remis en cause, dans les actes et les discours, sur les conditions de l'IVG. Les violences faites aux femmes restent une réalité inacceptable. **Tous ces combats sont encore à mener et font intégralement partie d'un projet socialiste.**

La parité doit devenir un réflexe et non une contrainte.

La crise sociale frappe plus durement les salariées, première victime des temps partiels non choisis, que les salariés, que la précarisation et les délocalisations, touchent en priorité les emplois féminins et que les différences de salaires restent réelles même si elles diminuent. **La lutte pour l'égalité réelle des salaires et de la formation est, plus que jamais, d'actualité.**

Nous devons enfin **repenser la logique même de notre politique famili**ale. La France est aujourd'hui le pays d'Europe où l'on fait le plus d'enfants. Pourtant, les politiques familiales ne tiennent toujours pas compte des revenus et privilégient toujours les modes de garde à domicile et les interruptions de carrière des femmes sur les modes de garde collectifs. Les progrès en la matière concerneront tant les hommes que les femmes et permettront d'aller enfin **vers une société de mixité.**

8. Une société d'émancipation.

Parti de conquête de libertés et de droits nouveaux, le PS est aujourd'hui sur la défensive, pris au piège du discours sarkozyste fondé sur l'émotion, la peur, la compétition entre les individus. La droite a imposée, au moins provisoirement, une certaine vision du monde, grâce à sa capacité à mobiliser les peurs des français et à flatter le « bon sens ». Elle a gagné cette bataille sur au moins six débats : l'ordre et la sécurité, l'école et la notion de réussite, la laïcité, l'immigration, la lutte contre les discriminations, la valeur travail. Dans tous ces domaines, la gauche a été renvoyée à un soi-disant élitisme, déconnecté de la vie quotidienne.

Renouer avec un projet d'émancipation

Un nouveau pacte éducatif national

L'Ecole a besoin d'une réforme globale dont le principe serait : travailler mieux et différemment.

La gauche doit proposer un nouveau pacte éducatif aux français**. L'Ecole a besoin d'une réforme globale dont le principe serait : travailler mieux et différemment.** Pour **éduquer** le citoyen du 21e siècle, d'abord, comme une personne consciente de ses droits et de ses devoirs, ouverte sur les autres et autonome dans ses jugements. Pour **former le futur travailleur**, ensuite, le qualifier en lui donnant les outils qui lui permettent de s'adapter aux innovations technologiques. Pour **relancer l'ascenseur social** enfin, en démocratisant l'école.

- Il faut augmenter, et non réduire, le nombre de jours de présence effective à l'école en allégeant le contenu de chaque journée.

- Un cadre national pour une politique périscolaire devra accompagner ces nouveaux rythmes : activités artistiques, culturelles et sportives doivent être développées avec le soutien de l'Etat, par les collectivités locales, les associations et les fédérations d'éducation populaire. Elles sont un facteur de bien être et de réussite, une façon de renouer avec le plaisir d'apprendre.
- Développer la scolarisation dès 2 ans en accompagnement de la généralisation des modes de gardes collectifs avant 3 ans.
- Permettre la diffusion d'une pédagogie différenciée à toutes les étapes de la scolarité. Sur le modèle des RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté) aujourd'hui asphyxiés par la droite. Il faut pour cela revenir sur les suppressions de postes et favoriser le travail en petits groupes.
- Garantir un véritable droit à la qualification pour tous les jeunes dans le service public d'éducation. Cela suppose de renoncer à l'apprentissage à 14 ans instauré par la droite et de redonner la priorité à l'enseignement professionnel public, en offrant aux jeunes une véritable voie éducative des métiers, avec une possibilité de sortie qualifiante ou de poursuite d'études à tous les niveaux.
- S'attaquer à la question de la mixité scolaire. La sectorisation est un outil qui peut combiner intérêt de l'enfant et mixité sociale grâce à une stratégie de reconquête des établissements publics en difficulté. Dans les quartiers populaires, l'école doit proposer à tous l'excellence : classes à effectifs allégés, enseignants expérimentés, choix dans les options, réseaux d'aide renforcés, dispositifs de classes relais...

Notre responsabilité est de construire l'école du siècle prochain. Nous devons nous engager à donner à l'école les moyens dont elle a besoin.

Notre responsabilité est de construire l'école du siècle prochain. Nous devons nous engager à donner à l'école les moyens dont elle a besoin. Et nous pouvons dès aujourd'hui associer les collectivités locales de gauche, déjà très impliquées dans les questions éducatives, les associations d'éducation populaire, les familles, les syndicats d'enseignant, dans l'élaboration, en commun, d'un projet pour l'école dont l'objectif serait la réussite de tous, et non celle de quelques uns.

Un projet pour la jeunesse : insertion et émancipation

Les jeunes qui accèdent aujourd'hui à l'âge adulte vivent moins bien que leurs parents au même âge. Sans constituer une catégorie sociale homogène, ils partagent néanmoins une aspiration commune à l'autonomie, et pour beaucoup une véritable inquiétude quant à leur insertion dans le monde du travail.

Les jeunes qui accèdent aujourd'hui à l'âge adulte vivent moins bien que leurs parents au même âge. Sans constituer une catégorie sociale homogène, ils partagent néanmoins une aspiration commune à l'autonomie, et pour beaucoup une véritable inquiétude quant à leur insertion dans le monde du travail.

Si l'enseignement supérieur, s'est massifié, sa démocratisation est loin d'être achevée. La moitié d'une classe d'âge travaille dès la sortie du lycée ou dès 16 ans ; les enfants d'ouvriers ne sont plus que 6 % en troisième cycle universitaire, quant ils représentent près de 40% des 12-25 ans. Pourtant, on sait que si le diplôme n'est plus un rempart contre le chômage, ne pas en avoir y condamne presque à coup sûr.

Entre l'enfance et l'âge adulte, la jeunesse est une période de la vie durant laquelle les individus sont confrontés à une alternative : la dépendance vis-à-vis de la solidarité familiale ou le salariat subi (petits boulots, stages à répétition mal rémunérés…).

C'est pourquoi, il faut élaborer un statut social pour les jeunes en formation

C'est pourquoi**, il faut élaborer un statut social pour les jeunes en formation et en insertion auquel doit être liée une allocation autonomie, conditionnée aux ressources propres des jeunes**, et un certain nombre de droits, dans les domaines de la santé, des transports, etc. Il doit aussi comporter un volet important d'aide à l'insertion professionnelle, notamment un encadrement des stages, et servir de socle à

et en insertion auquel doit être liée une allocation autonomie, conditionnée aux ressources propres des jeunes, et un certain nombre de droits, dans les domaines de la santé, des transports, etc.

la prise en compte des années de formation et de stage dans le calcul de la retraite. La mise en sécurité sociale de la jeunesse doit être une nouvelle conquête portée par la gauche.

Pour un droit aux vacances.

Trois millions d'enfants ne partent pas en vacances chaque année en France, l'été. Parmi ceux-ci, deux millions des 5-19 ans ne partent même pas un week-end hors de chez eux et un million partent moins de quatre nuits consécutives selon l'Observatoire des Vacances et des Loisirs des Enfants et des jeunes (OVLEJ).

La mise en sécurité sociale de la jeunesse doit être une nouvelle conquête portée par la gauche.

Dans une société où le départ en vacances constitue le modèle social pour une majorité d'enfants et d'adolescents, ne pas partir en vacances représente une inégalité et une injustice sociale majeure. Le premier obstacle au départ en vacances, c'est le coût des séjours, ce sont des raisons financières.

A l'heure actuelle, des dispositifs d'aides aux départs en vacances existent mais sont insuffisants et dispersés entre différents acteurs. C'est à l'Etat de s'engager et de rendre effectif le droit aux vacances pour tous par la création d'une aide au départ en vacances pour les enfants et adolescents mineurs (ADV).

Cette aide d'un montant minimum de 200 euros, versée sous conditions de ressources, serait affectée directement au financement de séjours organisés par les centres de vacances agrées.

Pour un nouveau projet culturel

Libéral, le pourvoir assume la casse du service public de la culture et favorise les concentrations capitalistiques. Autoritaire, il multiplie les interventions dans le contenu rédactionnel des médias amis. Conservateur, il favorise le développement de la fracture entre ceux qui savent, se cultivent et créent d'une part et ceux qui apprennent, se divertissent et (re)produisent d'autre part.

Nicolas Sarkozy glorifie la « simplicité » de l'aspiration au divertissement télévisuel (quand le pain devient cher donnons des jeux), fixe des critères d'évaluation purement commerciaux à sa Ministre, et prône, non plus la diversité des cultures, mais la sacralisation des identités confessionnelles. De son côté, la gauche a abandonné la bataille de la culture. Elle met en avant, à raison, sa remarquable action culturelle locale. Mais elle doit aussi défendre un projet global, comme elle l'a fait dans les années 1980 avec le soutien à de nouveaux champs de la création, ou en 1997 avec le plan sur l'art à l'école et la reconnaissance d'une nouvelle génération de lieux culturels.

Un nouveau projet culturel de gauche doit reposer sur trois axes : l'éducation à la culture, l'aménagement culturel du territoire, et le soutien aux artistes.

L'éducation à la culture. La collectivité a une mission essentielle de démocratisation de la culture, tout au long de la vie. A l'école - où elle doit être présente dans les programmes mais aussi à travers des projets associant les artistes -, mais aussi hors du temps scolaire, par l'éducation populaire, les pratiques amateurs, la promotion de la diversité culturelle, la lutte contre le formatage et toutes les formes de censures, etc.

La gauche doit développer et valoriser la pratique des arts et cultures populaires.

Valoriser les arts et cultures populaires. Il appartient à la gauche de valoriser les arts et cultures populaires qui puisent leur source dans l'histoire sociale des populations. Pour cela, il est nécessaire à la fois de favoriser les pratiques amateurs, structurer les formations professionnelles et créer les conditions de leur reconnaissance institutionnelle.

Culture et territoires. Les politiques locales, ambitieuses et innovantes, de nombreuses collectivités de gauche masquent la réalité du désert culturel d'une

grande partie des territoires. Les politiques culturelles locales sont une incontestable réussite mais la plus grande partie des champs investis par les villes (spectacle vivant, pratiques amateurs, arts urbains) et les régions (cinéma) le sont volontairement, et donc sans contrepartie ni péréquation. Nous devons retrouver l'ambition d'un aménagement culturel du territoire, urbain et rural. Il faut également soutenir le développement de la diversité des pratiques artistiques : projets culturels coproduits entre publics et artistes, reconnaissance de nouveaux champs de la création, présence de l'art dans l'espace public... Enfin des nouveaux modes de soutien à l'action culturelle locale (au-delà de la seule subvention trop souvent réservée aux structures existantes) doivent être imaginés.

Du droit à vivre de son art. Le besoin de culture, d'expression créative n'a jamais été aussi fort. L'idée se répand que « tout le monde est un artiste » puisque les outils techniques de la création sont désormais accessibles à tous. L'industrie culturelle et médiatique s'est engouffrée dans cette tendance. Dans ce contexte, il devient tentant de considérer que les artistes n'ont pas de raison de revendiquer un droit spécifique à la protection de leurs œuvres et à vivre de leur création. Reconnaître que la culture peut être une activité non marchande est pour cette raison primordial. Sauver l'intermittence, par la mise en place au minimum du projet de loi de 2005 est indispensable, pour reconnaître qu'un artiste peut exercer plusieurs fonctions et, tout simplement, faire respecter le code du travail.

Internet est un espace de liberté qui permet à tous d'accéder dans les mêmes conditions à des savoirs et contenus culturels. Il s'agit de reconnaître le caractère licite des échanges, à condition qu'ils soient non commerciaux et qu'ils donnent lieu à une forme de rémunération des artistes. A partir du moment où Internet génère des profits, entre autre parce que des contenus culturels sont sur la toile, il est légitime que leurs auteurs en reçoivent leur part. Dans la mesure où les modes de diffusion évoluent, il faut faire évoluer les modes de rémunération des artistes, comme cela a été fait pour le cinéma, ou pour la diffusion de la musique dans les bars avec la SACEM. C'est la raison d'être de la licence globale, que nous devons défendre.

La Laïcité, plus que jamais

Les socialistes doivent renouer avec le combat laïc avec fierté et détermination, à l'heure de l'offensive de Nicolas Sarkozy pour reconnaître un rôle politique aux religions et enfermer chaque citoyen dans une appartenance religieuse ou ethnique. La laïcité c'est d'abord un principe d'organisation sociale et politique issue des Lumières et fondé sur la raison. C'est surtout la seule voie de l'émancipation des individus, garantissant la paix civile et la fraternité entre tous les citoyens quelles que soient leurs croyances ou leurs origines. Chacun doit pouvoir pratiquer sa religion sans être victime d'aucune discrimination. En revanche les interdits religieux ne doivent, en aucun cas, gêner ou limiter la vie collective ainsi que la liberté d'expression. L'espace public (en particulier le service public porteur d'autorité) doit rester strictement neutre. Une charte de la laïcité dans les services publics doit être élaborée, et les fonds publics réservés à la seule école publique.

A l'heure où Sarkozy fait sienne la vision du monde inspirée par les théories du choc des civilisations, nous devons promouvoir la laïcité hors de nos frontières, avec par exemple la constitution d'un espace mondial de la laïcité.

9. Pour une politique étrangère progressiste

L'idée selon laquelle la politique étrangère dépasse les clivages partisans est fausse. Les multiples initiatives de Nicolas Sarkozy témoignent qu'en matière de diplomatie et de défense, il y a bien des différences fondamentales entre la droite et la gauche. Nous

croyons qu'il est possible de jeter les bases d'une politique étrangère progressiste, contribuant au renforcement des principes de responsabilité, de liberté et de solidarité au niveau international.

Le multilatéralisme plutôt que le « choc des civilisations »

Une politique étrangère de Gauche devra prendre en compte l'émergence de nouvelles puissances. Face à l'unilatéralisme actuel, au service de l'hyperpuissance américaine, nous devons encourager l'émergence du multilatéralisme. C'est possible pourvu que l'Europe, et singulièrement la France, refuse l'alignement sur les Etats-Unis.

Le retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN, l'envoi de troupes supplémentaires en Afghanistan, ne vont pas dans ce sens. Ces décisions sont simplement destinées à donner des gages à l'administration Bush. Il faut rompre avec cette stratégie américano-dépendante. Cela passe, dans l'immédiat, par l'élaboration d'un calendrier de retrait d'Afghanistan, assorti d'objectifs civils et militaires.

Plus globalement, nous refusons de faire nôtre la théorie du « choc des civilisations ». Celle-ci consiste à présenter l'avenir comme une confrontation inéluctable entre la « civilisation occidentale » et les civilisations « islamiques », « russe » ou « chinoise. Elle représente une menace pour la paix et n'a pour seul objectif que de légitimer une hégémonie américaine de plus en plus fragile.

Cet affrontement peut être évité. Nous croyons à des solutions politiques et diplomatiques. L'Europe peut et doit y jouer un rôle.

Assumer le multilatéralisme, c'est également vouloir transformer les rapports de force au niveau international. La Gauche doit ainsi s'appuyer sur les dynamiques progressistes en Amérique Latine, en Afrique et en Asie.

Le combat pour la Mondialisation des Droits

La politique étrangère française et européenne ne peut se construire sans l'affirmation de principes forts. La question des Droits de l'Homme et de la Démocratie, si elle ne peut constituer l'ossature unique d'une politique étrangère cohérente, ne peut être esquivée au nom de l'efficacité d'une prétendue « diplomatie commerciale ».

De manière plus générale, la diplomatie française doit s'engager plus fortement dans la promotion de nouveaux droits au niveau international. Les droits sociaux doivent constituer un élément important, qui implique un renforcement du rôle de l'OIT, la promotion du droit à un « travail décent » dans toutes les politiques internationales, qu'elles soient commerciales ou financières. Le combat pour la Mondialisation des Droits, c'est reconnaître la nécessité de protéger et d'assurer l'accès à tous aux Biens Publics Mondiaux. Pour cela, toutes les formes de financement doivent être mobilisées. La taxe Tobin, ou d'autres systèmes internationaux de taxations pourraient être utilisés pour financer un fonds mondial en faveur des biens publics mondiaux.

Changer les organisations internationales

La crise du multilatéralisme est réelle. L'ONU a perdu de sa légitimité, l'OMC est légitimement contestée, comme le sont le FMI et la Banque Mondiale. Toutes ces organisations méritent d'être remaniées en profondeur : rééquilibrage entre pays du Sud et pays du Nord, démocratisation du fonctionnement, transparence dans la prise de décision.

Nous continuons à appeler de nos vœux la mise en place d'un conseil de sécurité économique et social au sein de l'ONU ou la création d'une véritable organisation mondiale de l'environnement. Pour mener à bien ces projets, il faut se trouver de

nouveaux alliés, notamment au Sud.

Enfin, la Mondialisation des Droits passe par une nouvelle hiérarchie des normes au niveau international. Les normes sociales et environnementales doivent primer sur les impératifs financiers et commerciaux.

Une autre politique de développement et de coopération

Pas de politique étrangère progressiste sans une politique de développement et de coopération digne de ce nom. Pourtant, la part du budget accordé à l'Aide Publique au Développement ne cesse de baisser, contrairement à nos engagements internationaux. Il est temps d'augmenter l'aide publique au développement, pour dépasser le seuil des 0.7% du PIB.

Mais il faut également remanier en profondeur les mécanismes d'aide, dont une part trop faible sert aujourd'hui effectivement à la réduction de la pauvreté. Cela implique d'en finir avec les réflexes néocoloniaux et le soutien militaire et économique à des dictatures corrompues. Le temps de la Françafrique est révolu. Posons les bases d'un nouveau partenariat avec les pays africains en renégociant les accords de sécurité et de défense, et en assurant au Parlement un réel contrôle sur la politique africaine de l'Elysée. Les Accords de partenariats économiques (APE) UE-ACP, inacceptables en l'état, doivent être profondément remaniés afin de favoriser l'exigence de développement des pays concernés.

III. RASSEMBLER

1. Un préalable : le refus de l'alliance au centre.

Le congrès de Reims sera utile s'il permet de clarifier les orientations stratégiques de notre Parti. Or les ambiguïtés sont loin d'être levées. Les élections municipales de mars dernier ont en effet semé le trouble dans nos rangs. Liste commune avec le MODEM dès le premier tour, fusion entre les deux tours, configurations en tout genre (avec ou sans le PCF, avec ou sans les Verts, etc.…). Faute d'avoir collectivement élaboré une position sur le sujet, les équations locales l'ont emporté, comme au bon vieux temps de la SFIO.

Faute d'avoir collectivement élaboré une position sur le sujet, les équations locales l'ont emporté, comme au bon vieux temps de la SFIO.

Peut-on en rester là ? Evidemment non. Il est inconcevable qu'un parti de gouvernement comme le PS s'exonère d'une réflexion approfondie sur les questions stratégiques. Surtout lorsque certains théorisent une différence entre le niveau local, qui admettrait des alliances avec le MODEM, et le niveau national où il deviendrait infréquentable, et que d'autres plaident pour un rapprochement pur et simple

Nous ne saurions accepter ce nouvel avatar de la « troisième force ». D'abord parce que nos divergences avec le parti de François Bayrou sont nombreuses et importantes : n'est-ce pas M. Peyrelevade, vice-président du MODEM, qui propose de ponctionner les salariés français de 5 points du PIB au profit des entreprises ? Ensuite parce que la confusion qui naît des alliances droite/gauche contribue au malaise démocratique. Enfin parce que le rassemblement des forces de gauches a fait ses preuves sur le terrain électoral.

2. Une stratégie : l'unité de la gauche, un horizon, le grand parti.

La Gauche n'est jamais arrivée au pouvoir que rassemblée. Ce fut le cas avec le Front populaire en 1936, avec l'Union de la gauche en 1981 ou même avec la Gauche plurielle en 1997. Aujourd'hui encore, l'union reste le talisman de la victoire. Mais nous ne pouvons nous contenter de la version minimale que constituent les accords électoraux signés in extremis.

Un cycle historique s'achève. Nous pensons que la réunification de toutes les composantes de la Gauche politique et sociale est un horizon crédible. Les divergences idéologiques entre les différentes formations politiques progressistes peuvent s'estomper. Nous n'avons pas d'ennemis à gauche. Le Parti communiste, s'il a conservé ses spécificités en termes d'histoire, d'organisation et de militantisme, ne se distingue plus fondamentalement du mouvement socialiste depuis qu'il a renoncé à la dictature du prolétariat et au centralisme démocratique. Les Verts, en ayant abandonné le ni gauche-ni droite se situent clairement dans le camp du progrès parce que le système libéral, entièrement tourné vers la rentabilité et le profit, ne saurait satisfaire les exigences écologistes. Le MRC et le PRG partagent nombre de nos analyses et de nos propositions. Bref, nos différends ponctuels doivent renouveler les débats et non pérenniser les clivages dépassés.

Nous n'avons pas d'ennemis à gauche.

Bref, nos différents ponctuels doivent renouveler les débats et non pérenniser les clivages dépassés.

Engager une démarche politique qui crée les conditions de l'émergence d'un "Parti de la Gauche" nous apparait comme un élément stratégique déterminant : tout autant pour la reconquête de l'électorat populaire que pour ouvrir de nouvelles perspectives, rendre l'espoir à tous ceux qui subissent les conséquences de la mondialisation libérale. C'est donc à un dépassement que nous appelons le parti socialiste : il en va de son avenir et de celui de toute la gauche. Bien sûr ce dépassement n'est pas compatible avec l'adoption d'une ligne sociale-libérale par le Parti socialiste. Prenons

garde à ne pas laisser se structurer une bipolarisation au sein même de la gauche avec, d'un côté, un pôle dit de radicalité et, de l'autre, un parti dit réformiste et modéré, qui risquerait de conduire durablement à l'impuissance.

Le grand rassemblement de la gauche, est le seul moyen d'éviter la multiplication des clivages artificiels, de reconstruire une gauche de débat et de lutte, pour jeter les bases d'un puissant Parti du Progrès.

Le grand rassemblement de la gauche, est le seul moyen d'éviter la multiplication des clivages artificiels, de reconstruire une gauche de débat et de lutte, pour jeter les bases d'un puissant Parti du Progrès.

3. Un outil : un nouveau parti socialiste

Vainqueur aux élections locales, le PS a pourtant perdu de son attractivité et de sa combativité. Retrouver cette attractivité perdue passe évidemment par le choix d'une orientation ambitieuse. Mais cela ne suffit pas. Il faut rénover les pratiques, favoriser l'émergence d'un nouveau militantisme, promouvoir le débat et la formation.

Avec un préalable. Parce que nous croyons au rôle irremplaçable des militants socialistes, nous n'admettrons jamais de voir notre parti se transformer progressivement en un club de supporters. **C'est la raison pour laquelle il est temps d'en finir avec la personnalisation des enjeux au sein du PS.** On ne peut dénoncer à la fois la nature présidentialiste du régime à la tribune de l'Assemblée et importer au sein de notre organisation tous les principes de fonctionnement de la Vème République.

On ne peut dénoncer à la fois la nature présidentialiste du régime à la tribune de l'Assemblée et importer au sein de notre organisation tous les principes de fonctionnement de la Vème République.

Un parti de débat

Pour être non seulement un parti de militants efficaces "sur le terrain", mais aussi un parti militant, capable de défendre ses principes, **le PS doit redonner une importance à la formation et à la discussion intellectuelle.**

Il faut multiplier les occasions de rencontres, de débats, de confrontations. Nos conseils nationaux ne peuvent plus être des grandes messes de deux ou trois heures, où la prise de parole est réservée à quelques uns… Ils doivent devenir un espace de débats et d'élaboration collective.

Un fort soutien aux structures proches du PS contribuant à la production d'idées est indispensable. Des conventions nationales ouvertes à la « société civile » et au reste de la gauche, doivent être organisées. La tenue de forums départementaux réguliers, ouverts aux syndicats, aux associations, doit être systématisée.

Enfin, les militants doivent disposer d'éléments sur l'histoire de notre Parti, les débats d'idées qui l'ont traversé et le traversent encore, et avoir accès aux textes qui fondent notre action.

Nous devons aussi nous atteler à l'émergence de nouveaux outils médiatiques du PS. Nous ne pouvons plus négliger l'état de l'espace médiatique actuel dans lequel nous ne maîtrisons correctement ni nos propres débats ni la portée de notre discours. Les propositions faites par le gouvernement ne peuvent qu'alimenter nos inquiétudes quant à l'indépendance des média de masse. Les nouvelles technologies nous offrent la possibilité de bâtir des vecteurs de communication professionnels répondant à nos besoins d'indépendance.

Un parti démocratique

Le pluralisme est au centre de l'identité de notre parti, au moins depuis son refus du "centralisme démocratique" en 1920. Les périodes où le débat semblait tari et où les statuts limitaient ce pluralisme, comme les années 1960, sont aussi celles des scissions, du déclin militant et électoral, tandis que les débats les plus vifs des années 1970 n'ont jamais gêné, bien au contraire, ni le militantisme de terrain, ni notre progression

électorale.

Attachons-nous à multiplier les occasions de débattre en pérennisant le système des Conventions thématiques tranchées par les militants avec droit d'amendement. Sans oublier de donner à leurs conclusions une réelle application. Soumettons les résolutions finales des Congrès à la ratification des militants.

Enfin, généralisons la pratique des comptes-rendus réguliers de mandats, déjà instituée par certains responsables ou élus du Parti.

Un parti à l'écoute du mouvement social

Nous défendons une certaine conception des rapports entre la gauche politique et la gauche sociale. Un lien organique entre le parti et les syndicats, qui existe dans la social-démocratie de type classique, n'est peut-être pas envisageable, dans les mêmes formes, en France. Mais nous pouvons sortir de la distance méfiante entre le politique et le mouvement social. Sans céder à une sorte de " mystique de la rue ", le rôle du parti est d'écouter, de consulter, mais aussi de relayer les aspirations du mouvement social.

Le mouvement associatif, très vivant et dans lequel beaucoup de nos militants sont engagés, tend à s'éloigner de plus en plus de la politique. On peut comprendre les raisons de cette méfiance, liée aux tentatives de " récupération ", ou, au contraire, au manque d'attention. On ne doit pas pour autant renoncer à combler ce fossé entre le Parti et le mouvement associatif. Le P.S. ne peut ignorer les revendications qu'il porte. Elles sont aussi celles du peuple de gauche.

Remettons donc au cœur du dispositif du parti le secteur entreprise : chacun sait à quel point son rôle est déterminant. Multiplions les contacts avec les syndicats, au niveau national comme au niveau local. Créons une structure de débat continu et d'information réciproque avec tous les partenaires sociaux (mutualisme, mouvement coopératifs, syndicats, associations).

Le 6 novembre, saisissons la chance qui nous est donnée d'affirmer notre volonté de voir notre parti changer. Aidons le à rompre avec ses mauvaises habitudes, à se doter d'une orientations qui anticipe sur les évolutions en cours de notre société.

Ensemble, prenons un monde d'avance, reconstruisons l'espoir.